



ROYAUME DE BELGIQUE

Service public fédéral
Affaires étrangères,
Commerce extérieur et
Coopération au Développement

Direction générale de la Coopération au Développement –
DGD

Service D5.1 – Aide Humanitaire

FORMULAIRE UNIQUE POUR LE FINANCEMENT D'UNE ACTION HUMANITAIRE

(Base légale: Loi du 9/01/2014 modifiant la Loi du 19/03/2013 relative à la Coopération au Développement - Arrêté Royal du 19/04/2014, Budget général des dépenses, allocation de base 14 54 52 35.60.83).

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 Nom de l'Organisation humanitaire/(date de l'agrément par le Ministre de la Coopération au développement – si requis):

Croix-Rouge de Belgique - Communauté francophone - Activités internationales (date agrément : 20/05/16)

1.2 Titre de l'action : Protection des personnes les plus vulnérables affectées par les conflits à travers une assistance multisectorielle au Burkina Faso, Mali, Niger, Burundi et Rwanda.

1.3 Zone d'intervention (pays, région, localités): Burkina Faso, Mali, Niger ; Burundi, Rwanda

1.4 Date de démarrage de l'action : 1^{er} novembre 2021

1.5 Durée de l'action en mois (cf. Art. 17, §2) : 24 mois

1.6 Date de début d'éligibilité des dépenses : 1^{er} novembre 2021

Date de signature de l'Arrêté Ministériel d'octroi.

1.7 Proposition et rapports (Concernant les délais spécifiques, cf. AR du 19/04/2014):

Proposition initiale	☒	date: 14-07-2021
Proposition révisée n°.	☐	date: //
Date de l'Arrêté Ministériel d'octroi	☒	date: 14-10-2021
Date Acte Unilatéral	☒	date: 22-10-2021
Date lettre d'acceptation	☒	date: 30-11-2021
Rapport intermédiaire	☒	date: 20-12-2022
Rapport final	☐	date: 30-04-2024

1.8 [INT] Énumérez les échanges de lettres intervenus après la signature de l'acte unilatéral jusqu'au stade du rapport intermédiaire

RAS

1.9 [FIN] Énumérez les échanges de lettres intervenus après la soumission du rapport intermédiaire jusqu'au stade du rapport final

Aucun courrier n'a été partagé sur la période depuis le rapport intermédiaire.

Deux dialogues se sont tenus en mars et novembre 2023 entre la Croix-Rouge de Belgique et la D5 pour partager le niveau d'avancement du programme, les spécificités CRB de l'implémentation du programme, les circuits de reporting et les modalités de collaboration avec les partenaires nationaux.

2. ÉVALUATION DES BESOINS

2.1 *Date(s) d'évaluation ; méthodologie et sources d'information utilisées ; organisation/personne(s) responsable(s) de l'évaluation*

*La liste des acronymes utilisés dans l'ensemble du document se trouve en **annexe 1**.*

Le Burkina Faso, le Mali et le Niger subissent de plein fouet cette crise multiforme. En effet, **la situation humanitaire et sécuritaire s'est gravement détériorée**, en raison (i) du débordement sur les pays voisins de la crise malienne, qui s'est déplacée ces dernières années du Nord Mali vers la zone des 3 frontières entre Mali, Niger et Burkina Faso; (ii) du débordement de la crise nigériane, affectant l'est et le sud du Niger. Ces conflits résultent en la présence de groupes armés non-étatiques (GANE) radicaux responsables d'attaques répétées dans les trois pays. Cette situation engendre l'augmentation des violations du droit international humanitaire et des droits humains, le déplacement forcé de centaines de milliers de personnes qui fuient les violences, une brutale interruption des services publics, et un accès humanitaire qui devient, dans certaines zones, fortement limité car entravé par le niveau d'insécurité.

Crise sécuritaire et déplacements forcés - enjeux et conséquences

La force du MCRCR réside dans la communauté de valeurs qui unit ses membres et la complémentarité d'expertise entre les différents acteurs. Ainsi, le MCRCR a une forte expertise dans la thématique de la protection, portée à la fois par le CICR et la FICR. La FICR est responsable du cadre stratégique global dans lequel s'inscrit l'ensemble des interventions des Sociétés nationales Croix-Rouge. L'un des documents de référence concernant la protection humanitaire est le suivant : « Normes minimales relatives à la Protection, au Genre et à l'Inclusion dans les situations d'urgence⁵⁸ » qui définit notamment le cadre DAPS : Dignité, Accès, Participation et Sécurité. Les principes DAPS et les normes minimales PGI sont en totale cohérence avec les principes *Sphere*⁵⁶ en matière de protection.

2.4. *, [INT] Si des changements sont intervenus dans l'évaluation des besoins au stade du rapport intermédiaire, veuillez préciser*

En fin juin 2022, les pays de la région des Grands Lacs abritaient environ 261.000 réfugiés burundais. Depuis la transition politique de mai 2020, le Burundi a connu une relative stabilité et le contexte politique, de travail et la situation sécuritaire se sont améliorés. Entre janvier et juin 2022, au total 8 900 réfugiés burundais ont volontairement regagné leur pays. Le HCR a également facilité le retour au Rwanda de plus de 1 000 réfugiés.

2.5. *[FIN] Si des changements sont intervenus dans l'évaluation des besoins après le rapport intermédiaire, veuillez préciser*

Au Sahel, la situation humanitaire est restée gravement dégradée et préoccupante en 2023, avec une intensification des besoins humanitaires.

Selon le rapport 2023 du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) sur la situation humanitaire au Sahel, les déplacements forcés ont continué de s'accroître, atteignant 6,5 millions de personnes, dont près de 2,5 millions au Burkina Faso, au Mali et au Niger, accroissant les besoins de protection.

L'insécurité alimentaire a atteint des niveaux records, avec près de 40 millions de personnes confrontées à un manque critique de nourriture, selon le Rapport 2023 du Cadre Harmonisé sur la situation alimentaire au Sahel.

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a partagé ses inquiétudes dans son rapport 2023 sur la région, concernant les effets du changement climatique qui continue de se faire sentir. La sécheresse historique de 2022 va impacter un secteur agro-pastoral déjà fragile. La chute de la production agricole est évaluée pour 2023 à -40 % pour le Niger, -15 % pour le Mali et -10 % pour le Burkina Faso.

En plus des facteurs déjà mentionnés, l'actualité politique au Niger, au Mali et au Burkina Faso a également été marquée par l'aggravation de la situation humanitaire dans ces régions. Les coups d'État militaires de 2021, 2022 (au Burkina Faso) et 2023 (au Niger), ainsi que les tensions politiques en cours auxquelles s'ajoutent les conséquences des violences des groupes armés ont accentué la détérioration de la sécurité et une intensification des violations des droits humains. Les sanctions économiques imposées par la

Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) au Niger et au Mali, ont aussi contribué à aggraver la situation humanitaire en réduisant les flux commerciaux et en détériorant les finances publiques des États.

L'accès de l'aide humanitaire aux populations vulnérables a été directement impacté par cette situation politique et sécuritaire très dégradée au Sahel central. Au Burkina-Faso par exemple, l'année 2023 a été marquée par de nombreux incidents sécuritaires (1699 de janvier à décembre 2023 selon ACLED). C'est pourquoi les régimes en place, notamment au Burkina-Faso, Niger et au Mali ont décrété des régions entières comme zone militaire, nécessitant des dérogations aux acteurs humanitaires pour y déployer une assistance. Or ces régions sont le plus souvent les plus impactées par la crise humanitaire. Dans ce contexte la force du Mouvement CR/CR est d'entretenir des canaux de discussion privilégiés avec les autorités, permettant aux Croix-Rouge nationales de maintenir leur présence dans ces zones, malgré les actions militaires.

La situation humanitaire dans la **région des Grands Lacs** s'est améliorée en 2023, avec une baisse des déplacements forcés et une amélioration de la situation sécuritaire dans certains pays, selon le dernier rapport 2023 du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) sur la situation des réfugiés dans la région des Grands Lacs.

Ainsi, le nombre de réfugiés burundais dans la région a diminué de 20 %, passant à environ 200 000 personnes. D'importants aléas climatiques ont entraîné des inondations de régions entières, tel que les faubourgs de Bujumbura et le nord et l'ouest du Rwanda.

Pour autant les défis humanitaires dans la région restent importants en termes de besoin de protection des réfugiés et des personnes déplacées internes, mais aussi en termes de reconstruction et réhabilitation des infrastructures et des services publics dans les zones affectées par les conflits et les catastrophes naturelles.

Plus particulièrement au Rwanda, du fait de l'instabilité à l'est de la RDC, entre novembre 2022 et juin 2023, plus de 8147¹ demandeurs d'asile ont traversé la frontière congolaise à destination du Rwanda où ils ont été accueillis dans le centre de transit de Nkamira. Une partie d'entre eux (1774 personnes) a été transférée en janvier 2023 dans le camp de Mahama où ils ont été assistés au travers du programme AMoPAH avec des NFIs (couverture, jerrycans, kitchen set, serviettes hygiéniques, savon...) à travers le mécanisme « Crisis Modifier ». En mai 2023, à la suite du phénomène d'inondation intervenu dans les provinces du Nord et de l'ouest du Rwanda, le programme a aussi contribué à l'assistance de 1600 ménages avec des NFIs. Les rapports de distribution et d'enquêtes PDM ont attesté du bon déroulement des opérations et du niveau de satisfaction des bénéficiaires.

D'Aout 2020 à octobre 2023, plus de 30 457 réfugiés burundais ont été rapatriés² et 1600 demandeurs d'asile ont été évacués de la Lybie vers le Rwanda entre septembre 2019 et mars 2023. Un effectif d'environ 932 individus parmi ces derniers a été réinstallé dans un pays tiers jusqu'à cette date.

3. ORGANISATION HUMANITAIRE DANS LA ZONE D'INTERVENTION

3.1. *Présence de l'Organisation humanitaire dans la zone d'intervention : bref aperçu de la stratégie et des activités actuelles ou récentes dans le pays*

Au Burundi : Un programme DGD D5.1 est actuellement en cours de réalisation dans la Province de Cankuzo, Commune de Mishiha: « *Réponse locale et durable au Burundi et au Rwanda aux besoins des populations déplacées, réfugiées et hôtes affectées par les crises humanitaires qui touchent la région des Grands Lacs* » (2020-2022). Le présent programme démarrera seulement à la fin du programme en cours.

Au Rwanda : Un programme DGD D5.1 est en cours d'exécution dans la même zone d'intervention pour laquelle cette demande de subvention est sollicitée: « *Réponse locale et durable au Burundi et au Rwanda aux besoins des populations déplacées, réfugiées et hôtes affectées par les crises humanitaires qui touchent*

¹ [Rwanda: DRC new influx update 16 | Global Focus \(unhcr.org\)](https://www.unhcr.org/fr/fr/news/latest/2023/11/16-rwanda-drc-new-influx-update-16)

² Burundian Refugees Repatriation Statistics, UNHCR Rwanda, 31 décembre 2022

la région des Grands Lacs » (2020-2022), dans les camps de Mahama et Nyabiheke, les centres de réception de Gatoré, Nyanza et Bugesera et les communautés d'accueil. Cette nouvelle intervention s'inscrit dans la continuité du projet sus-cité en vue de consolider ses acquis et de capitaliser sur les leçons apprises, et commencera au Rwanda seulement après la fin du programme en cours.

Les localisations des activités telles qu'identifiées lors de l'écriture du programme ont été confirmées à la suite des évaluations initiales, et aux orientations stratégiques de chaque société Croix-Rouge partenaire.

4.2.6.

Bénéficiaires directs par secteur (se référer aux "lignes directrices d'ECHO, Annexe I", pp26 à 29: http://ec.europa.eu/echo/about/actors/fpa_fr.htm)

4.2.7. [INT] En cas de changement, veuillez expliquer

	Résultat 1		Résultat 2		Résultat 3		Total/ Pays	
Pays	Cible	Réalisé au RI	Cible	Réalisé au RI	Cible	Réalisé au RI	Cible	Réalisé au RI
Burkina Faso	500	94	37.363	37.636	135	63	37.998	37.793
Mali	6.540	13.914	6.540	32.013	130	50	13.210	45.977
Niger	49.014	20.365	2.210	18.262	121	96	51.345	38.723
Burundi	129.581	121.588	3.564	1.026	152	3.354	133.297	125.968
Rwanda	50.926	38.840	57.650	57.650	321	200	108.897	96.690
Total / résultat	236.561	194.801	107.327	146.587	859	3.763	344.747	345.151

4.2.8. [FIN] En cas de changement, veuillez expliquer

[FIN] Estimation par type de bénéficiaires

Total bénéficiaire par secteur/résultat :

- **Résultat 1** : Prévenir, atténuer et répondre aux risques et aux conséquences en matière de protection à l'encontre des personnes, des groupes et des communautés affectés par des crises en cours, imminentes ou à venir
- **Résultat 2** : Les vulnérabilités des personnes déplacées, réfugiées, retournées et des communautés hôtes sont réduites, à travers la fourniture d'une assistance humanitaire multisectorielle
- **Résultat 3** : Les Croix-Rouge du Burkina, Niger, Mali, Rwanda et Burundi et d'autres acteurs locaux (comités Croix-Rouge, communautés, autorités) intègrent les principes de protection dans les activités de préparation et de réponse aux crises.

	Résultat 1		Résultat 2		Résultat 3	
Pays	Cible	Réalisé au RF	Cible	Réalisé au RF	Cible	Réalisé au RF
Burkina-Faso	500	10.029	37.363	45.442	135	265
Mali	6.540	16.448	6.540	36.960	130	327
Niger	49.014	30.805	2.210	23.479	121	248
Burundi	129.581	398.459	3.564	18.828	152	890
Rwanda	50.926	136.159	57.650	80.990	321	199
Total résultat /	236.561	591.900	107.327	205.699	859	1.929

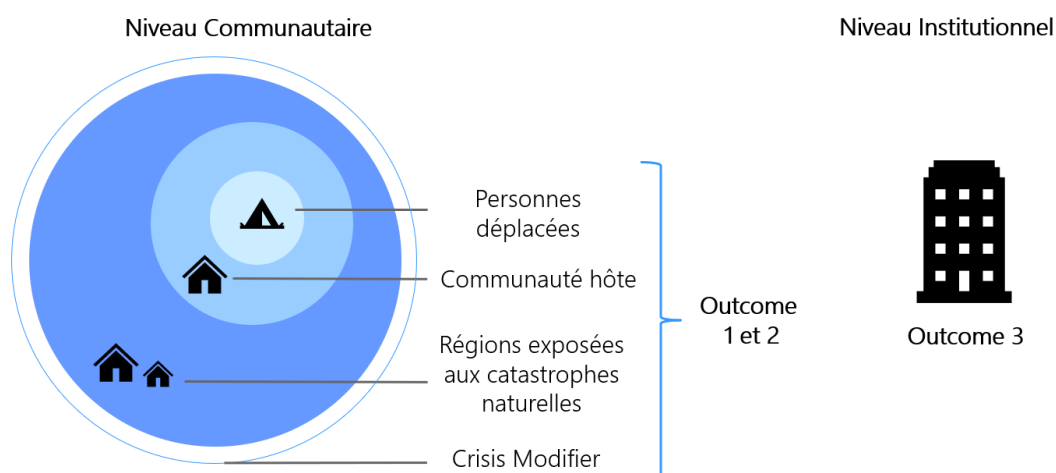
Ces chiffres n'étant pas cumulables, nous retiendrons le nombre de bénéficiaire du résultat 2, reflétant le nombre total de personne ayant bénéficié d'une assistance multisectorielle.

L'augmentation du nombre des bénéficiaires, notamment du R2 entre la cible et les résultats atteints est essentiellement lié au déploiement des fonds du mécanisme Crisis Modifier, environ une dizaine de fois, dans la quasi-totalité des pays du programme. A cela s'ajoute la reprise de certaines activités, notamment de sensibilisation de masse depuis la fin de la pandémie du COVID-19 et l'extension des activités du programme à de nouveaux bénéficiaires en dehors des zones d'intervention initiales dans certains pays comme le Rwanda.

	TOTAL bénéficiaires atteints		SEXE		Handicap (WGSSQ)	Statut			
	Ménage	Personne	Homme	Femmes		PDI	HOTE	Migrant	Réfugiés
Burkina	6298	45.442	22.551	22.891	287	35.654	9.788	-	-
Mali	5.501	36.960	19.213	17.747	402	34.387	2.573	-	-
Niger	2.452	23.479	10.430	13.049	1.629	10.601	11.285	1.553	40
Burundi	3.224	18.828	9.313	9.515	5	9.767	7.261	1.800	-
Rwanda	19.759	80.990	39.686	41.304	-	-	18.180	-	62.810
Total	37.234	205.699	101.193	104.506	2.323	90.409	49.087	3.353	62.850

4.3. Objectifs, résultats et activités

Aperçu opérationnel de l'action : cadre logique (maximum 3 pages)



4.3.2.

[INT] En cas de changement, veuillez expliquer
 Ce cadre logique est décliné par pays en annexe.

Aide Humanitaire

Titre du projet	Protection des personnes les plus vulnérables affectées par les crises humanitaires à travers une assistance multisectorielle au Burkina Faso, Mali, Niger, Burundi et Rwanda.	
Objectif principal	Contribuer au renforcement de la protection des personnes les plus vulnérables affectées par les crises humanitaires	
Logique d'intervention		Indicateurs objectivement vérifiables
Objectif spécifique	Les CR burkinabè, malienne, nigérienne, burundaise et rwandaise protègent efficacement les personnes les plus vulnérables parmi les communautés déplacées et d'accueil face aux risques et conséquences liés à la crise humanitaire dans les pays ciblés	<i>Tous les pays</i> : # de bénéficiaires déclarant que la réponse est fournie de manière sûre, accessible, responsable ; digne et participative
R1	Prévenir, atténuer et répondre aux risques et aux conséquences en matière de protection à l'encontre des personnes, des groupes et des communautés affectés par des crises en cours, imminentes ou à venir	
SR 1.1	Les personnes vulnérables bénéficient d'une prise en charge par les équipes CR et/ou des référencements spécialisés vers d'autres structures quand la Croix-Rouge n'a pas l'expertise pour les assister (documentation civile, prise en charge sanitaire, des VBG, santé mentale, scolarisation, enfants non accompagnés, etc.)	<i>Mali, Rwanda</i> : # de personnes (déplacées internes, retournées, réfugiées et membres des communautés d'accueil) référées d'une manière digne à des structures externes, désagrégées par âge, sexe, handicap et statut <i>Burkina Faso</i> : # de personnes ayant reçu une réponse appropriée
SR 1.2	La cohésion sociale entre les communautés est renforcée à travers des sensibilisations et/ou des formations	<i>Niger</i> : # de communautés qui ont initié et mis en œuvre des activités de cohésion sociale (dialogue communautaire, activités culturelles, sportives, environnementales etc. conjointes) <i>Burundi</i> : # de séances de sensibilisations délivrées aux leaders traditionnels, communautaires et la communauté (hommes, femmes et enfants) sur la cohésion sociale et sur la prévention des violations et des abus des droits de l'homme, du droit des réfugiés et déplacés et du DIH
R2	Les vulnérabilités des personnes déplacées, réfugiées, retournées et des communautés hôtes sont réduites, à travers la fourniture d'une assistance humanitaire multisectorielle	
		<i>Tous les pays</i> : % des personnes qui reconnaissent que leur vulnérabilité est réduite suite à l'assistance humanitaire multisectorielle (santé, protection, alimentation et hygiène), désagré par âge, sexe, handicap et statut
SR 2.1	Les besoins essentiels (assistance alimentaire, renforcement des moyens d'existence, santé...) des bénéficiaires ciblés sont couverts à travers des TM/distributions/formations	<i>Mali, Niger, Burkina, Burundi</i> : # de personnes assistées à travers des TM/distributions, désagré par âge, sexe, handicap et statut <i>Rwanda</i> : % des bénéficiaires d'AGR et des formations professionnelles déclarant avoir augmenté leurs revenus
SR 2.2	Les ménages vulnérables voient leurs abris reconstruits ou rétablis, leurs besoins en articles ménagers essentiels satisfaits et leur hygiène améliorée de façon digne et sûre	<i>Rwanda, Burundi</i> : # ménages ayant bénéficié de la réhabilitation/construction de leurs abris / qui voient leur abris réhabilité
SR 2.3	Un système de financement rapide Crisis modifier permet de répondre promptement et efficacement à de nouvelles crises humanitaires qui se présenteraient pendant la période du programme sur l'ensemble du territoire des pays du programme	<i>Tous les Pays</i> : # de personnes assistées désagré par âge, sexe, handicap et statut
R3	Les Croix-Rouge du Burkina, Niger, Mali, Rwanda et Burundi et d'autres acteurs locaux (comités Croix-Rouge, communautés, autorités) intègrent les principes de protection dans les activités de préparation et de réponse aux crises	
		<i>Mali</i> : # de personnel et volontaires sensibilisés pour une gestion des données en accord avec l'approche Protection <i>Burundi</i> : # de plans de contingence PASSA mis en œuvre ou évalués au sein des SNH qui intègrent les principes de protection
SR 3.1	Les compétences en préparation et gestion des catastrophes des équipes et volontaires Croix-Rouge sont renforcées	<i>Niger</i> : # de communes ayant développé ou mis à jour un plan de réponse aux catastrophes
SR 3.2	Les compétences en protection des équipes/volontaires Croix-Rouge sont renforcées	<i>Mali, Niger</i> : # de personnel et volontaires formés à l'approche PGI, PSEA et/ou VBG / aux approches Protection <i>Mali, Niger, Rwanda</i> : # de personnel, volontaires et d'autres partenaires qui ont reçu une formation sur le DIH, Accès plus Sur et/ou principes humanitaires. <i>Burkina</i> : % de participants aux formations de PSS démontrant un savoir accru sur le sujet abordé

4.3.3. Informations plus détaillées par résultat

4.3.4. [INT] En cas de changement, veuillez expliquer

Pour protéger efficacement les personnes les plus vulnérables parmi les communautés déplacées et d'accueil face aux risques et conséquences liés à la crise humanitaire dans les pays ciblés, la première étape a consisté à la mobilisation des partenaires sur l'approche protection. Dans ce cadre, des ateliers sur le cadre de protection du Mouvement CR/CR et des séances de sensibilisation à destination des équipes et des volontaires ont été réalisées. Le premier semestre de l'année 2022 a été consacré à l'analyse des risques de protection, à la bonne compréhension du contexte et des acteurs impliqués dans le référencement et la prise en charge des cas de protection.

Ainsi, les opérations d'assistance humanitaire ont réellement démarré au cours du deuxième semestre 2022, correspondant à un pic d'urgence humanitaire dans un contexte de sécheresse exceptionnelle au Sahel.

Mali et Niger :

On distingue les zones où le programme s'inscrit dans la continuité d'action de protection, essentiellement financé par la Coopération Danoise, des zones où la thématique protection vient compléter des interventions humanitaires classiques, précédemment financées par la Coopération Belge.

Au Mali, la région de Gao bénéficie du soutien historique de la CR Danoise, avec une approche protection assez mature. A Mopti, la CRB initie une nouvelle zone d'intervention, en complément de l'appui à la réponse humanitaire dans la région, en intégrant l'approche protection dans la zone.

Au Niger, la CRB a maintenu le soutien de réponses humanitaires à la région de Maradi en y intégrant cette nouvelle approche protection. Les régions de Tillabéry et Niamey, soutenues par la CR Danoise bénéficie d'un appui spécifique sur la thématique protection depuis quelques années, qui ont été ici renforcées avec le présent programme venant s'intégrer au plan d'action financé par la coopération Danoise.

Ces différences dans les historiques d'interventions créent de fait des décalages avec des dynamiques à double vitesse au sein même d'un pays.

Rwanda et Burundi :

Dans le contexte des grands lacs, le programme s'inscrit aussi dans une continuité des programmes humanitaires précédents.

Les CR de ces deux pays étant davantage expérimentées au regard de l'historique d'assistance aux retournés du Rwanda, aux réfugiés burundais et congolais dans les camps de réfugiés, elles ont pu déployer leurs activités en s'affranchissant de cette phase de mobilisation sur l'approche protection.

4.3.5. Informations plus détaillées par résultat et objectif

4.3.5.1. Objectif Spécifique. Les CR burkinabè, malienne, nigérienne, burundaise et rwandaise protègent efficacement les personnes les plus vulnérables parmi les communautés déplacées et d'accueil face aux risques et conséquences liés à la crise humanitaire dans les pays ciblés

• Indicateurs pour cet objectif [INT]

IOS 1 : Nombre de bénéficiaires déclarant que la réponse est fournie de manière sûre, accessible, responsable ; digne et participative

En cours

Commentaires : Cet indicateur permet de mesurer la qualité globale de la réponse humanitaire. Il sera mesuré dans chaque pays lors de l'évaluation finale, et ne peut donc être renseigné au stade du rapport intermédiaire.

- **Indicateurs pour cet objectif [FIN]**

IOS 1 : Nombre de bénéficiaires déclarant que la réponse est fournie de manière sûre, accessible, responsable, digne et participative

Cible : 107.327

Atteint : 195 414, soit 95% du nombre total des bénéficiaires du R2 (205 699 personnes)

Commentaires : Pour apprécier le niveau d'intégration des principes de protection dans la réponse du programme, plusieurs enquêtes, notamment des enquêtes PDM ont été effectuées dans les différents pays. Selon les résultats globaux, 95% des bénéficiaires d'une assistance humanitaire multisectorielle (205 699 personnes) ont affirmé avoir reçu une assistance fournie de manière sûre, accessible, responsable, digne et participative.

Dans la région du **Sahel (Burkina-Faso, Mali et Niger)** 93% des bénéficiaires, soit 98469 personnes ont témoigné avoir reçu une aide humanitaire qui répondait à leurs besoins de manière digne, accessible, participative et sûre.

Dans la région des **Grands Lacs**, notamment au **Burundi** et au **Rwanda**, 97% des bénéficiaires, soit 96823 personnes ont témoigné que l'aide humanitaire a été dispensée de manière sûre, accessible, responsable, digne et participative. Par exemple, au **Burundi**, une enquête post-distribution menée en juillet 2023 a révélé que 97% des bénéficiaires étaient satisfaits des appuis reçus et se sont sentis en sécurité avant, pendant et après le transfert monétaire. Une proportion de 73% des bénéficiaires a pris des mesures supplémentaires pour réduire les risques liés à l'argent reçu. Ces mesures comprenaient notamment le fait de se rendre au poste de distribution accompagné d'un parent, de dépenser rapidement l'argent reçu, de n'informer personne de la réception de l'argent et d'épargner l'argent dans un groupement de solidarité, d'épargne et de crédit.

4.3.5.2. **Résultat 1. Prévenir, atténuer et répondre aux risques et aux conséquences en matière de protection à l'encontre des personnes, des groupes et des communautés affectés par des crises en cours, imminentes ou à venir**

SR 1.1 Les personnes vulnérables bénéficient d'une prise en charge par les équipes CR et/ou des référencements spécialisés vers d'autres structures quand la Croix-Rouge n'a pas l'expertise pour les assister (documentation civile, prise en charge sanitaire, des VBG, santé mentale, scolarisation, enfants non accompagnés, etc.)

- **Indicateurs pour ce résultat**

IOV 1.1.1 : Nombre de personnes ayant reçu une réponse appropriée

- **Au Burkina Faso**

Cible : 500

En cours : 94

Commentaires : Soutien PSS et soutien à l'état civil (quand le service est disponible)

IOV 1.1.2 : Nombre de personnes (déplacées internes, retournées, réfugiées et membres des communautés d'accueil) référées d'une manière digne à des structures externes, désagrégées par âge, sexe, handicap et statut

- **Au Mali**

Cible : 100

En cours : 5

Commentaires : Activité en cours de démarrage

- **Au Rwanda**

Cible : 10.000

En cours : 3.338

Commentaires : 1 235 hommes et 2 103 femmes ont été référées vers les structures partenaires (HI, Save the Children, A-light)

4.3.5.2.1. **SR 1.2 La cohésion sociale entre les communautés est renforcée à travers des sensibilisations et/ou des formations**

IOV 1.2.1 : Nombre de communautés qui ont initié et mis en œuvre des activités de cohésion sociale (dialogue communautaire, activités culturelles, sportives, environnementales etc. conjointes)

- **Au Niger**

Cible : 7

En cours : 5

Commentaires : Journées de dialogue intercommunautaire et de cohésion sociale sur les 5 sites de la région de Tillabéry.

- **Au Burundi**

Cible : 3

Atteint : 3

Commentaires : 25 volontaires engagés dans la mise en œuvre d'activité ludiques, sportives de cohésion sociale au sein des 3 communautés (collines) avec 10 hommes et 15 femmes

IOV 1.2.3 : Nombre de séances de sensibilisations délivrées aux leaders traditionnels, communautaires et la communauté (hommes, femmes et enfants) sur la cohésion sociale et sur la prévention des violations et des abus des droits de l'homme, du droit des réfugiés et déplacés et du DIH

Cible : 60

En cours : 15

Commentaires : Cet indicateur permet de mesurer la qualité globale de la réponse humanitaire. Il sera mesuré dans chaque pays lors de l'évaluation finale, et ne peut donc être renseigné au stade du rapport intermédiaire.

- **Mise à jour des bénéficiaires (statut + nombre)**

	Ménages		Personnes	
Pays	Cible	Réalisé au RI	Cible	Réalisé au RI
Burkina Faso	/	/	500	94
Mali	1.090	1.446	6.540	13.914
Niger	8.169	1.841	49.014	20.365
Burundi	24.016	22.785	129.581	121.588
Rwanda	12.731	9.710	50.926	38.840

Sexe			
Pays	M	F	Total
Burkina Faso	45	49	94
Mali	6.832	7.082	13.914
Niger	9.047	11.318	20.365
Burundi	60.146	61.442	121.588
Rwanda	19.808	19.032	38.840

Tranche d'age					
Pays	de 0 à 5	de 6 à 18	de 19 à 49	>50	Total
Burkina Faso	-	-	76	18	94
Mali	2.473	5.441	4.650	1.350	13.914
Niger	ND	ND	ND	ND	ND
Burundi	71.936	797	48.689	166	121.588
Rwanda	ND	ND	ND	ND	ND

Statut					
Pays	PDI	Hote	Migrant	Autre	Tot
Burkina Faso	94	-	-	-	94
Mali	ND	ND	ND	ND	ND
Niger	ND	ND	ND	ND	ND
Burundi	4.744	115.584	-	1.260	121.588
Rwanda	-	4.102	-	34.738	38.840

Présence d'handicap					
Pays	Visuel	Auditif	Moteur	Cognitif	Total
Burkina Faso	-	-	-	-	-
Mali	264	6	23	4	297
Niger	1.495	-	-	-	1.495
Burundi	15	-	-	-	15
Rwanda	-	-	49	-	49

- **Mise à jour des activités en lien avec ce résultat**

SR1.1 : Les personnes vulnérables bénéficient d'une prise en charge par les équipes CR et/ou des référencement spécialisés vers d'autres structures quand la Croix-Rouge n'a pas l'expertise pour les assister (documentation civile, prise en charge sanitaire, des VBG, santé mentale, scolarisation, enfants non accompagnés, etc.)

- **Au Burkina Faso :**

Les activités de protection mises en œuvre par le programme sont les suivantes : soutien psycho-social, rétablissement des liens familiaux, et appui à l'établissement des documents d'état civil. Dans ce cadre, ont été menées :

- Une **cartographie des acteurs intervenant dans la protection et la santé mentale** dans la zone d'intervention a été faite. Une fiche de référencement a été produite afin de faciliter les référencement des cas entre acteurs humanitaires. La construction du centre d'écoute et de jeux de Kaya a été finalisée en octobre 2022. Les services de soutien psycho-social sont délivrés soit dans ce centre d'écoute, soit au cours de sorties sur site. L'équipe PSS a également été déployée sur Tougouri du 17 au 27 octobre 2022 à la suite d'une alerte du GCORR (Groupe de Coordination Opérationnelle de la Réponse Rapide), en renfort de la réponse RRM (Mécanisme de Réponse Rapide) de HI.
- Le renforcement du **service de rétablissement des liens familiaux** avec la mise en place d'un système d'identification des cas nécessitant ce service et de référencement vers les équipes RLF de la CRBF – soutenues par le CICR.
- Un appui spécifique aux déplacés internes pour **l'établissement de documents d'état civil** a été mis en œuvre. L'identification des personnes dans le besoin se fait lors des différents ciblage du volet assistance. Nous notons malheureusement qu'il n'existe pas de services de police dans la plupart des communes où les ciblage ont eu lieu jusqu'à présent. En raison de la situation sécuritaire, l'accès au bénéficiaire reste un défi nécessitant l'ajustement constant de nos opérations pour apporter une réponse à tous les besoins.

- **Au Mali**

Dans la région de Mopti, les activités ont démarré par la **mobilisation et le renforcement des capacités des parties prenantes** sur les enjeux de protection, avec un accent particulier sur les VBG, à savoir la sensibilisation des autorités administratives, des chefs coutumiers/religieux et des associations de jeunes et féminines des cercles de Bankass, Bandiagara et Mopti.

Afin d'élargir les services de protection, différentes formations des volontaires de la région de Mopti ont été organisées entre août et octobre : 17 volontaires ont été formés sur les VBG, 20 sur le Soutien Psychosocial et les Premiers Secours Psychologiques et 29 sur le rétablissement des liens familiaux. Sur l'ensemble des formations, la participation des femmes est estimée à plus ou moins 40%.

Une étude réalisée par un cabinet local a permis d'alimenter **l'analyse des besoins** dans la région de Mopti avec une évaluation de la situation humanitaire et l'impact sur les besoins de protection (notamment au regard des vagues de déplacés suite aux conflits). Cet exercice a permis d'affiner une **cartographie des services** pouvant assurer la prise en charge des cas de protection. Les acteurs (services publics, ONG, NU) ont été approché et répertorié. La seconde étape sera de définir les modalités de référencement des cas de protection identifiées par les volontaires afin de garantir une prise en charge de qualité.

Dans la région de Gao, le programme étant une continuité d'actions financées par la coopération Danoise, le service de soutien psychosocial a permis de toucher dès le début du programme, sur le financement de la DGD, 209 personnes (personnes déplacées et communautés hôtes) souffrant de troubles émotionnels (126 femmes et 83 hommes), dont 12 en situation de handicap, qui ont pris part à des groupes de paroles et des entretiens individuels. 124 personnes déplacées ont bénéficié de kits pour des activités ludiques/récréatives (jeux et jouets) permettant de contribuer au soutien psychologique des personnes souffrant de choc post-traumatique.

Enfin des séances de **sensibilisation et d'information sur les risques de santé** auprès de 770 personnes déplacés (291 hommes et 479 femmes) dont 05 personnes en situation de handicap ont été réalisées. Les thèmes abordés intègrent les enjeux d'hygiène menstruelle, d'assainissement, des méfaits de l'excision, du

mariage précoce, des violences faites aux femmes, d'exploitation économique des enfants, de cohésion sociale et de paix, des violences basées sur le genre ou encore la prévention des infections et maladies sexuellement transmissibles.

- Au Niger

Au premier semestre 2022, la CR nigérienne (CRN) a effectué une **évaluation des besoins et des risques de protection** dans le département de Guidam-Roumgi, dont les résultats ont été partagés auprès de l'ensemble des parties prenantes afin d'assurer la compréhension des activités et des enjeux du programme.

Dans la région de Tillabéry, un des enjeux identifiés avait été la faiblesse de l'accès aux soins de santé et des infrastructures sociales de base. Pour y répondre, une **assistance médicale** au profit des personnes vulnérables est déployée au travers de clinique mobile. Un total de 5 469 personnes (dont 2 563 hommes et 2 906 femmes) ont ainsi pu bénéficier des soins de santé primaire (de soins contre le paludisme, les affections digestives, les affections urinaires, les affections respiratoires et les affections dermatologiques).

Cette assistance médicale a concerné les communautés hôtes (69%), les personnes déplacées (23%) et les migrants internationaux (8%).

En 2023, les structures sanitaires de la zone d'intervention seront soutenues au travers de dotation en matériels et équipements, couplés à un renforcement de capacités du personnel. Pour cela, le projet a effectué une identification des besoins des services sanitaires : les Centres de Santé Intégrée de Famalé, Kandaji et Diamona dans la région de Tillabéry et du campement au centre hippodrome des déplacés dans la région de Niamey ont été ciblés.

À Niamey et Tillabéry, les **activités de sensibilisation** ont bénéficié à 5 449 personnes dont 3 343 femmes et ont porté sur les thématiques de l'autoprotection, les méfaits de la consommation de stupéfiant, l'hygiène environnementale, corporelle et alimentaire, les affections dermatologiques, les modes de transmission du paludisme et moyens de prévention, les mesures préventives pour les affections digestives. Les activités de **soutien psychosocial** ont profité à 2 408 personnes dont 1 448 femmes à travers les entretiens individuels pour le soutien moral, des séances récréatives et créatives, des visites à domicile et le rétablissement des liens familiaux par appel téléphonique. L'offre des services PSS a concerné aussi les enfants et les jeunes PDI de Niamey et à Tillabéry, ce sont des activités de mise en valeur de la culture des bénéficiaires, notamment à travers la course des ânes, le défilé pour le meilleur habit traditionnel, le concours de meilleur danseur etc.

Afin de garantir une **offre de service au niveau du rétablissement des liens familiaux (RLF)** de qualité, deux membres de l'équipe RLF du siège de la CRB devraient être déployés pour renforcer les capacités de la CRN. Ce déploiement s'inscrit dans la **collaboration tripartite CRB/ CRN/CICR**. Ces déploiements sont pensés comme une collaboration tripartite bénéficiant aux trois parties :

1. La CRB met à disposition du CICR une expertise RLF afin de renforcer sa capacité d'accompagnement des sociétés nationales locales, ici la Croix-Rouge nigérienne
2. La CRN bénéficie d'un appui supplémentaire grâce au déploiement d'une expertise RLF
3. Les employés de la CRB déployés, passent « de l'autre côté du miroir » grâce à cette expérience.

- Au Burundi

Dans le cas spécifique du Burundi, le présent programme a démarré seulement au mois de mai 2022, assurant la suite du précédent programme DGD Humanitaire. Ainsi ce n'est qu'au premier semestre 2022, que la CR burundaise a lancé **l'analyse des risques de protection** conduit pour les 2 zones d'intervention du programme humanitaire (Cancuzo et Musinga).

Sur la base de ces résultats des mécanismes d'atténuation des risques ont été identifiées, notamment sur les atteintes aux droits à la vie, à la santé, à l'identité, à l'éducation, aux moyens d'existence, à la liberté, la propriété et aux loisirs, pour les personnes affectées par les crises.

- Au Rwanda

Les activités déroulées dans le cadre de ce résultat concernent :

- **Les services de premiers secours d'urgences et de soutien psychologique** dans les camps de réfugiés couverts par le programme (Mahama et Nyabiheke). En cas d'urgences, les volontaires fournissent, à domicile, les soins de premiers secours (massage, pansement...) avant le transport des patients par brancards ou à l'aide de l'ambulance vers le centre de santé du camp ou le centre hospitalier du district ou à Kigali pour recevoir les soins appropriés.
- **L'appui psychologique** est délivré par les volontaires aux victimes de maladies chroniques, de maladies mentales, aux personnes en situation de handicapés physiques à travers l'écoute active, les jeux de société en faveur des enfants et le référencement vers les acteurs spécialisés pour la prise en charge. 3 338 personnes ont bénéficié des référencements de la Croix-Rouge Rwandaise, à travers les premiers secours d'urgence et les premiers secours psychologiques.

SR 1.2. La cohésion sociale entre les communautés est renforcée à travers des sensibilisations et/ou des formations

- Au Mali

Dans la région de Gao, une distribution de kits d'activités ludiques/récréatives, dont la composition était orientée vers des activités de **promotion des liens sociaux intercommunautaires et avec les communautés hôtes** (jeux collectifs, ballon de foot, etc.) a bénéficié à 124 déplacés.

Afin de garantir la redevabilité du programme et de renforcer le lien avec les communautés bénéficiaires, un mécanisme de retour d'information et de traitements des réclamations a été mis en place dans les localités ciblées. L'équipe et les volontaires ont été formés sur les enjeux de communication et d'engagement aux bénéficiaires. Chaque comité a été doté d'un téléphone afin de remonter les informations des communautés vers les équipes de terrain et la coordination de CRM à Bamako.

- Au Niger

Au Niger, ont été organisées des journées de dialogue intercommunautaire et de cohésion sociale sur 5 sites de la région de Tillabéri rassemblant communautés hôtes, personnes déplacés et migrants. Il s'agit d'une mobilisation autour d'une activité d'intérêt public qui est la salubrité au niveau de la Mairie d'Ayorou et des CSI de Famalé, Diomona et Kandadji, de l'échange interculturel sur l'art culinaire, des défilés intercommunautaires et des concours de jeux des danses dans les mêmes localités. Un match de football a été organisé à Niamey entre migrants, volontaires et populations autochtones.

A Maradi, pour élargir la cible de personnes sensibilisées sur les enjeux de protection, le programme a impliqué les acteurs religieux. Ainsi, 28 prêcheurs ont été formés sur les droits de la femme et de l'enfant et les enjeux de cohésion sociale.

Enfin, des journées de dialogue intercommunautaire et de cohésion sociale ont été organisées sur 6 sites de la région de Tillabéri et Niamey. Rassemblant 1 158 personnes issues des communautés autochtones et des personnes déplacées, ces actions ont permis d'offrir des cadres d'échanges à la diversité ethnique (Touareg, Peul, Sonrai...), en s'appuyant sur l'art culinaire, l'artisanat et les jeux traditionnels.

- Au Burundi

Le financement AMoPAH au Burundi a permis de recycler les volontaires afin qu'ils puissent maintenir les activités visant la cohésion sociale, notamment sur les principes fondamentaux, les valeurs et normes humanitaires et l'animation des séances de sensibilisation communautaires pour la mise en place des clubs ou groupes d'animation communautaires.

Entre juin et octobre 2022, des formations ont été dispensées sur l'engagement communautaire et la redevabilité. À la suite de ces formations, des clubs dédiés à l'engagement communautaire et redevabilité appelés « MUGONA IKI » (ce qui signifie « qu'en est-il chez vous ? ») ont été mis en place dans les zones de Muyinga et Cancuzo pour collecter, gérer des doléances ou des plaintes de la part des bénéficiaires directs.

Par ailleurs, chaque mois sont organisées des journées de solidarité à l'occasion desquelles différents thèmes sur la résolution pacifique et la cohésion sociale sont développés. Ces journées ont particulièrement aidé dans l'arbitrage de conflits fonciers dans la zone de Muyinga.

302 élèves ont participé aux camps de vacances où des séances de sensibilisation ont été animées conjointement par des volontaires de la Croix-Rouge et par l'administration communale sur les thèmes suivants : les principes du mouvement Croix-Rouge, les premiers secours, la communication non violente et le renforcement des groupes d'entraide communautaire.

De plus, des cafés de l'amitié sont organisés avec les autorités locales, afin de les sensibiliser sur les problématiques relevées par le projet dans leur zone d'autorité.

- Au Rwanda

La CRR a multiplié les séances de sensibilisation dans les camps et les communautés d'accueil, via le porte à porte, l'utilisation des équipements de sensibilisation de masse (radio mobile et mégaphones), les séances de sensibilisation conduites par les membres des clubs d'hygiène sur les thèmes de l'hygiène (hygiène corporelle et hygiène de l'eau), la santé de la reproduction et les maladies sexuellement transmissibles, la prévention des maladies respiratoires, la malnutrition et les maladies diarrhéiques, la sécurité alimentaire. Ces sensibilisations ont rassemblées 93 597 adolescents et personnes adultes aussi bien dans les camps que dans les communautés d'accueil.

Dans le cadre de la lutte contre la malnutrition, 750 jardins potagers ont été mis en place dans le camp de Mahama et dans la communauté hôte autour du camp. Outre les centres de santé de Alight et Save The Children qui bénéficient des légumes en provenance des jardins potagers de la CRR, 342 ménages vulnérables ont été servis avec des légumes pour améliorer la qualité de leur alimentation.

Par ailleurs, la sensibilisation via l'application « Tantine » permet d'aborder la thématique sur la santé de la reproduction auprès des adolescents, des jeunes et des personnes adultes. Les participants aux séances d'animation sont estimés à 1 021 personnes dont 648 adolescents et jeunes. Des activités récréatives intercommunautaires - comme les tournois de football, les jeux, danses, pièces théâtrales ont été organisés aux camps et dans les communautés hôtes en faveur des jeunes. À cela s'ajoutent des séances d'animation avec les enfants, les adolescents et jeunes dans le cadre des activités de PSS. Les 18 933 participants sont essentiellement des enfants, adolescents et des jeunes âgés de 6 à 25 ans. Cette activité est indispensable pour restaurer la santé mentale des bénéficiaires dont la majorité, surtout parmi les migrants installés dans le l'ETM (Emergency Transit Mechanism) de Gashora, en provenance de la Libye ont été victime de violence physique ou de traumatisme psychologique. Ceci permet également de renforcer les liens de solidarité entre les réfugiés et les populations des communautés hôtes.

4.3.2.1.3 [FIN] Rapport final

• Indicateurs pour les résultats obtenus

SR 1.1 Les personnes vulnérables bénéficient d'une prise en charge par les équipes CR et/ou des référencements spécialisés vers d'autres structures quand la Croix-Rouge n'a pas l'expertise pour les assister (documentation civile, prise en charge sanitaire, des VBG, santé mentale, scolarisation, enfants non accompagnés, etc.)

IOV 1.1.1 : Nombre de personnes ayant reçu une réponse appropriée

- Au Burkina Faso

Cible : 500

Atteint : 833

Commentaires : 500 PDI (342 femmes et 158 hommes) ont bénéficié de l'appui à l'établissement de leur Carte National d'Identité Burkinabè (CNIB) et 383 personnes (dont 293 femmes) ont bénéficiés de soutien psychosocial.

IOV 1.1.2 : Nombre de personnes (déplacées internes, retournées, réfugiées et membres des communautés d'accueil) référées d'une manière digne à des structures externes, désagrégées par âge, sexe, handicap et statut

- **Au Mali**

Cible : 100

Pas atteint : 61

Commentaires : les 61 cas référés majoritairement vers une structure privée (One Stop Center). Il s'agit de 54 PDI et 7 hôtes, 34 enfants et adolescents, 22 personnes de 18 à 49 ans et 5 de plus de 50 ans. Au total, 75 cas de protection ont été signalés/identifiés et pris en charge par la Croix-Rouge dont 14 n'ont pas nécessité de référencement.

Les facteurs qui ont limité l'atteinte de cet indicateur sont essentiellement le contexte socio-culturel qui impose un silence en cas de violence, surtout sexuelle, l'insuffisance des centres spécialisés de prise en charge psychosociale et l'insécurité sur les axes reliant les grands centres urbains réduisant l'accès aux personnes victimes.

- **Au Rwanda**

Cible : 10.000

Atteint : 12.677

Commentaires : 5.780 hommes et 6.897 femmes ont été référés vers les structures partenaires spécialisées (Humanity and Inclusion, Save The Children et Alight).

SR 1.2 La cohésion sociale entre les communautés est renforcée à travers des sensibilisations et/ou des formations

IOV 1.2.1 : Nombre de communautés qui ont initié et mis en œuvre des activités de cohésion sociale (dialogue communautaire, activités culturelles, sportives, environnementales etc. conjointes)

- **Au Niger**

Cible : 7

Atteint : 11

Commentaires : Il s'agit des activités de cohésion sociale réalisées dans les 4 zones de la région de Tillabéry, 7 zones de la région de Maradi. Le programme a permis d'engager 3 villages supplémentaires du précédent programme "Réponse locale en transferts monétaires à la crise régionale sahéenne affectant le Burkina Faso, le Mali et le Niger" pour assurer une meilleure prise en compte des aspects de cohésion sociale dans la zone.

- **Au Burundi**

Cible : 3

Atteint : 12

Commentaires : Activités déroulées sur 12 collines de la commune de Mishiha ayant permis de toucher 19.161 personnes (4.649 hommes adultes, 9.315 femmes adultes, 1.536 jeunes garçons, 2.767 filles, 894 personnes âgées). Précisons que 1.398 PDI, 13 personnes vivant avec un handicap, 51 personnes âgées (tous PDI), 21 veufs, 25 veuves et 15 orphelins) ont pris part à ces sensibilisations.

- **Au Rwanda**

Cible : 2

Atteint : 4

Commentaires : un nombre de 489 personnes (156 hommes et 333 femmes) membres de clubs de solidarité composés de 223 réfugiés et 266 membres des communautés hôtes ont été engagés dans l'organisation des jeux de compétition inter village ayant réunis les réfugiés et membres des communautés hôtes tout autour des camps. Par ailleurs, une équipe de 40 personnes, toutes membres des coopératives mixtes d'agriculture et élevage de Mahama, composée de 9 femmes et 31 hommes dont 15 réfugiés et 25 nationaux, a effectué une visite d'échange à leurs homologues du camp de Nyabiheke.

IOV 1.2.3 : Nombre de séances de sensibilisations délivrées aux leaders traditionnels, communautaires et la communauté (hommes, femmes et enfants) sur la cohésion sociale et sur la prévention des violations et des abus des droits de l'homme, du droit des réfugiés et déplacés et du DIH

- **Au Burundi**

Cible : 60

Atteint : 63

Commentaires : 63 séances de sensibilisations au niveau des unités collinaires ont permis de toucher 6.740 dont 1.602 adultes masculins, 3.350 féminins, 486 garçons, 843 filles et 459 personnes âgées. Précisons que 803 PDI dont 7 personnes handicapés, 59 personnes âgées, 8 veufs et 16 veuves ont participé à ces séances ainsi que 2 orphelins.

- **Au Rwanda**

Cible : 50.926

Atteint : 123.482

Commentaires : Plusieurs séances de sensibilisation ont été conduites par les volontaires et membres des clubs d'hygiène sur différentes thématiques, notamment sur l'hygiène corporelle et hygiène de l'eau, la santé de la reproduction et les maladies sexuellement transmissibles, la prévention des maladies respiratoires, la malnutrition et les maladies diarrhéiques, la sécurité alimentaire etc. Ces séances de sensibilisations ont rassemblé environ 123 482 participants composés d'adolescents et de personnes adultes issues aussi bien des camps que des communautés d'accueil alentours des camps des réfugiés.

• **Mise à jour des bénéficiaires (statut + nombre)**

	Ménages		Personnes	
Pays	Cible	Réalisé au RF	Cible	Réalisé au RF
Burkina Faso	84	1672	500	10.029
Mali	2.080	1.708	12.478	16.448
Niger	6.469	4.365	38.814	30.805
Burundi	78.081	78.081	398.459	398.459
Rwanda	12.731	34.040	50.926	136.159

Sexe			
Pays	M	F	Total
Burkina Faso	4.553	5.476	10.029
Mali	7.837	8.611	16.448
Niger	13.244	17.561	30.805
Burundi	185.827	212.632	398.459
Rwanda	59.201	76.958	136.159

Tranche d'âge					
Pays	de 0 à 5	de 6 à 18	de 19 à 49	>50	Total
Burkina Faso	1	2.205	6.118	1.705	10.029
Mali	2.378	6.824	5.758	1.488	16.448
Niger	10.031	6.245	12.366	2.163	30.805
Burundi	56.054	99.699	166.855	75.851	398.459
Rwanda	ND	81.695	49.018	5.446	136.159

Statut					
Pays	PDI	Hôte	Migrant	Autre	Total
Burkina Faso	10.029	-	-	-	10.029

Mali	14.625	1.823	-	-	16.448
Niger	14.786	13.400	2.618	-	30.805
Burundi	19.457	202.634	3.462	172.907	398.459
Rwanda	-	13.583	-	12.2576	136.159

Présence d'handicap					
Pays	Visuel	Auditif	Moteur	Cognitif	Total
Burkina Faso	3	0	2	2	7
Mali	260	4	16	3	283
Niger	1495	-	-	-	1.495
Burundi	-	-	7	-	7
Rwanda	-	-	115	-	115

- **Activités réalisées**

SR 1.1 : Les personnes vulnérables bénéficient d'une prise en charge par les équipes CR et/ou des référencements spécialisés vers d'autres structures quand la Croix-Rouge n'a pas l'expertise pour les assister (documentation civile, prise en charge sanitaire, des VBG, santé mentale, scolarisation, enfants non accompagnés, etc.)

- **Au Burkina**

Dans le cadre du programme, la CR du Burkina Faso a réalisé diverses de activités de protection, intégré dans son centre de Kaya et dans les zones environnantes - y compris celles sous blocus de l'armée.

Ainsi :

Un Centre d'Ecoute a été créé au sein du comité provincial CR du Sanmatenga à Kaya. Il s'agit d'une infrastructure adaptée aux activités de protection en matière de santé mentale, composé d'un bâtiment avec un salle d'attente et de salles plus confidentielles pour les entretiens privés, et d'un espace de jeux pour les enfants. Une psychologue est présente aux côtés de volontaires et des équipes CR du comité provincial.

Dans ce cadre, un appui psychologique a été délivré aux personnes identifiées comme souffrant d'une détresse psychologique, par les volontaires formés. Cette assistance est aussi déployée sur les zones de regroupement des déplacées, et sur plusieurs formes. Par exemple, des soutiens psychosociaux individuels ont eu lieu à travers des entretiens individuels, dans le centre et lors des visites à domicile. Ou encore, des groupes de parole ont été organisés, permettant aux victimes ou aux témoins de violence d'échanger entre pairs. Au total 383 personnes ont bénéficié des soutiens psychosociaux dont 7 personnes handicapées (physique et mental) et **127** personnes (dont 102 femmes) ont bénéficié des référencements de la Croix-Rouge Burkinabè. Lors des entretiens individuels, un référencement vers des acteurs spécialisés sont proposés si l'état de santé de la personne nécessite une prise en charge spécialisée et/ou médicalisée.

Enfin des **activités dites récréatives** ont été organisées au centre et dans les quartiers riverains (rencontres socio-culturelles et sportives), pour rassembler, établir la communion et faire redescendre la tension issue des violences.

L'équipe PSP de la CRBF a fourni des services de **Premier Secours Psychologique** aux personnes en détresse psychologique dans les zones d'intervention du projet (Kaya et Kongoussi) ainsi que dans les zones sous blocus (Matiacoali, Diapaga et Tougan). Ces interventions ont permis d'apporter un support approprié à un total de 8 987 personnes (6 169 femmes ; 2 818 hommes) et de référer 145 personnes vers d'autres services (64 hommes ; 81 femmes).

Des sensibilisations sur la protection ont été menées par les volontaires sur l'ensemble des thèmes liés à la protection, à la santé mentale et à l'inclusion : gestion du stress, prévention des violences basées sur le genre, protection de l'enfance, etc. Par exemple, des émissions radiophoniques sur deux radios locales au profit des communautés de Kaya ont été diffusées en langue locale (mooré) et en français durant l'année 2023. Ces actions de sensibilisation ont touché 88 564 personnes. Les sujets abordés étaient : le stress post traumatique, la dépression, la psychose, le rôle de la famille dans le processus de guérison du malade mentale, la

consommation des substances psychoactives, la célébration de la journée mondiale de la santé mentale 2023, l'épilepsie.

Grace au soutien du personnel de la CRBF, 500 personnes déplacées ont **obtenu leur Carte National d'Identité Burkinabè (CNIB)** par les services de la police. Il s'agissait de 342 femmes et 158 hommes dans la commune de Kongoussi. De plus, dans la commune de Kaya, un accompagnement spécifique aux femmes a été réalisé pour l'obtention d'extraits d'acte de naissance au profit de 250 enfants déplacés internes et hôtes.

La distribution de fournitures scolaire et le paiement des frais de scolarité à 855 enfants dans la région du Centre-Nord (Kaya, Kongoussi et Boulssa) a aussi permis de soutenir la rescolarisation des enfants déplacés. Cela a contribué à réduire significativement les cas de violences et les risques de protection des enfants ainsi que la déperdition scolaire.

L'ensemble de ces activités a contribué à renforcer la protection des personnes tant au travers des dimensions psychologique, d'identification civile, d'accès aux services de base ainsi que sur la dimension sanitaire intégrant la santé mentale des personnes victimes ou témoin de violences.

La CRBF a la volonté de renforcer cette approche et son offre de service dans ces zones, notamment à travers l'approche du point de service humanitaire matérialisée par la mise en place d'un centre d'écoute qui s'intègre de manière significative dans le paysage humanitaire. Selon les résultats de l'évaluation externe, en offrant un espace dédié à la réhabilitation morale des personnes vulnérables et en fournissant un soutien psychosocial et psychologique, le centre d'écoute répond aux besoins émotionnels des bénéficiaires. Ainsi, en fournissant une réponse holistique aux besoins des bénéficiaires, l'approche du point de service humanitaire via le centre d'écoute va au-delà des aspects psychologiques. En intégrant des services liés à la santé, à la sécurité alimentaire, aux abris, et même à la résolution de problèmes administratifs tels que l'obtention de cartes d'identité, le centre d'écoute élargit son rôle pour répondre à la diversité des besoins des personnes qui le fréquentent, suivant ainsi les principes humanitaires, plus particulièrement ceux d'humanité et d'impartialité. Selon les résultats des enquêtes de l'évaluation externe, le programme a renforcé les capacités de la CRBF à travers plusieurs aspects, par exemple dans l'extension des services de soutien psychologique. Selon un informateur, le programme a contribué à élargir l'offre de services psychologiques, comblant ainsi un vide des systèmes de santé étatique dans la prise en charge des premiers secours psychologiques en formant un grand nombre de volontaires en ce sens. De nombreux informateurs et bénéficiaires ont en effet souligné l'importance cruciale du soutien psychosocial dispensé par la CRBF aux populations ayant fui des zones de conflit et ayant été témoins de situations traumatisantes. Certains ont observé une amélioration significative de leur bien-être mental, rapportant que l'assistance psychosociale de la CRBF a contribué à rétablir une stabilité au sein des familles déplacées. [1] Ces initiatives ne se limitent pas à des bienfaits individuels, mais ont également permis aux communautés d'accueil de mieux appréhender et gérer les traumatismes, les violences, les troubles mentaux, ainsi que les défis sociaux auxquels elles font face.

- **Au Mali**

Pour garantir une prise en charge adéquate des personnes vulnérables, les équipes de la Croix-Rouge ont mis en œuvre plusieurs activités stratégiques dans les régions de Gao et Mopti.

Tout d'abord, le service Croix-Rouge de proximité a joué un rôle prépondérant en effectuant des **visites à domicile** aux ménages vulnérables de PDI et en assurant une présence en première ligne, notamment dans les zones de conflits et de déplacements de population consécutifs aux violences. Ces interventions ont permis d'assurer un suivi direct et personnalisé des personnes vulnérables, contribuant ainsi à leur bien-être : écoute active, soutien psycho-social, premier secours psychologique.

Une deuxième approche cruciale a été la **mobilisation des communautés par la Croix-Rouge** pour susciter un changement de comportement. Cette initiative s'est focalisée particulièrement sur la prévention des violences, avec des séances de sensibilisation animées par des volontaires Assistants Psycho-Sociaux. Ces derniers ont joué un rôle majeur en sensibilisant les communautés et les leaders traditionnels, sur les conséquences des violences physiques, sexuelles et psychologiques, les incitant à dénoncer de tels actes.

Un troisième volet a été la **montée en puissance des capacités des volontaires** pour identifier et référencer les personnes nécessitant une protection. Les activités comprenaient le soutien psycho-social à travers des écoutes individuelles et des groupes de parole, animés par des volontaires APS, ayant permis de toucher un total de 16 373 personnes, dont 11% étaient des populations hôtes. De plus, l'identification et le référencement des cas de protection ont permis de détecter 75 personnes au total, avec 61 d'entre elles référées vers des structures spécialisées de prise en charge psycho-sociale.

En dépit des succès obtenus, des défis subsistent, notamment liés à la pesanteur socio-culturelle, à la faible présence des structures de référencement, et aux difficultés de déplacement dues aux attaques et aux Engins Explosifs Improvisés. Dans les zones de Gao et Mopti, les équipes ont en effet un accès difficile à certaines zones, l'assistance humanitaire est contrainte d'être délivrée dans les zones urbaines de rassemblement.

Pour la phase suivante du projet, les perspectives incluent une intensification de la sensibilisation et du plaidoyer en faveur de la libération de la parole des victimes, ainsi que l'identification de nouveaux partenaires pour le référencement des cas de protection. Cependant, il est important de noter que les obstacles liés à l'insécurité persistante dans les déplacements des personnes référées resteront les principales limites de cette activité. Selon les résultats de l'évaluation externe finale, dans le domaine spécifique de la protection, le PGI est en phase d'institutionnalisation au sein de la CRM. Dans cette optique, la CRM, avec le soutien de la CRB, a joué un rôle essentiel dans l'intégration des principes de PGI à sa réponse aux crises maliennes, dans le cadre du programme AMoPAH. Plus spécifiquement, elle a collaboré avec le CICR pour rétablir les liens familiaux, organisé des séances de sensibilisation sur les droits de l'homme et travaillé en étroite collaboration avec les autorités locales et les communautés pour garantir le respect des principes humanitaires. A travers cette approche d'intégration, AMoPAH a œuvré en faveur de la protection des droits fonciers et d'accès à la terre, des droits des femmes et des filles, ainsi que des victimes de violences basées sur le genre (VBG). Dans ce cadre, la CRM a mis en place des mécanismes de gestion de cas de protection et de référencement, accompagnés de services santé mentale et de soutien psychosocial aux personnes déplacées ayant développé des traumatismes dans le cadre du conflit. Il s'agit d'une approche relativement nouvelle de la CRM, qui priorise la santé mentale au même titre que les besoins primaires.⁶⁶ Plusieurs informateurs et bénéficiaires ont mis en avant l'importance du soutien psychosocial apporté par la CRM à des populations ayant fui des situations de conflit et ayant été témoins de scènes traumatisantes. Certains ont noté une amélioration de leur état psychologique et ont rapporté que le soutien psychosocial de la CRM avait permis aux familles déplacées de retrouver une certaine stabilité. Au-delà de leurs impacts positifs sur les personnes déplacées, ces activités ont permis aux communautés hôtes de mieux comprendre et gérer les traumatismes, violences, maladies mentales, et défis sociaux auxquels elles sont confrontées. La CRD, par l'intermédiaire de la CRM a également mis en place le programme PRECO, complémentaire à AMoPAH. Alors que le programme AMoPAH se concentre sur la sensibilisation à la protection, le programme PRECO se concentre sur la prise en charge et la réinsertion socioprofessionnelle des victimes de violences de genre. L'un des informateurs a souligné que ce type d'approche PGI met du temps à être intégré par les équipes sur le terrain, en particulier lorsque les activités ne sont pas, de prime abord, liées à ces problématiques. Ce paradigme, qui consiste à placer la santé mentale sur le même plan que les besoins perçus comme essentiels, représente un changement d'approche considérable.

En termes d'inclusion, le programme a ciblé divers types de bénéficiaires, y compris des individus souffrant de handicap. L'un d'entre eux, malvoyant, a par exemple expliqué qu'il avait besoin d'assistance pour effectuer les tâches simples et répondre à ses besoins quotidiens, mais que le programme lui avait permis d'obtenir une forme d'indépendance financière grâce à l'achat de bétail effectué par l'intermédiaire des transferts. A ce sujet, l'un des informateurs a souligné que l'approche de ciblage avait permis de contourner d'éventuelles discriminations et/ou la sélection de personnes ne répondant pas aux critères établis par la CRM.⁷

- Au Niger

Les services de protection développés par le programme se déclinent en deux approches : des points de Services Humanitaires à Talladjé (Niamey) et Tillabéry et des actions au sein des communautés et de leurs structures de santé.

En ce qui concerne la première approche, deux **points de services humanitaires** ont été développés : à Talladjé (Niamey) et à Tillabéry. Ces points de services humanitaires offrent ainsi un large panel d'assistance pour répondre à la plupart des besoins de protection des personnes déplacées, tout en maintenant une offre de service aux communautés hôtes.

Ils ont intégré les activités suivantes :

- L'**assistance médicale** : les consultations effectuées ont enregistré principalement des pathologies telles que les affections respiratoires, le paludisme, les troubles digestifs et urinaires, ainsi que des cas de maladies non transmissibles. La saison des pluies génère un pic de consultations, principalement pour le paludisme, première cause de visite. Les retours des patients sont positifs, au cours d'enquête de satisfaction, il ressort que 100% soulignent l'amélioration de leur santé grâce aux soins et aux médicaments gratuits obtenus. Au total sur les deux ans du programme, 9.473 personnes dont 60% de femmes ont bénéficié de l'assistance médicale à travers les points de services humanitaires.
- Le **soutien psycho-social**, offert via diverses activités telles que les écoutes actives, les entretiens individuels ou en groupe, les visites à domicile et les activités créatives, a apporté un réel soutien aux bénéficiaires, en particulier aux personnes déplacées, aux migrants et aux populations vulnérables. Les enquêtes de satisfactions font ressortir que, 90% ont aperçu une amélioration de leur cadre de vie, surtout du bien-être des enfants qui se retrouvent pour se distraire et s'intègrent socialement et oublient l'isolement causé par le déplacement de leur lieu de vie. Ces activités ont aussi renforcé la cohésion entre les ménages et les communautés.
- Le renforcement du **Service de Rétablissement des Liens Familiaux** (RLF) déjà soutenu par le CICR. La CRB a mis à disposition du bureau CICR de Niamey 2 délégués CRB sur une période 6 mois (2 missions de 3 mois successives) pour définir les curricula de formation et co-animer les formations des volontaires RLF. Ces missions ont aussi permis de mettre en place des points de contact avec des connexions Internet pour aider les personnes déplacées à renouer avec leurs proches via les réseaux sociaux. Pour des raisons de sécurité et de confidentialité liée à la politique de protection des données personnelles, les chiffres liés à cette activité dépendent du cadre spécifique du CICR et ne peuvent être communiqués.
- Des **assistances spécifiques** sous forme de distributions ou de transferts monétaires viennent répondre aux besoins essentiels des communautés (Cf Résultat 2). Certaines ont été octroyées pour répondre à des situations d'urgences. Ainsi 33 personnes (dont des PDI et familles d'accueil) victimes d'incendie au niveau de la commune 4 de Niamey ont ainsi pu bénéficier de kits en non-vivres au niveau du PSH (Point de Service Humanitaire) de Talladje à Niamey.

Dans le cadre de la deuxième approche, les actions au sein de la communauté, le projet a déroulé des activités de prévention sur les risques de protection, via :

- Le **soutien aux structures de santé**, pour renforcer l'offre de soins des services publics. Cela s'est traduit par un accompagnement des soignants pour l'accueil des personnes référées par la Croix-Rouge et par le renforcement des capacités du personnels soignants. Au total 33 soignants ont profité des sessions de formation depuis 2022.
- La **sensibilisation** sur des thématiques clés liées à la protection de la santé et au soutien psychosocial. Ces sessions ont touché au total sur les 2 ans plus de 16 500 personnes, dont 60% étaient des femmes. Elles portaient sur des sujets variés tels que l'hygiène, la prévention des maladies, la gestion du stress et des affections dermatologiques, contribuant ainsi à réduire les risques sanitaires et ceux liés aux traumatismes. Au regard des enquêtes, 87% des personnes enquêtées apprécient les lieux, l'accueil et les thèmes abordés pendant les activités de sensibilisations.
- Des **dispositifs communautaires de protection** ont été instaurés dans la région de Tillabéry, avec la création de comités dans plusieurs villages. Ces comités visent à renforcer les mécanismes locaux de protection, à identifier les cas nécessitant une prise en charge et à orienter ces derniers vers les structures adaptées. Ces actions ont été menées dans un esprit d'intégration de l'approche protection au sein des communautés locales. Sur les villages d'intervention du programme, 3 présentent un

comité de protection villageois (Diomona, Famalé et Ayorou) depuis début 2023. Pour compléter ce dispositif à Kandadji l'équipe programme a procédé à la mise en place d'un comité de protection supplémentaire au 3^e trimestre. Des sessions de formations ont permis d'initier les participants aux mécanismes de protection à base communautaire, de renforcer les mécanismes endogènes de protection dans les localités d'Ayorou, de Diomona, de Famalé et de Kandadji et enfin de faciliter l'identification et l'orientation des éventuels cas de protection vers les structures de prises en charges.

Au Rwanda

Les activités déroulées dans le cadre de ce résultat concernent :

- **Les services de premiers secours d'urgences** et de soutien psychologique dans les camps de réfugiés couverts par le programme (Mahama et Nyabiheke). En cas d'urgences, les volontaires fournissent, à domicile, les soins de premiers secours (massage cardiaque, pansement...) avant le transport des patients par brancards ou à l'aide de l'ambulance vers le centre de santé du camp ou le centre hospitalier du district ou à Kigali pour recevoir les soins appropriés.
- **L'appui psychologique** est délivré par les volontaires aux victimes de maladies chroniques, aux personnes en détresse psychologique ou aux personnes en situation d'handicap physique et à leurs entourages à travers l'écoute active pratiquée lors des visites à domicile, les jeux de société en faveur des enfants et le référencement vers les acteurs spécialisés pour la prise en charge. Un nombre total de **12677** personnes dont **115** personnes handicapées (physique et mental), **408** personnes âgées et **1135** enfants ont bénéficié des référencements de la Croix-Rouge Rwandaise, ce à travers les services du premier secours d'urgence et du premier secours psychologiques.

SR 1.2. La cohésion sociale entre les communautés est renforcée à travers des sensibilisations et/ou des formations

Au Burkina Faso

Au regard des risques de conflits inter communautaires, la cohésion sociale est un enjeu majeur dans les zones d'intervention. Cela s'est traduit sur le programme par une série d'activité qui sera intégrée dans la stratégie globale, d'offres de services proposés par la CRBF.

Ainsi, les activités déployées dans et autour du centre d'écoute de Kaya ont pour but de mobiliser les communautés hôtes et les personnes déplacées pour promouvoir des rencontres et de la mixité sociale.

De la même manière, la CRBF tend à mobiliser des volontaires parmi les différentes communautés pour respecter la diversité sociale des communautés dans lesquels elles interviennent. Cette tendance permet aussi de maintenir du lien social entre communautés où certaines d'entre elles sont stigmatisés du fait de l'activité des groupes armés.

Au Mali

Afin de favoriser la cohésion sociale entre les PDI sur leurs sites et les populations hôtes, un ensemble d'activités stratégiques a été mis en place, mettant particulièrement l'accent sur la prévention des conflits intercommunautaires. Dans le cadre de différents dialogues communautaires, des **échanges** via des rencontres intercommunautaires ont permis de réunir divers groupes ethniques, impliquant notamment les leaders d'opinion. L'objectif était de favoriser le partage et la collaboration en vue de gérer pacifiquement les conflits éventuels au sein et entre ces groupes. Cette approche visait à établir des mécanismes endogènes de prévention des tensions et à renforcer la compréhension mutuelle.

Un plan de **Communication pour le Changement de Comportement** a aussi été développé, reposant sur divers canaux : théâtre-débats et causeries de groupes. Ces activités ont touché plus de 33 432 personnes, dont 7% étaient des populations hôtes. Notamment, une attention particulière a été portée à inclure les personnes vivant avec un handicap, représentant 1% de l'audience cible. Cette approche a contribué à sensibiliser et à influencer positivement les attitudes, renforçant ainsi les liens sociaux.

Les **activités récréatives** ont également constitué un volet important de cette démarche, principalement sous la forme de jeux de société tels que des matchs de football à Bamako. Cependant, la situation sécuritaire a entravé le déploiement de ces activités dans les régions du centre et du nord, en raison des risques liés au regroupement des populations. Malgré ces contraintes, des petites initiatives ont pu être réalisées en

collaboration avec les leaders communautaires et les responsables des sites PDI, soulignant l'importance de créer des espaces de rencontre et d'échange même dans des contextes complexes.

Ces efforts ont donc non seulement promu la cohésion sociale entre les PDI et les populations hôtes, mais ont également jeté les bases de mécanismes endogènes de prévention des conflits intercommunautaires. La création de cadres de rencontre et d'échange, ainsi que le recours à des activités récréatives adaptées au contexte sécuritaire, ont contribué à renforcer la résilience communautaire et à favoriser une compréhension mutuelle, réduisant ainsi les risques potentiels de tensions. Cela est amplement illustré par les résultats de l'évaluation externe qui démontrent qu'à travers le programme AMoPAH, la CRM a mis en place des mécanismes pour impliquer les représentants ethniques des communautés hôtes et déplacées dans la planification et la mise en œuvre des activités. Cette approche a permis à la CRM de créer un espace de dialogue et de concertation entre différents acteurs clés, afin de soutenir la compréhension et la confiance mutuelle, en amont de l'implémentation d'activités visant à renforcer la cohésion sociale. Ces activités étaient composées de campagnes de sensibilisation à la diversité, aux droits des femmes, et à la résolution pacifique des conflits, et avaient pour objectifs d'œuvrer pour l'amélioration des relations intra- et intercommunautaires, mais aussi familiales. Les témoignages des participants et informateurs interrogés dans le cadre de cette évaluation suggèrent que ces activités ont permis de tempérer les tensions en favorisant le dialogue et la compréhension entre diverses communautés.

- Au Niger

Les activités de cohésion sociale au Niger se sont déroulées sur deux axes : l'amélioration des compétences de la CRN en termes de facilitatrice de la cohésion sociale d'un côté, et le soutien des mécanismes de cohésion sociale déjà présents au sein de la communauté de l'autre côté.

En ce qui concerne le premier axe, 16 formateurs de la CR nigérienne ont été formés pour créer un pool de formateurs des chefs d'équipes de volontaires. Ces derniers ont pu transmettre leur compétence aux volontaires afin de bien mener les activités de prévention, d'analyse et de gestion des conflits. Une fois outillées, les équipes et les volontaires ont pu mener une série d'activité visant à prévenir les conflits, notamment des discussions avec les leaders traditionnels, les autorités locales, et les organisations de la sociétés civiles. Ainsi : Un travail au niveau des leaders traditionnels a permis de **former 28 prêcheurs** sur la thématique de la cohésion sociale dans 7 villages de la région de Maradi (Limantchi, Guidam Alkali, El Gada, Kabra, Dan Kano, Chawagui et Charkin Abzin). De plus, **52 séances de prêches et de sensibilisations communautaires** ont eu lieu en 2023 sur différentes thématiques de protection et de cohésion sociale (coexistence pacifique, droits des femmes et des enfants, mariages précoces et/ou forcées, mendicité et travail des enfants ...).

Concernant le deuxième axe, le soutien aux mécanismes communautaires de cohésion sociale, le présent programme a pu produire une cartographie des conflits et un plan d'action pour le renforcement de la cohésion sociale, dans majorité des localités ciblées dans la région de Tillabéry.

Des comités de protection villageois ont ainsi pu être soutenue. Une cartographie des mécanismes de résolution des conflits existants au sein des communautés a permis de définir un plan pour leur redynamisation et accompagnement.

Ces comités de protection villageois ont été formé sur la protection à base communautaire avec l'objectif de :

- Initier les participants aux mécanismes de protection à base communautaire ;
- Renforcer les mécanismes endogènes de protection dans les localités d'Ayorou, Diomona, Famalé et Kandadji ;
- Faciliter l'identification et l'orientation des éventuels cas de protection vers les structures de prises en charges.

Ces comités ont initié des dialogues communautaires sur la base de la cartographie des conflits. En fin de programme on a déjà pu constater la résolution pacifique de conflits intercommunautaires -notamment dans les zones de rassemblements des personnes déplacés, en lien avec les communautés hôtes.

Selon les résultats de l'évaluation externe finale, grâce à l'élaboration d'une cartographie locale des conflits et tensions existants, la CRN a défini un plan d'action pour renforcer le vivre-ensemble entre communautés hôtes et populations déplacées. Pour mettre en place ce plan d'action, la CRN a formé ses équipes, dans le cadre d'AMoPAH, afin qu'elles puissent désamorcer les conflits et tensions. La CRN a également conduit

11 campagnes de sensibilisation à Tillabéry et Maradi, auprès des autorités locales et des Imams et Oulémas, dans les villages cibles, aux questions de protection, discrimination et stigmatisation. L'approche communautaire adoptée par AMoPAH, centrée sur le rôle du chef de village et des leaders religieux, apparaît comme l'un des facteurs déterminants du renforcement de la cohésion sociale. Le chef de village et les leaders religieux ont été utilisés comme vecteurs de transmission de messages d'accueil, d'acceptation, de sensibilisation et de protection, afin d'opérer une transformation des perceptions négatives à l'égard des populations déplacées. Bien que plusieurs bénéficiaires aient souligné l'impact des transferts monétaires et des activités génératrices de revenu sur l'établissement de relations plus harmonieuses entre différents groupes en encourageant les interactions. La CRN a également mis en place de multiples activités visant à renforcer la cohésion sociale dans les communautés cibles. Au-delà des concours et jeux pour renforcer les liens inter et intra-communautaires, en favorisant une compréhension mutuelle entre différents groupes, la CRN a par exemple mis en place une caisse de dépôt d'argent. Le principe de cette caisse était de recueillir, de manière volontaire, des contributions financières par et pour les femmes déplacées et de la communauté hôte. Cela a permis à certaines femmes de couvrir des frais médicaux au sein de leur foyer. La CRN a également conduit des campagnes de sensibilisation dans des zones où la cohabitation entre populations déplacées et hôtes s'était envenimée. À la suite de ces campagnes, l'un des participants a noté une nette amélioration des relations entre ces deux groupes - "nous sommes devenus les membres d'une même et unique famille". Selon l'un des informateurs, le maire d'Ayorou (Tillabéry) a souligné l'utilité publique des activités d'AMoPAH, qui ont permis de réduire considérablement les tensions liées à la coexistence de différentes populations. Des hommes déplacés, participant aux discussions de groupe, ont également noté une meilleure intégration au sein de la communauté hôte à la suite des campagnes de sensibilisation d'AMoPAH.

- Au Burundi

La stratégie de la CR burundaise en matière de renforcement de la cohésion sociale a reposé sur le soutien de mécanisme communautaire appelés clubs Mugona Iki. Au total 49 clubs ont ainsi été appuyés, 12 dans la commune de Mishiha et 37 dans la commune de Giteranyi.

Ces organisations communautaires, composés de volontaires CR, animent et mobilisent les riverains autour des activités du programme. Ils ont la responsabilité de collecter et de faire remonter les plaintes et doléances, d'y apporter une réponse avec le soutien des responsables de la Croix-Rouge, en mettant la priorité sur le renforcement de la protection des droits.

Le soutien à ces groupes a permis d'impulser une dynamique communautaire dans les unités collinaires ciblées dans le programme, facilitant la communication, les échanges et le règlement des conflits -notamment sur les enjeux d'accès à la terre et d'exploitation agricole pour les nouveaux arrivants et retournés.

Pour lancer cette dynamique, la CRBu a menées dans la commune de Mishiha 42 activités ludiques et sportives au sein des communautés, intégrant les PDI : danses traditionnelles, matchs de football et causeries. Ces activités ont touché 2.826 personnes au total dont 1.142 hommes adultes, 457 femmes adultes, 793 garçons, 302 filles, 132 personnes âgées, 418 PDI, 18 handicapés, 38 personnes âgées catégories des PDI, 11 orphelins.

Parallèlement 10 séances ont été organisées dans 5 écoles, sur la prise en charge des personnes victimes de VBG, avec la participation de 208 jeunes garçons et 180 jeunes filles, soit 388 personnes dont 13 PDI.

87 actions de communication et de sensibilisation ont été réalisées dans la commune de Giteranyi. Dans un but de promotion de la cohésion sociale et de la cohabitation, des journées de solidarité mensuelle ont été organisé avec les différentes unités collinaires, pour la diffusion et la sensibilisation sur la résolution pacifique et la cohésion sociale. Le domaine de l'arbitrage de conflits fonciers a nécessité un travail spécifique pour identifier les parties prenantes et réaliser un travail de médiation.

302 élèves ont aussi participé au camp de vacances avec des volontaires de la Croix-Rouge. Cela a été l'occasion pour diffuser les principes Croix-Rouge, former aux premiers secours, animer des discussions sur la prévention des VSBG, sur la communication non violente et le renforcement des groupes d'entraide communautaires.

Les clubs DIH lancés en 2022 ont aussi permis de sensibiliser aux violences basées sur le genre, et à la façon dont se fait la prise en charge des personnes victimes de ces violences.

Enfin le mécanisme de remontée des plaintes et doléances a permis de renforcer la qualité des opérations mais aussi d'offrir un service d'écoute en cas de besoin de protection. Cette remontée des feed-back des communautés passe par 2 canaux : les clubs Mugona Iki et la Hotline de la CRBu.

Ces deux mécanismes ont bénéficié du soutien du programme. Sur la période, les retours des communautés ont porté essentiellement sur les retards dans la réception du cash par certains bénéficiaires, causés par des erreurs d'encodage des numéros de téléphone. Ces plaintes ont été prises en compte et traitées, et ces bénéficiaires ont pu trouver satisfaction.

- **Au Rwanda**

La CRR a multiplié les séances de sensibilisation dans les camps et les communautés d'accueil, via la stratégie porte à porte, l'utilisation des équipements de sensibilisation de masse (radio mobile et mégaphones), les séances de sensibilisation conduites par les membres des clubs d'hygiène sur des thématiques diverses :

- Hygiène corporelle et hygiène de l'eau ;
- La santé de la reproduction et les maladies sexuellement transmissibles ;
- La prévention des maladies respiratoires ;
- La malnutrition et les maladies diarrhéiques ;
- La sécurité alimentaire...

Ces séances de sensibilisations ont rassemblé environ **123 482** participants composés d'adolescents et de personnes adultes issues aussi bien des camps que des communautés d'accueil.

Dans le cadre de la lutte contre la malnutrition, **4653** jardins potagers ont été mis en place dans les camps de Mahama (1700 potagers) et Nyabiheke (912 potagers) et dans les communautés hôtes autour des camp (500 potagers à Mahama et 1541 à Nyabiheke). Outre les centres de santé de Alight et Save The Children qui bénéficient des légumes en provenance des jardins potagers de la CRR, **3336** ménages vulnérables ont été servis avec des légumes pour améliorer la qualité de leur régime alimentaire.

Par ailleurs, la sensibilisation via l'application « Tantine » a permis d'aborder la thématique sur la santé de la reproduction auprès des adolescents, des jeunes et des personnes adultes. Les participants aux séances de sensibilisation sont estimés à **1 516** personnes parmi lesquelles 713 sont des jeunes et adolescents. Parmi les personnes adultes, la proportion des femmes est plus importante (80%) que celle des hommes. Des efforts sont mis en œuvre pour sensibiliser les hommes à participer davantage aux séances d'animation « Tantine », ce pour faciliter l'application des mesures liées au planning familial au sein des foyers. Des activités récréatives intercommunautaires - comme les tournois de football, les jeux, danses, pièces théâtrales ont été organisées aux camps et dans les communautés hôtes en faveur des jeunes et l'ensemble des membres des 2 communautés (489 participants à la dernière compétition inter village dont 54% issu de la communauté d'accueil). À cela s'ajoutent des séances d'animation avec les enfants, les adolescents et jeunes dans le cadre des activités de PSS. Au total, les participants à ces séances sont estimés à **28102** personnes dont 22763 garçons et 5339 filles. Il s'agit essentiellement des enfants, adolescents et des jeunes âgés de 6 à 25 ans. Cette activité est indispensable pour restaurer la santé mentale des bénéficiaires dont la majorité, surtout parmi les migrants installés dans le l'ETM (Emergency Transit Mechanism) de Gashora, en provenance de la Libye ont été victimes de violence physique ou de traumatisme psychologique. Ceci permet également de renforcer les liens de solidarité entre les réfugiés et les populations des communautés d'accueil.

4.3.5.3. Résultat 2. Les vulnérabilités des personnes déplacées, réfugiées, retournées et des communautés hôtes sont réduites, à travers la fourniture d'une assistance humanitaire multisectorielle

● **Indicateurs pour ce résultat**

IOV 2.1 : Pourcentage des personnes qui reconnaissent que leur vulnérabilité est réduite à la suite de l'assistance humanitaire multisectorielle (santé, protection, alimentation et hygiène), désagrégé par âge, sexe, handicap et statut

- **Au Burkina Faso**

Cible : 90%

En cours : ND

Commentaires : Une enquête finale est programmée en 2023.

- **Au Mali**

Cible : 80%

Atteint et dépassé : 110%

Commentaires : La cible a été dépassée car était de 2 060 ménages mais nous avons atteint 2 260 ménages bénéficiaires.

- **Au Niger**

Cible : 90%

En cours : 95%

Commentaires : Seulement le 5% des personnes bénéficié du support de la Croix-Rouge ont déclaré que leur vulnérabilité n'a pas été réduite. Une enquête finale est ainsi programmée en 2023 pour monitorer l'Evaluation de cet indicateur.

- **Au Burundi**

Cible : 90%

En cours : ND

Commentaires : Une enquête finale est programmée en 2023.

- **Au Rwanda**

Cible : 80%

En cours : ND

Commentaires : Une enquête finale est programmée en 2023.

4.3.5.3.1. SR 2.1. Les besoins essentiels (assistance alimentaire, renforcement des moyens d'existence, santé...) des bénéficiaires ciblés sont couverts à travers des TM/distributions/formations

• **Indicateurs pour ce sous-résultat**

IOV 2.1.1 : Nombre de personnes assistées à travers des TM/distributions (désagrégué par âge, sexe, handicap et statut) [Burkina, Mali, Niger, Burundi]

- **Au Burkina Faso**

Cible : 17.430 personnes (soit 2.490 ménages, dont 2.000 en TM et 490 en Kits)

Atteint et dépassé : 32.922 personnes

Commentaires : 32.922 personnes ont été assistées, soit 30.114 bénéficiaires des TM et 2.808 en kits NFI. Cette activité a été donc réalisée dans son intégralité.

- **Au Mali**

Cible : 13.140 (soit 2.190 ménages)

Atteint : 20.919

Commentaires : La cible a été dépassé. Un total de 20.919 personnes assistées, dont 71% de personnes déplacées internes, 29% de population hôtes. En particulier :

En ce qui concerne les Transferts Monétaires, 13 492 personnes (6 880 hommes, 6 611 femmes) on été assistées ; dont

- Koro : 2 356 personnes déplacées
- Gao : 6 600 personnes déplacées
- San : 2 800 personnes déplacées
- Bamako : 1 736 personnes déplacées

8027 personnes (3.267 hommes, 4 760 femmes) ont bénéficié de kits NFI :

- Gao : 2.294 personnes déplacées
- Bamako : 5.733 personnes dont 92% de déplacés et 8% de population hôte et 46 personnes souffrant d'un handicap

- **Au Niger**

Cible : 2.800 ménages (dont 900 ciblés par CRB et 1.900 par la CRD)

En cours

Commentaires : En ce qui concerne les transferts monétaires, 900 ménages ont été ciblés par la CRB, soit 100% par rapport à la prévision.

Après une étude de marché et une enquête rapide auprès des communautés, les distributions ont été essentiellement composées d'articles ménagers, de kits d'hygiène et de dignité, de nattes, de couvertures et

de moustiquaires. Elles ont concerné 3.093 personnes, dont 63% de femmes, 60% de PDI, 33% de population hôte et 7% de migrants retournés. Des vivres sous forme de vouchers ont aussi été distribués dans le site d'Ayorou.

Dans le cas spécifique de Niamey, 44 femmes ont bénéficié de vivres (riz, huile, haricot, sucre et sel)

- **Au Burundi**

Cible : 259 ménages

Atteint : 259 ménages

Commentaires : Au total, 554 personnes ont été ciblées, soit 59 ménages en TM et 200 en TM dédiés au soutien scolaire. Prévu d'ici début 2023, nous prévoyons organiser une assistance via TM pour le soutien aux frais médicaux et frais scolaires, distributions d'arbres et de semences auprès de 200 ménages

- **Au Rwanda**

IOV 2.1.2 : % des bénéficiaires d'AGR et des formations professionnelles déclarant avoir augmenté leurs revenus

Cible : 80%

En cours : ND

Commentaires : Une enquête est planifiée en fin de programme

4.3.5.3.2. SR 2.2 Les ménages vulnérables voient leurs abris reconstruits ou rétablis, leurs besoins en articles ménagers essentiels satisfaits et leur hygiène améliorée de façon digne et sûr

• **Indicateurs pour ce sous-résultat**

IOV 2.2.1 : Nombre ménages ayant bénéficié de la réhabilitation/construction de leurs abris / qui voient leurs abris réhabilités

- **Au Burundi**

Cible : 535 ménages

En cours : 146

Commentaires : Au total, 146 ménages ont été assistés dans la reconstruction totale de leurs abris. De plus, un appui en kits toiture au profit de 180 ménages est en cours.

4.3.5.3.3. SR 2.3 Un système de financement rapide Crisis modifier permet de répondre promptement et efficacement à de nouvelles crises humanitaires qui se présenteraient pendant la période du programme sur l'ensemble du territoire des pays du programme

• **Indicateurs pour ce sous-résultat**

IOV 2.3.1 : Nombre de personnes assistées désagrégé par âge, sexe, handicap et statut (tous les pays)

Cible : ND

En cours : 2.935

Commentaires : Le *crisis modifier* a été activé au Mali, où 650 ménages représentant de la région de Gao représentent 1 425 femmes et 2 935 hommes dont 165 personnes en situation de handicap (17 femmes et 148 hommes). Ces personnes étaient toutes déplacées suites aux violences dans la zone de N'tillit.

• **Mise à jour des bénéficiaires (statut + nombre)**

	Ménages		Personnes	
Pays	Cible	Réalisé au RI	Cible	Réalisé au RI
Burkina Faso	3.640	3.640	37.363	37.636
Mali	1.090	3.242	6.540	32.013
Niger	2.336	1.650	2.210	18.262
Burundi	594	205	3.564	1.026

Rwanda	14.412	14.412	57.650	57.650
---------------	--------	--------	--------	---------------

Sexe			
Pays	M	F	Total
Burkina Faso	1.364	1.444	2.808
Mali	16.641	15.372	32.013
Niger	7.337	10.925	18.262
Burundi	515	511	1.026
Rwanda	28.249	29.401	57.650

Présence d'handicap					
Pays	Visuel	Auditif	Moteur	Cognitif	Total
Burkina Faso	76	-	-	-	76-
Mali	250				250
Niger	-	-	-	-	1.495
Burundi	5	2	-	-	7
Rwanda	-	-	-	-	-

- **Mise à jour des activités en lien avec ce résultat**

SR 2.1. Les besoins essentiels (assistance alimentaire, renforcement des moyens d'existence, santé) des bénéficiaires ciblés sont couverts à travers des TM/distributions/formations

- **Au Burkina Faso**

L'assistance dispensée dans le cadre d'AMOPAH vise l'**assistance alimentaire** aux ménages les plus vulnérables pendant la période de soudure et le soutien à des AGR ménages.

Cette assistance qui a visé 3150 ménages (34 555 bénéficiaires) très pauvres et pauvres a été réalisée à Gorgadji (région du Sahel, province du Seno) en vue d'apporter une assistance aux anciens PDI et hôtes vulnérables selon les critères HEA (analyse de l'économie des ménages). Notons qu'au même moment, il y a eu une alerte à Gorgadji et la Croix-Rouge a effectué un nouveau ciblage de 329 nouveaux ménages qui ont bénéficié de l'assistance en même temps que l'assistance soudure (cette assistance RRM a été couverte sous financement ECHO).

Au niveau des commerçants de Gorgadji impliqués dans la mise à disposition des vivres/non vivres, des difficultés d'approvisionnements ont été rencontrés à cause du blocus par les groupes armés contraignant les commerçants à profiter des convois militaires pour l'acheminement des vivres.

Les ménages bénéficiaires sont divisés en trois catégories et reçoivent des montants différents en fonction de la taille ou du nombre de personnes dans le ménage. Chaque ménage choisit librement les vivres dans le magasin du commerçant selon ses préférences alimentaires jusqu'à la hauteur de son montant. Le solde doit être égale à zéro à la fin de l'opération. Des sensibilisations sont menées pendant la distribution pour amener les bénéficiaires à diversifier leur choix dans l'objectif d'atteindre la norme de 2100kcal/p/j parce que la tendance est de prendre tout en céréales au détriment des autres aliments.

Deux distributions ont déjà été faites à Gorgadji en juillet et en août. Ce programme s'intégrant à un plan d'action cofinancé par la DG ECHO, la moitié de la première distribution (juillet) et l'entièreté de la deuxième distribution (août) ont été imputées sur le programme AMOPAH.

Concernant la mise en place des activités génératrices de revenus (AGR), une enquête de collecte des données a été faite durant le mois de juillet en vue d'analyser la faisabilité des AGR et d'identifier les différents

bénéficiaires dans les communes de Gorgadji et de Pensa. Les données ont été épurées et il est prévu, un atelier visant à analyser et identifier les types d'AGR afin de pouvoir sélectionner les bénéficiaires à partir des critères qui seront définis.

- Au Mali

L'**assistance humanitaire** s'est déroulée au travers de deux modalités : le transfert monétaire et distribution de vivre et non vivre.

- Les **transferts monétaires** ont touché 13 392 personnes dont près de la moitié issue des personnes déplacées dans la région de Gao. Au regard du contexte humanitaire et de l'afflux de déplacés, le programme a aussi fait le choix d'étendre les transferts monétaires dans d'autres régions du Mali. Ainsi 350 ménages à San, 262 à Koro et 248 à Bamako ont bénéficié de transferts monétaires pour contribuer à leur réinsertion et réintégration. Une enveloppe totale de 113 217, soit un montant de 181€ par ménage a été distribué pour permettre à 5 152 bénéficiaires de ces villes de pouvoir couvrir des besoins les plus urgents. Parmi les bénéficiaires, 83 sont en situation de handicap à San et 68 à Koro.

Ces ménages ont été ciblés à la suite d'une évaluation sur la base d'indicateurs de vulnérabilités. Au préalable, des comités de ciblage ont été mis en place pour le ciblage des bénéficiaires et des comités de plainte pour la gestion des plaintes et de mécanisme de retour d'information. Ces bénéficiaires ont été sélectionnés parmi les personnes déplacées internes victimes du conflit pour couvrir leurs besoins alimentaires et non alimentaires.

Parmi ces actions de réponse d'urgence, une assistance particulière a été déployée pour porter assistance à 200 personnes déplacées à la suite des attaques perpétrées dans la région de Gao, dans la commune rurale d'Anchawadji. Cette assistance a permis de faciliter l'achat de vivres et non vivres. Cette assistance a été réalisé après une évaluation rapide tenue fin mars, dès que les attaques ont eu eu lieux.

Dans la région de Mopti, des actions de **préparation à la réponse humanitaire** ont permis le ciblage de 1 090 ménages, soit 6 540 personnes. Cette activité a permis de garantir un ciblage basé sur l'implication des communautés, notamment au travers de critères distinguant les ménages hôtes, les déplacés et les ménages retournés. L'évaluation des besoins tenue en septembre 2022 a permis d'identifier les ménages les plus vulnérables. D'un commun accord avec les communautés et les autorités, un accent particulier a été donné aux ménages reposant sur des femmes seules, ou sur des mineures ne bénéficiant pas de famille d'accueil, de femmes enceinte ou allaitantes et de jeunes enfants. L'ensemble du processus de ciblage s'est effectué sur la plateforme digitale Kobo Collect, facilitant ainsi la gestion des données.

Ces activités d'évaluation et de ciblage ont permis de préparer la distribution programmée fin décembre 2022, sous forme de transfert monétaire, via mobile money. Afin de rationaliser le recours au transfert monétaire, le Mouvement Croix-Rouge au Mali expérimente le recours à la **plateforme digitale Red Rose**. Dans ce cadre une distribution pilote basée sur l'outils Red Rose devrait être planifié début 2023.

En matière de **distribution de vivre et de non vivre**, 8 027 personnes ont bénéficiés de kits sur la période. A Gao, la distribution des kits a concerné 1 100 ménages dont 46 personnes en situation de handicap, soit un total de 5 733 bénéficiaires indirects. Au regard des besoins évalués avec les communautés, ces kits étaient essentiellement composés de moustiquaire et de matériel d'hygiène.

À Bamako, en août 2022, 450 ménages, soit 2 294 personnes (688 hommes et 1605 femmes) ont bénéficié d'une assistance, composée de kits ménages intégrant des moustiquaires, masques de protection et matériel d'hygiène.

- Au Niger

La réponse humanitaire a permis de porter assistance à 18 262 personnes, dont 10 925 femmes et 3 261 enfants de moins de 5 ans, et à 1 495 personnes à besoin spécifique (femmes enceintes et allaitantes, personnes âgées, personnes en situation de handicap, etc.).

Dans la région de Maradi, cette assistance s'est déclinée en un **transfert monétaire** aux 900 ménages identifiés courant septembre 2022, après un processus de ciblage reposant sur des comités villageois mis en place en début d'année, ainsi que sur les mécanismes de retour d'information communautaire. Les ménages ciblés ont été distingués en fonction de leurs vulnérabilités, en distinguant les ménages hôtes, les déplacés, les réfugiés et les ménages retournés. Les critères de vulnérabilités ont été pré identifiés par les comités de ciblage, en retenant 12 critères basés sur les ressources et la composition du ménage, la présence de personne souffrant d'un handicap, de femme enceinte ou allaitante et d'enfant de moins de 5 ans. Ce ciblage a été couplé à une enquête d'évaluation des besoins et d'une étude de marché pour confirmer le choix de l'assistance par transfert monétaire ainsi que le montant à transférer.

Dans les régions de Tillabéry et Niamey, 2 779 personnes ont bénéficié d'une **assistance en vivre et non-vivre** pour couvrir leurs besoins de base. Des articles ménagers essentiels, des kits d'hygiène et de dignité ont ainsi bénéficiés à 2 011 femmes et 778 hommes affectés par le déplacement (qu'ils soient déplacés, migrants ou communautés d'accueils). Une attention particulière a été portée pour préserver l'intégrité physique et mentale des personnes, tant dans le choix de la composition de l'assistance que dans la modalité utilisée (préservation de l'anonymat, identification de besoins spécifiques, référencement des cas de protection, etc.). L'étude de satisfaction réalisée à Niamey et Tillabéry a fait ressortir un taux moyen de 75% de satisfaction des bénéficiaires par rapport à l'ensemble des activités d'assistance.

Des **soutiens spécifiques** ont été réalisés pour apporter une assistance « sur mesure », par exemple à Niamey auprès de 44 femmes identifiées comme « très vulnérable » avec la distribution de vivre (riz, huile, haricot, sucre et sel) et de non-vivre (moustiquaire, bouilloire, couverture, gobelet et couches pour bébé) afin de résister à la période de soudure dans un contexte de crise alimentaire et pastorale dans le pays.

- Au Burundi

Au niveau du Burundi, l'activité de **suivi du transfert monétaire** est en cours de finalisation, pour assister les 59 ménages bénéficiaires restant de la phase précédente.

En effet sur les 375 bénéficiaires identifiés lors du programme DGD Humanitaire 20 -22, seuls 316 ont pu être pris en charge avant la fin du programme en mai 2022. Dès lors 59 ménages restaient à assister sur le projet AMoPAH à partir de juin 2022. Le montant défini devrait contribuer à assurer leurs besoins essentiels et à préserver leur dignité.

Par ailleurs, pour répondre aux enjeux de malnutrition et de réduction des risques de catastrophes, la CR du Burundi soutient des jardins potagers et des campagnes de reboisement. 375 ménages de Mishiha ont ainsi pu mettre en place dans leurs parcelles un jardin potager en fonction des disponibilités locale (ne nécessitant pas de frais) afin de contribuer à la protection des ménages contre la malnutrition.

Une campagne de plantation de 780 000 plants sur les 12 collines de la commune Mishiha a été lancée. 302 élèves en vacances ont par ailleurs été mobilisés pour contribuer aux travaux de protection de l'environnement (curage des canaux de contours). Enfin des actions d'aménagement des courbes de niveau et creusement de fossés antiérosifs sur une longueur linéaire de quarante kilomètres ont été déployés.

- Au Rwanda

Dans le cadre de l'appui à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, une enquête d'évaluation de la qualité et de l'impact de la première phase de la formation des jeunes est en cours afin d'identifier les filières pertinentes à soutenir. Par ailleurs, une première liste de candidat a été établie par le comité d'identification (composé du MINEMA : ministère chargé de la gestion des catastrophes), de l'UNHCR, du comité exécutif et du chargé de coopérative de la cellule) qui a déterminé les critères de sélection des candidats. Par ailleurs au courant du mois de décembre 2022, une mission d'évaluation de la qualité de la prestation des structures et services ayant accueilli les jeunes au cours du précédent projet a été réalisée. Ceci permettrait de signer avec ces établissements un contrat cadre qui faciliterait le processus de contractualisation et le démarrage de la formation des jeunes réfugiés et membres des communautés hôtes aux alentours des camps.

Le soutien aux AGR s'est concrétisé par le suivi des anciens groupes d'agriculture, d'élevage, de couture et de petit commerce dans les localités de Mahama et Nyabiheke. Cette continuité a permis de renforcer les acquis du précédent projet.

En collaboration avec le MINEMA, l'UNHCR, le chargé des coopératives de la cellule et le comité exécutif des réfugiés, une première liste des bénéficiaires des AGR a été définie. Une équipe de 2 volontaires expérimentés a été identifiée pour appuyer l'équipe du projet à l'élaboration des business plans et la formation technique des bénéficiaires sur la thématique de la gestion administrative et financière. Un nombre total de 100 bénéficiaires (50 personnes à Mahama et 50 personnes à Nyabiheke) sera appuyé.

75 000 plants sont en cours de production sur les sites pépinières de Mahama et Nyabiheke. Ces plants seront mis en terre au courant du mois de décembre 2022.

SR.2.2 Les ménages vulnérables voient leurs abris reconstruits ou rétablis, leurs besoins en articles ménagers essentiels satisfaits et leur hygiène améliorée de façon digne et sûr

- Au Burundi

Les 375 maisons construites à Cankuzo sur le programme "Réponse locale et durable au Burundi et au Rwanda" financé par la D5.1 en 2020-2022 ont bénéficié de finitions de crépissage sur ce programme.

Dans la zone de Muyinga, 150 maisons sont en cours de construction et 180 sont en cours de réhabilitation.

- Au Rwanda

Au niveau de la **réhabilitation/construction des abris** pour les personnes vulnérables (refugiés et communautés hôtes), les pertes engendrées par la chute du taux de change euro/franc rwandais ont fortement impacté le budget entraînant l'annulation du chantier de construction.

305 personnes en situation de handicap ont reçu des kits NFI (cuvette, serviettes hygiéniques, tissu) à Mahama et 218 jeunes filles ont bénéficié de kits de matériels d'hygiène au camp de Nyabiheke. Par ailleurs, 30 latrines familiales sont en cours de construction au profit des ménages vulnérables de la communauté hôte du camp de Nyabiheke. Pour ce faire, la stratégie du *cash for work* a été mise en place pour permettre aux bénéficiaires de participer à la construction de leur latrine. Le ciblage des bénéficiaires a été réalisé en collaboration avec la RKV qui appuie aussi la construction des latrines familiales au sein de la communauté hôte autour du camp de Nyabiheke.

SR 2.3. Un système de financement rapide *Crisis modifier* permet de répondre promptement et efficacement à de nouvelles crises humanitaires qui se présenteraient pendant la période du programme sur l'ensemble du territoire des pays du programme

Au regard de l'ampleur des besoins humanitaires dû à l'épisode de sécheresse et de facteurs aggravants (inflation des prix, conflits et inondations), différents mécanismes de réponse rapide ont été déployés cette année :

- Le mécanisme DREF (Disaster Response Emergency Funds) interne au Mouvement CR/CR suite aux inondations au Niger et au Burkina Faso
- Les fonds d'urgence de la Croix-Rouge Danoise à la suite des vagues de déplacés au Mali et au Burkina Faso
- Et les fonds d'urgence de la DG ECHO

Le Crisis Modifier du présent programme vient compléter ces mécanismes.

- Activation du Crisis Modifier au Mali

En janvier-février 2022, de violents affrontements entre groupes armés dans les communes de Tessit, N'tillit de la région de Gao au Mali ont entraînés des déplacements massifs de populations à destination des environs Gao. Face à l'ampleur de cet afflux de PDI, la Croix-Rouge Malienne de Gao a été saisie à travers son comité régional de Gao par la préfecture sur la nécessité de mener une évaluation afin de pouvoir mobiliser les ressources nécessaires pour venir en aide à ces PDI. Au total, 650 ménages (soit 2 935 personnes) PDI ont été identifiés. Au regard de l'ampleur des besoins humanitaires et de la proximité d'un marché dans la zone d'installation des personnes déplacées, il a été choisi de recourir au transfert monétaire à travers la téléphonie mobile. Ainsi, les 650 ménages déplacés ont bénéficié de transfert monétaire d'un montant de 228€ divisé en

2 tranches de versement - conformément aux recommandations du *cash working group* du Mali. Cette approche a permis d'apporter une réponse aux besoins humanitaires immédiats des personnes déplacées internes. Le programme a contribué à hauteur de 12% de cette réponse, en complément de la contribution de la Croix-Rouge Danoise.

Au regard des évaluations post distributions, la majorité des bénéficiaires s'est dit « satisfait » de l'assistance (59% « très satisfait » et 38% « satisfait ») et affirment que l'aide reçue a amélioré de façon significative leur alimentation. Seulement 3% s'est estimé « peu satisfait » de l'opération considérant les sommes transférées insuffisantes par rapport à leurs besoins. Nous considérons ces résultats comme relativement satisfaisant et veillerons à intégrer les retours des bénéficiaires dans les réflexions pour les prochaines distributions.

- **Activation du Crisis Modifier au Burundi**

Les provinces de Ngozi, Kirundo et Muyinaga ont souffert de pluies torrentielles mêlées de grêle et de vents violents début octobre, déclenchant une évaluation multisectorielle rapide entre le 21 et le 24 octobre 2022. La mission d'évaluation composée d'OCHA, du PAM, du HCR, de World Vision, de la Croix-Rouge du Burundi, de la Direction de la Protection Civile et des administrations locales, a recommandé de déployer une réponse auprès de 48 500 ménages (soit 242 500 personnes) ayant un besoin d'assistance urgente en vivres et non vivres pour leur survie et la protection de leurs moyens d'existence.

Au regard de l'urgence, la CRB et la RKV vont activer leurs Crisis Modifier d'ici fin 2022 afin d'apporter une réponse coordonnée. Ainsi un montant de 75 000€, (41 000€ de la CRB et 34 000€ de la RKV) devrait permettre la reconstruction de 16 maisons complètement détruites et la réhabilitation des 38 maisons ayant perdu leur toit.

4.3.2.1.3 [FIN] Rapport final

• **Indicateurs pour ce résultat**

IOV 2.1 : Pourcentage des personnes qui reconnaissent que leur vulnérabilité est réduite à la suite de l'assistance humanitaire multisectorielle (santé, protection, alimentation et hygiène), désagréé par âge, sexe, handicap et statut

- **Au Burkina Faso**

Cible : 90%

Atteint : 95,20%

Commentaires : Les enquêtes PDM des assistances (alimentaire à Gorgadji, en semences améliorées à Kaya et Kongoussi et en petits ruminants à Pensa, en abris /AME à Ouahigouya) ont montré que 95,20% des bénéficiaires déclarent que leur situation sanitaire, alimentaire, d'hygiène et celle liée à la protection de leur droit s'est améliorée grâce à l'appui du projet. Cependant la situation sécuritaire et l'insécurité alimentaire fragilisent cette réduction de la vulnérabilité, difficile à maintenir dans le temps.

- **Au Mali**

Cible : 80%

Atteint : 94,5%

Commentaires : L'assistance multisectorielle (cash inconditionnel et kits) apportée aux PDI et personnes hôtes couplée aux activités de sensibilisation et de plaidoyer ont permis de réduire les vulnérabilités des personnes assistées, notamment face à l'insécurité alimentaire, aux risques sanitaires et de protection. Ainsi, 94,5% des personnes interrogées ont reconnu cette diminution des vulnérabilités qui reste cependant extrêmement fragile au regard du contexte sécuritaire et économique. Notons que parmi les personnes interrogées 92% étaient des PDI et 45% des femmes.

- **Au Niger**

Cible : 90%

Atteint : 95,92%

Commentaires : Le résultat des 3 enquêtes post distributions administrées auprès de 561 personnes (soit 20,77% des bénéficiaires) a relevé que 95,92% des personnes interrogées reconnaissent que leur vulnérabilité dans plusieurs secteurs essentiels est réduite à la suite de l'assistance humanitaire multisectorielle.

- **Au Burundi**

Cible : 90%

Atteint : 97%

Commentaires : Lors de l'enquête post distribution de cash organisée en juillet 2023, 97% des bénéficiaires interviewés ont témoigné que leur vulnérabilité tant sur le plan de la protection que sur le plan socio-économique a été réduite grâce à l'assistance reçue.

- **Au Rwanda**

Cible : 80%

Atteint : 83%

Commentaires : A l'issue de l'enquête d'auto-évaluation organisée du 19 au 21 octobre 2023 dans les camps de Mahama et Nyabiheke et leurs communautés d'accueil, 83% des bénéficiaires enquêtés ont affirmé que leur situation sanitaire, alimentaire, d'hygiène et celle liée à la protection de leur droit s'est améliorée grâce à l'appui du projet.

SR 2.1. Les besoins essentiels (assistance alimentaire, renforcement des moyens d'existence, santé...) des bénéficiaires ciblés sont couverts à travers des TM/distributions/formations

● **Indicateurs pour ce sous-résultat**

IOV 2.1.1 : Nombre de personnes assistées à travers des TM/distributions (désagréé par âge, sexe, handicap et statut) [Burkina, Mali, Niger, Burundi]

- **Au Burkina Faso**

Cible : 17.430 personnes (soit 2.490 ménages, dont 2.000 en TM et 490 en Kits)

Atteint : 45 442 personnes ont bénéficié d'une assistance multisectorielle

Commentaires : Dans la période de mise en œuvre du présent programme, un total de 45 442 personnes a reçu de l'assistance multisectorielle en TM, soit 41 875 personnes et en nature, soit 3567 personnes.

- **Au Mali**

Cible : 13 140 (soit 2 190 ménages)

Atteint : 33 432 personnes (soit 4 913 ménages)

Commentaires : au total 33 432 personnes ont bénéficié des TM pour le développement des AGR (soit deux transferts conditionnels) et de plusieurs distributions de kit d'hygiène et de dignité (pour les filles et femmes en âge de procréer). Au total cette activité a ciblé 90% de PDI, 10% de populations hôtes et 368 personnes vivant avec un handicap.

- **Au Niger**

Cible : 26 040 personnes, soit 2 800 ménages

Atteint : 27 435 personnes, soit 2 950 ménages

Commentaires : Au total 27435 personnes ont été assistées via plusieurs type de TM. Ainsi, à Maradi 8370 personnes, soit 900 ménages) ont bénéficié de transfert monétaire en réponse à leurs besoins de base, ainsi que 1494 personnes, soit 150 ménages, dont 99 issus de la communauté hôte, 32 réfugiés et 19 retournés) pour le relèvement précoce à travers les AGR. Au niveau de Tillabéry, les TM ont ciblé -15428 personnes (soit 1 900 ménages) pour la réponse aux besoins de base.

- **Au Burundi**

Cible : 295 personnes, soit environ 59 ménages

Atteint : 354 personnes ont bénéficié d'une assistance multisectorielle via transferts monétaires, soit 71 ménages.

Commentaires : Elle est venue compléter un premier versement réalisé sur le précédent programme pour toucher un total de 2.242 personnes. Cette assistance a permis de toucher 50% de femmes, 78% de personnes déplacées internes et 22% de personnes issues des communautés hôtes. 43% des ménages bénéficiaires ont une personne qui vit avec un handicap au sein du foyer.

IOV 2.1.2 : % des bénéficiaires d'AGR et des formations professionnelles déclarant avoir augmenté leurs revenus

- **Au Burkina-Faso**

Cible : 80%

Atteint : 100% des 300 ménages bénéficiaires (1560 personnes) a pu diversifier et augmenter ses revenus.

Commentaires : Parmi les bénéficiaires de transfert monétaire, 300 ménages, soit 1560 personnes ont pu bénéficier d'un appui en AGR, ce qui leur a permis de couvrir entre 25% et 75% des dépenses ménagères, avec une diversification des sources de revenus pour 80% des ménages cibles.

- **Au Burundi**

Cible : 59 ménages

Atteint : Les 59 ménages ciblés par l'assistance multisectorielle ont bénéficié d'un accompagnement pour le développement d'activités génératrice de revenus.

Commentaires : Cet accompagnement a permis le développement de jardins potagers et l'apprentissage de la confection de foyers améliorés. Au total 281 jardins potagers ont ainsi pu être développés sur les 12 collines de Mishiha.

- **Au Rwanda**

Cible : 80%

Atteint : 100% des 100 bénéficiaires (50 personnes à Mahama et 50 personnes à Nyabiheke) ayant reçu un soutien en TM a pu réaliser un bénéfice.

Commentaires : Sur un capital investi de 225€, pour la vente de produits alimentaires, les bénéficiaires de ce soutien ont réalisé en moyenne 55€ de bénéfice sur une période moyenne de deux semaines, soit un taux de rentabilité de 24,44%, équivalant à 0,8 mois de salaire moyen tous les quinze jours. Sachant que le montant transféré correspond à 4 mois du salaire annuel moyen au Rwanda, cette opération peut potentiellement rapporter mensuellement l'équivalent de 2 mois de salaire annuel moyen par bénéficiaire.

SR 2.2 Les ménages vulnérables voient leurs abris reconstruits ou rétablis, leurs besoins en articles ménagers essentiels satisfaits et leur hygiène améliorée de façon digne et sûr

• **Indicateurs pour ce sous-résultat**

IOV 2.2.1 : Nombre ménages ayant bénéficié de la réhabilitation/construction de leurs abris / qui voient leurs abris réhabilités

- **Au Burkina-Faso**

Cible : 1000 ménages

Atteint : 490

Commentaires : Du fait de l'assistance des ménages couverts avec d'autres kits non prévus initialement, notamment des kits AME et kits WASH, le nombre des bénéficiaires a diminué à 490 ménages, soit un gap de 510 ménages dont la part de financement a servi à couvrir les besoins des ménages assistés en NFIs précédemment énumérés (kits AME et WASH).

- **Au Burundi**

Cible : 535 ménages

Atteint : 535 ménages ont bénéficié d'un abri

Commentaires : 335 ménages ont reçu des kits de réhabilitation et 200 ménages ont bénéficiés d'une construction de maison

- **Au Rwanda**

Cible : 30 abris

En cours : 0

Commentaires : Du fait de la réduction budgétaire liée à la baisse du taux de change, l'activité a été annulée.

SR 2.3 Un système de financement rapide Crisis modifier permet de répondre promptement et efficacement à de nouvelles crises humanitaires qui se présenteraient pendant la période du programme sur l'ensemble du territoire des pays du programme

- Indicateurs pour ce sous-résultat**

IOV 2.3.1 : Nombre de personnes assistées désagrégé par âge, sexe, handicap et statut (tous les pays)

- Sahel et Grands Lacs**

Cible : Toutes les populations des pays bénéficiaires du programme impactées par une crise humanitaire ou une catastrophe naturelle soudaine.

Atteint : 39.272 personnes (sexe féminin : 20.293 et sexe masculin : 18.979)

Commentaires : Un effectif total de 6.288 ménages, soit 39.272 personnes dont 62% issus des communautés d'accueil, 33% issus des populations déplacées internes et 5% issus des populations réfugiées a été impacté par différents types de crises et catastrophes, notamment l'insécurité, les inondations, les vents violents, les épidémies (Choléra) ayant survenus dans les différents pays couverts par le programme. Ces ménages ont bénéficié d'un appui financier du programme à travers le fonds d'urgence du Crisis Modifier pour subvenir à leurs besoins primaires en santé, hygiène, biens alimentaires et non alimentaires, abris etc.

- Mise à jour des bénéficiaires (statut + nombre)**

	Ménages		Personnes	
Pays	Cible	Réalisé au RF	Cible	Réalisé au RF
Burkina Faso	2.490	4.626	15.960	45.442
Mali	3.150	5.501	18.900	36.960
Niger	1.683	2.452	11.150	23.479
Burundi	594	3.224	3.107	18.828
Rwanda	14.412	19.759	57.650	80.990

	Sexe		
Pays	M	F	Total
Burkina Faso	22.551	22.891	45.442
Mali	20.622	16.338	36.960
Niger	11.832	11.647	23.479
Burundi	9.284	9.544	18.828
Rwanda	39.685	41.305	80.990

	Tranche d'âge				
Pays	de 0 à 5	de 6 à 18	de 19 à 49	>50	Total
Burkina Faso	6.996	12.642	15.424	7.572	45.442
Mali	4.484	9.042	17.049	6.403	36.960
Niger	6.081	4.948	10.739	1.711	23.479
Burundi	2.165	6.373	8.625	1.665	18.828
Rwanda	11.339	29.156	32.396	8.099	80.990

	Statut				
Pays	PDI	Hôte	Migrant	Autre	Total
Burkina Faso	35.654	9.788	-	-	45.442
Mali	34.387	2.573	-	-	36.960
Niger	10.601	11.285	1.553	40	23.479

Burundi	9.767	7.261	1.800	-	18.828
Rwanda	-	18.180	-	62.810	80.990

Présence d'handicap					
Pays	Visuel	Auditif	Moteur	Cognitif	Total
Burkina Faso	50	25	187	25	287
Mali	329	23	38	12	402
Niger	1495	-	134	-	1629
Burundi	-	-	5	-	5
Rwanda	-	-	-	-	-

- **Activités réalisées**

SR 2.1. Les besoins essentiels (assistance alimentaire, renforcement des moyens d'existence, santé) des bénéficiaires ciblés sont couverts à travers des TM/distributions/formations

- **Au Burkina Faso**

En 2022, le programme a concentré ses ressources sur la fourniture d'une assistance d'urgence en abris et articles ménagers essentiels adéquats aux populations déplacées (cf. activité suivante), en complément des financements de la DG ECHO et d'autres bailleurs venant répondre aux besoins alimentaires.

- **Au Mali**

Afin de répondre de manière efficace aux besoins essentiels, tels que les besoins alimentaires, sanitaires et de moyens de subsistance, des populations déplacées, majoritairement composées d'enfants et de femmes, ainsi que des populations hôtes, la Croix-Rouge a déployé diverses activités d'assistance.

Premièrement, la mise en place de deux **transferts monétaires** inconditionnels. Ces transferts, effectués à travers la plateforme Red Rose à Mopti et l'opérateur Mobile Money dans les zones de la région de Gao et Bamako, ont permis d'assister 25 446 personnes : 6 438 à Mopti, 1 092 personnes à Ansongo, 2 100 ménages à Gao, et 12 360 ménages à Bamako.

Les résultats des enquêtes PDM ont révélé que 95% des participants étaient satisfaits par le montant reçu (95 000 FCFA soit 145,00 EUR, ce qui était suffisant pour couvrir leurs besoins essentiels, notamment pour l'achat de vivres (70%) et pour les soins de santé (11%). Une demande spécifique pour soutenir des Activités Génératrices de Revenus (AGR) a été exprimée par les bénéficiaires.

Deuxièmement, des distributions de kits d'articles ménagers essentiels et de dignité ont été déployés auprès de 7 710 personnes (soit 1 285 ménages) : 660 personnes à Koro, 6 600 personnes à Gao, et 450 personnes à Bamako. Ces distributions ont contribué à répondre aux besoins immédiats des bénéficiaires, renforçant ainsi leur dignité.

Troisièmement, dans le cadre du financement des activités AGR, 80 personnes à Mopti ont bénéficié de 150 000 FCFA (229€) par bénéficiaire, leur permettant de développer des activités de petit commerce et d'élevage. Les résultats ont montré que 100% des bénéficiaires ont développé une AGR, avec plus de 85% générant déjà des bénéfices après 3 mois d'activité.

Enfin, un volet réduction des risques de catastrophes a été déployé à Gao pour éviter que les inondations saisonnières viennent aggraver la situation des communautés riveraines. La CRM a ainsi élaboré avec les autorités et les services technique, un Plan d'Actions Anticipatoires (PAP) spécifique aux risques d'inondations fluviales. Ce plan a intégré des mécanismes de surveillance des facteurs de risques en lien avec les services météo, des activités préventives planifiées (chantier d'assainissement et d'entretien des voies

d'écoulements des eaux sales), des mécanismes de réaction rapide (formation aux premiers secours, pré-positionnement de sable et de sacs pour la création de digue) et du stockage de matériel de secours qui a été prépositionnel au sein de la branche CR de Gao. Enfin des exercices de simulation ont été réalisés pour former les comités locaux CR à coordonner leur intervention avec les pouvoirs publics.

Une fois le niveau d'alerte atteint, le plan devrait être déclenché pour mettre les populations, en particulier les plus vulnérables, à l'abri du danger. Ces efforts ont illustré l'engagement de la CR à assurer une assistance complète, proactive et anticipative pour couvrir les besoins essentiels des bénéficiaires ciblés.

- Au Niger

Au Niger, la stratégie pour répondre aux besoins essentiels des populations les plus vulnérables a reposé sur plusieurs modalités d'assurances : les TM, les distributions en nature (vivres et NFI) et un soutien aux AGRs pour répondre à des besoins plus spécifiques.

Les transferts monétaires ont été réalisés dans deux zones, Maradi et Tillabéry, offrant aux bénéficiaires la liberté de répondre à leurs besoins essentiels sur les marchés locaux. Ces transferts, inconditionnels, ont permis de répondre aux besoins alimentaires principaux des ménages, avec un taux de satisfaction de plus de 94% selon les enquêtes de satisfaction.

A Maradi, un nombre de 10 014 personnes a pu bénéficier de trois TM à hauteur de 40 000 FCFA (61 EUR) par ménage et par mois. Ces distributions ont été organisées dans le respect des normes de dignité et de sécurité pour l'ensemble des parties prenantes : par exemple, la plateforme Red Rose a été utilisée pour permettre une meilleure protection des données des bénéficiaires, plus de transparence et de rapidité dans la mise en œuvre.

Les évaluations post distribution ont fait ressortir que les besoins couverts majoritairement par ces transferts étaient l'alimentation, la santé et l'éducation.

Un nombre de 1 494 personnes, soit 150 ménages a également bénéficié de TM pour le renforcement de leurs moyens d'existence : 200 000 FCFA (soit 350 EUR) ont été distribué aux ménages qui ont au même temps pu bénéficier également des 03 séances de sensibilisation sur la proposition et la gestion des AGR. Différentes activités ont été ainsi proposées et réalisées : des petits commerces (produits et biens alimentaires, pagnes et tissus...), des micro-élevages, des activités de restauration. Cette activité a été précédée par une formation des comités CR afin qu'ils disposent de ressources humaines techniques pouvant accompagner les populations dans la proposition et le suivi des AGR. Cette formation co-financée avec le programme quinquennal 22-26 (DGD), a permis de réunir 23 participants (dont 4 femmes) des départements techniques de la CRN, des comités régionaux cibles et de la CADEV (Partenaire de CI.be en synergie avec la CRB dans le cadre du programme quinquennal de Résilience Communautaire 22 – 26).

Bien que la modalité TM soit toujours privilégiée dans le cadre des activités CR, les récents événements socio-politiques de 2023 ont impacté le flux de marchandises entrantes au Niger, entraînant une forte variation des prix et des problèmes d'approvisionnement sécurisé des marchés locaux. Ce contexte a contraint la CR à ajuster ses modalités d'assistance, par exemple dans la région de Tillabéry. Une distribution de vivres et NFI a été donc organisée au profit de 3.382 personnes, dont 70% de femmes. Les enquêtes PDM ont révélé que 84% des bénéficiaires étaient satisfaits par les NFI distribués. De plus, 91% des personnes ont affirmé que le processus des distributions a été menée dans le respect de la dignité des populations et 96% que les ménages sélectionnés répondaient bien aux critères.

- Au Burundi

L'assistance humanitaire pour répondre aux besoins essentiels s'est déclinée dans la commune de Mishiha, région d'accueil de déplacés interne, dans la continuité du précédent programme. Depuis 2020 la CR du Burundi a opté pour le l'assistance financière comme approche permettant de répondre à la diversité des besoins et des particularités de chaque ménage.

Le précédent programme avait ciblé 375 ménages bénéficiaires de cette assistance, mais n'avait pu couvrir que 84% de sa cible. Le programme 22-23 a ainsi concerné les 59 ménages restants.

Au regard des évaluations post distributions, cette assistance a été utilisée par les ménages comme suit :

- 54% pour acheter de la nourriture, des articles ménagers et des habits,
- 30% pour renforcer leurs moyens d'existence : remboursement dette, achat engrais, bétail, lancement petit commerce et 14 ménages ont acheté une parcelle Agricole.
- 16% pour cotiser à une assurance maladie et régler les frais de scolarité

Au regard de ces résultats il apparaît que cette modalité d'assistance monétaire permet de répondre aux besoins essentiels des ménages en fonction de la dynamique de chaque foyer. Cette modalité est donc jugée pertinente par la Croix-Rouge et par les communautés bénéficiaires. 99% des ménages disent être satisfait du travail et de l'assistance de la Croix-Rouge.

Au regard de certains feed-backs reçu de communautés, il apparaît néanmoins important de renforcer les mécanismes d'information pré-distribution pour améliorer la bonne compréhension des communautés sur le ciblage et la modalité d'assistance.

- Au Rwanda

Cette activité a été déclinée par la CR Rwandaise par une initiative centrée sur l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, avec un accent particulier sur les réfugiés, via la formation professionnelle, le financement d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) et la plantation d'arbres dans les zones avoisinant les camps. Cette approche stratégique, soutenue par les autorités rwandaises, vise à favoriser l'insertion des jeunes et, à terme, à fermer les camps de réfugiés.

Dans le domaine de la formation professionnelle, le programme AMoPAH a identifié trois filières – Soudure, beauté-coiffure et art culinaire – avec des taux d'insertion élevés de 100%, 90% et 48% respectivement. Les jeunes participants ont bénéficié d'un soutien complet, y compris du matériel scolaire, des kits d'hygiène, du transport, et après la formation, ils ont reçu des kits d'outils pour démarrer leurs activités. Les résultats sont prometteurs, avec 73% des jeunes en installation individuelle et 100% des jeunes en groupe déjà en activité en septembre 2023.

Dans le secteur de l'AGR, 100 bénéficiaires ont été sélectionnés, avec un plafond budgétaire de 300 000 FRW par bénéficiaire pour la mise en place de leurs projets. Des ateliers sur l'identification de projets et la gestion administrative et financière ont été organisés, et le suivi indique que, grâce à la première tranche de financement, chaque bénéficiaire a réalisé en moyenne un bénéfice d'environ 35 307 FRW après un mois d'activité.

Le suivi des coopératives agricoles et d'élevage montre des résultats positifs. En réponse à la réduction de l'aide alimentaire du PAM, les coopératives agricoles, telles que COATMA et UBUMWE à Mahama, ont joué un rôle crucial : les récoltes, bien que modestes en raison de la mauvaise pluviométrie, ont permis à plusieurs coopératives d'atteindre l'autosuffisance alimentaire et même de générer des revenus supplémentaires. Malgré des pertes dues à des incidents tels que des dégâts causés par des hippopotames, ces coopératives ont récolté du sorgho, du niébé, du soja et du maïs. Elles ont également diversifié leurs activités, distribuant des chèvres aux membres, couvrant les frais d'assurance maladie et remboursant des pertes agricoles. Ces initiatives ont atténué l'impact de la réduction de l'aide alimentaire sur les populations vulnérables. Enfin, ces coopératives ayant obtenu des statuts légaux provisoires, s'inscrivent dans la durée, illustrant leur engagement.

Le volet environnemental a également été fructueux, avec un programme de reboisement qui a ajouté 73 931 plants en 2022, s'ajoutant aux 137 759 plants produits en 2020 et 2021. Un taux élevé de survie (entre 75% et 80%) reflète la maîtrise des techniques de plantation et l'engagement des communautés. Pour la prochaine campagne, une pépinière de 40 000 plants est en cours de préparation, soulignant la pérennité de l'initiative.

SR.2.2 Les ménages vulnérables voient leurs abris reconstruits ou rétablis, leurs besoins en articles ménagers essentiels satisfaits et leur hygiène améliorée de façon digne et sûr

- Au Burkina

Entre décembre 2021 et avril 2022, 50 000 nouveau PDI avaient été enregistré dans la région du Nord, ce qui a poussé la CR à se positionner sur cette assistance. Notons que la région du Nord représente déjà la 4ème région du Burkina Faso accueillant la plupart des PDI.

Ainsi, 490 ménages à Ouahigouya ont été soutenus à travers la distribution de kits abris Sahel Shelter et ont été doté de kits hygiène, leur permettant d'améliorer la propriété, l'hygiène corporelle et vestimentaires et avril 2022 au sien de leur ménage et également au transport et stockage de l'eau. En ce qui concerne les kits abris Sahel Shelter, il s'agit d'une tente de 14 m2, pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes, développée par l'unité technique de l'Aide Internationale de la Croix Rouge luxembourgeoise en lien avec les équipes de la CR du Burkina Faso.³ Composé de matériaux locaux (nattes) et de tubulures faciles à trouver sur les marchés locaux, ce modèle est très adapté au climat du Sahel.

Outre à la distribution des kits, les familles ont bénéficié d'un soutien pour la construction de leurs abris, et ceci de façon participative. Ainsi, 20 volontaires ont été formés sur le montage du model d'abris Sahel Shelter et ont sensibilisé environ 2 808 personnes au montage, entretien, protection et à la sécurisation des abris. Les activités de montage collectif des abris ont permis de créer une ambiance de chantier collectif, propice aux moments de détente et offrant des opportunités pour transmettre des messages de sensibilisation. Par exemple, les ménages ont contribué via la collecte du sable/terre pour la construction de murets de protection autour des abris et pour la couture des nattes végétales.

Parmi ces 490 ménages (soit 3 430 personnes), 75% ont trouvé que l'abri offrait le confort nécessaire et 82% ont dit se sentir protégés.

Notons que la CRBF a coordonné ses actions avec les sous-clusters régionaux du secteur abri/AME et EHA. Dans le cadre de la réponse sur un site aménagé, la CR a intégré le plan d'aménagement en proposant un plan architectural prenant en compte les structures existantes. Cette proposition a été validée par l'expert de l'UNHCR responsable du sous-cluster. En parallèle, pour répondre au défi de l'allongement de la durée de séjour dans les sites d'accueil, des abris évolutifs ou semi-durables ont été envisagés avec le soutien du service du Shelter Research Unit de la CR Luxembourgeoise. Cela a conduit à la création de prototypes d'abris répondant aux besoins de stabilité. Le Burkina Faso a été un pilote dans ce domaine, développant une stratégie d'intervention basée sur l'accompagnement des bénéficiaires. Inspirée par le concept des "poupées russes", où les plus grandes contiennent les plus petites, cette stratégie vise à développer un type d'abri évolutif qui peut être agrandi au fil du temps pour finalement devenir un habitat durable. Cette approche a été pleinement adoptée par la CR du Burkina Faso.

- Au Burundi

Dans la commune de Giteranyi la CR du Burundi s'est concentrée sur l'enjeux des abris, la province étant une région d'accueil des rapatriés volontaires dont une partie ont vu leur logement/abris détruits ou endommagés pendant leur absence à la suite du manque d'entretien.

La CRBu a ainsi soutenu la reconstruction de 200 habitations et la distribution de 335 kits de réhabilitation. Le processus s'est déroulé comme suit :

1/ **ciblage des bénéficiaires** : dans toutes les communes du pays, les services en charge des affaires sociales et économiques possèdent des listes préalablement élaborées par l'administration et les volontaires de la Croix Rouge pour les personnes les plus défavorisées. La 1ère étape a donc été de procéder à un recoupement des de ces listes, avec les données issues des évaluations terrain, avant de valider officiellement et publier les noms des personnes ciblées. Une étape d'identification physique au domicile des personnes permet de confirmer les titres de propriété foncière.

2/ **Rassemblement des matériaux** de construction processus de construction : fabrication des briques en terre adobe par les futurs propriétaires, l'approvisionnement en stocks de matériaux locaux et importés

³ <https://www.facebook.com/168086396715610/posts/la-construction-de-02-prototypes-dabris-shelter-sahel-le-samedi-28-juillet-2018-/1002814319909476/>

(toiture et huisserie des maisons). Des maçons volontaires sont recrutés par les unités CRBu locale pour les chantiers.

3/ Implantation des fondations et élévation des murs réalisées par les propriétaires et les volontaires de la CR Burundi, construction des autres pièces (latrines et cuisines) selon l'organisation du maçon et la disponibilité des matériaux.

L'ensemble des constructions ont été déroulés quasi en même temps, selon les capacités locales des capacités d'entraide de chaque communauté.

Les constructions ont veillé au respect des 10 principes des ménages modèles, standards développés par la CRBu pour l'atteinte des ODD :

1. Habitations solides, saines, sûres et aérées, garantissant un confort minimum, permettant d'éviter toute eau stagnante dans/autour de la maison, intégrant une cuisine aérée, sans risque d'incendie (foyer amélioré) et la mise à l'écart des animaux domestiques et du bétail ;
2. Hygiène corporelle, vestimentaire et de l'habitat : Les habitants du ménage ont une bonne hygiène personnelle, ils connaissent l'importance du lavage des mains aux moments critiques, ils disposent d'une latrine propre et couverte, des claies pour vaisselle et d'une compostière.
3. Bonne nutrition : Les mamans pratiquent un allaitement exclusif jusqu'à 6 mois, les ménages connaissent l'importance des repas équilibrés, et savent les reconnaître les signes de la malnutrition chez leurs enfants et agir en conséquence. Un jardin de cuisine permet de cultiver des légumes.
4. Bonne gestion de l'eau : Le puisage, le transport, le stockage et la consommation de l'eau sont effectués de manière adéquate.
5. Dormir sous la moustiquaire : La moustiquaire est bien accrochée, sans trou et utilisée par tous les membres du ménage et comprennent les risques liés au paludisme.
6. Compréhension du VIH/ SIDA : Les membres adultes du ménage connaissent la maladie, ses voies de transmission, les moyens de prévention et au moins un a eu un test de dépistage.
7. Méthode de planification familiale et vaccination des mères et des enfants : Une personne du ménage au moins possède des notions élémentaires sur en planning familial et en santé reproductive. Les mères et enfants du ménage sont vaccinés.
8. Bonne scolarisation des enfants : Tous les enfants en âge de scolarité (primaire) fréquentent l'école et sont suivis dans leurs études au besoin.
9. Connaissance des gestes qui sauvent : Un membre du ménage connaît au moins les 5 gestes qui sauvent et sait les appliquer.
10. Renoncement à la violence à la violence comme moyen de régler les différends : le membres du ménage renoncent à la violence physique ou morale pour régler leurs différends. Ils communiquent de manière régulière, pacifique et gèrent ensemble le ménage. Ils vivent en bonne harmonie avec les autres membres de la communauté.

Pour répondre aux autres enjeux que les abris, des actions accompagnatrices ont été déployés au bénéfice des 535 ménages bénéficiaires :

Dotation de kit ménage composés de bidon, sceau, pagne, ustensile de cuisine, etc.

Des plans d'arbres fruitiers ont été distribués, avec une assistance à la plantation ainsi qu'un accompagnement à l'entretien et au repiquage. 20.372 arbres ont été distribués et plantés, soit environ 5 plants par foyer, composés d'orangers, de citronniers et d'avocatiers.

Ces ménages ont aussi bénéficié d'affiliation aux mutuelles de santé communautaire. Ainsi les 535 ménages ont pu bénéficier de soins de santé dès le premier trimestre 2023 auprès de la mutuelle de santé MUNASA.

Enfin, un ciblage spécifique à l'accompagnement des élèves défavorisés a permis de fournir une assistance scolaire. Ce soutien s'est réalisé sous forme de transfert monétaire réalisé au mois de décembre pour régler les frais de scolarité du deuxième trimestre.

L'enquête de satisfaction a relevé que l'ensemble des ménages ont été satisfait du travail de la Croix-Rouge, l'environnement de l'action a été jugé sécurisé tout au long de l'assistance et affirment que leurs besoins essentiels ont été couverts.

SR 2.3. Un système de financement rapide Crisis Modifier permet de répondre promptement et efficacement à de nouvelles crises humanitaires qui se présenteraient pendant la période du programme sur l'ensemble du territoire des pays du programme

Sur les 24 mois d'activité du programme, le mécanisme Crisis Modifier aura été déclenché à 9 reprises, pour un total de 237 922 €, avec des enveloppes de financement moyennes de 26 400€. Un total de 39 272 personnes a été ainsi assisté dans le cadre du déclenchement de ce résultat.

Au regard de la nouveauté de l'implémentation de ce mécanisme, une analyse globale des modalités et résultats de déclenchement des Crisis Modifier a été réalisé dans la fiche activité en annexe

Le tableau ci-dessous présente les crises qui ont entraînés un déclenchement du Crisis Modifier et les résultats obtenus pour chaque opération :

- Activation du Crisis Modifier au Mali

<i>Date de la crise</i>	<i>Type de crise</i>	<i>Activités</i>	<i>Montant & Résultats</i>
Mars 2022	Vague de déplacés de la région de Gao à la suite d'attaques violentes	Assistance multisectorielle (via les TM) au profit des déplacés afin d'améliorer leur accès à l'eau, aux abris et à la nourriture et diminuer ainsi leur vulnérabilité face aux risques de protection. Identification et référencement des cas de protection et prise en charge psychosociale	18.065 € 660 personnes (soit 110 ménages), dont 147 femmes, 33 enfants < 5ans et 11 personnes en situation d'handicap ont été assistées.
Aout 2023	Vague de déplacés de la région de Gao et Sikasso à la suite d'attaques violentes et aux inondations.	Assistance multisectorielle (via les TM et les distributions en nature des kits NFI) au profit des déplacés afin de leur permettre de réduire leur vulnérabilité et de protéger leurs capacités de relèvement. Identification et référencement des cas de protection et prise en charge psychosociale	28.219€ 2 868 personnes assistées (soit 478 ménages dont 350 à Asongo et 128 à Sikasso), dont 1 147 femmes, 143 enfants de moins de 5 ans et 23 personnes handicapés.

- Activation du Crisis Modifier au Niger

<i>Date de la crise</i>	<i>Type de crise</i>	<i>Activités</i>	<i>Montant & Résultats</i>
Février 2023	Vague de déplacés de la région de Tillabéry à la suite d'attaques violentes, dans les départements frontaliers du Mali (Tera & Bankilaré)	Assistance aux déplacés au travers d'un point de service humanitaire offrant une prise en charge médicale, un service de santé mentale, un soutien psycho-social ainsi qu'une assistance multisectorielle sous forme de transfert financier.	30.215€ 2 451 personnes (soit 235 ménages) dont 833 femmes et 5 personnes avec handicap
Aout 2023	Inondations sur l'entièreté du pays, 2019 ménages sinistrés (soit 18719 personnes dont 05	Contribution à la réponse du mouvement CR/CR, avec le déploiement d'une assistance	29.989€

	blessés) recensés par la Croix-Rouge dans les régions de Tahoua, Maradi, Zinder, Tillabéry et Dosso.	dans le centre urbain de Maradi : assistance multisectorielle pour répondre aux besoins essentiels des ménages sinistrés.	4 318 personnes assistées (soit 300 ménages) dont 1 856 femmes, 873 enfants et 23 personnes handicapées.
--	--	---	---

- **Activation du Crisis Modifier au Burundi**

<i>Date de la crise</i>	<i>Type de crise</i>	<i>Activités</i>	<i>Montant & Résultats</i>
Décembre 2022	Vents violents et pluies diluviennes sur quatre Collines	Assistance aux victimes avec distribution des vivres collectés auprès de la communauté ; Aide à la reconstruction et distribution de matériels de construction.	30.000€ 265 personnes (dont 153 femmes, 112 enfants et 5 personnes handicapées) ont bénéficié d'une assistance en abris : 16 maisons reconstruites et 38 réhabilitées.
Janvier 2023	Epidémie de Choléra dans les districts sanitaires de de Bujumbura, Bujumbura rural et Cibitoke	Mise à disposition de bladders pour renforcer l'approvisionnement en eau potable dans les quartiers visés afin de réduire les risques de propagation de l'épidémie	21.904€ 3 480 personnes (soit 580 ménages), dont 1 775 femmes.
Avril 2023	Résurgence du Choléra après l'inondations de 5 collines de la Zone Gatumba dans la Province de Bujumbura Rurale.	Actions de réduction des risques d'infection de l'épidémie de Choléra : sensibilisation des communautés et désinfections des lieux de vies (quartiers, écoles, centre de santé). Equipement de protection individuelle pour les volontaires.	19.530€ 15 456 personnes (soit 2 576 ménages), dont 7 883 femmes

- **Activation du Crisis Modifier au Rwanda**

<i>Date de la crise</i>	<i>Type de crise</i>	<i>Activités</i>	<i>Montant & Résultats</i>
Janvier 2023	Vague de déplacés de la RDC ayant fui conséquence du regain de tension entre les forces militaires congolaises et le mouvement rebelle M23 à l'est de la RDC	Assistance dans les camps de réfugiés ciblant les déplacés congolais, avec un service de premiers secours, des distributions de kits d'hygiène, de kit de cuisine, de couvertures, de moustiquaires. Sensibilisation et information.	30.000 € 1 774 personnes (soit 355 ménages), dont 905 femmes
mai 2023	Inondations suites aux pluies diluviennes dans les provinces ouest et nord du pays.	Assistance aux ménages victimes des inondations au travers de distribution de produits alimentaires et non alimentaires, d'actions de promotion de l'hygiène et de l'assainissement, de soutien psychologique, d'évacuation des victimes et des blessés vers des sites sûrs et des	30.000€ 8 000 personnes (soit 1 600 ménages), dont 4 080 femmes

		centres de santé, et d'enterrement des personnes décédées.	
--	--	--	--

Selon les résultats de l'évaluation externe finale, les SNHs ont dans l'ensemble apprécié la flexibilité d'exécution du Crisis Modifier. Ce mécanisme a été perçu comme un moyen efficace d'activer des fonds rapidement sans passer par des procédures administratives longues, ce qui facilite une réponse immédiate aux besoins émergents. De plus, les SNHs ont souligné que le Crisis Modifier permet de préserver l'impact de leurs activités même en cas de crise. En mobilisant rapidement des ressources supplémentaires, ce mécanisme leur permet de continuer à fournir une assistance vitale aux populations touchées sans compromettre les acquis des programmes en cours. Certains informateurs ont souligné que le Crisis Modifier agit comme un tampon atténuant l'impact des crises sur les populations touchées. Cette capacité à maintenir la continuité des opérations et à atténuer les effets négatifs des crises humanitaires a été perçue comme un avantage significatif du Crisis Modifier.

La pertinence du Crisis Modifier réside donc dans sa capacité à résoudre les défis liés à la réactivité et au processus de prise de décision des SNHs. Contrairement à d'autres fonds qui nécessitent un processus bureaucratique plus lourd pour être activés, le Crisis Modifier offre une réponse rapide et flexible aux besoins humanitaires émergents. Cette rapidité d'action est considérée comme essentielle dans les situations où le temps est crucial pour sauver des vies et atténuer les souffrances.

Cependant, il convient de souligner que le Crisis Modifier est principalement conçu pour répondre aux urgences humanitaires, ce qui limite son efficacité dans la gestion des crises prolongées. En effet, certains informateurs ont souligné que le principal défi de l'utilisation de ce mécanisme réside dans le temps de réponse, mettant en lumière la nécessité d'améliorer les délais entre le déclenchement de la crise, la demande de fonds et la remise effective des financements.

A la fin du programme, un atelier d'apprentissage ayant réuni les principaux acteurs, notamment les PNS et les SNH a permis de mettre en lumière les principales difficultés rencontrées et de déterminer les pistes de solutions à mettre en œuvre lors de la 2e phase du programme AMoPAH.

4.3.5.4. Résultat 3. Les Croix-Rouge du Burkina, Niger, Mali, Rwanda et Burundi et d'autres acteurs locaux (comités Croix-Rouge, communautés, autorités) intègrent les principes de protection dans les activités de préparation et de réponse aux crises

- **Indicateurs pour cet objectif**

- **Au Mali**

IOV 3.1 : Nombre de personnel et volontaires sensibilisés pour une gestion des données en accord avec l'approche Protection

Cible : 40

En cours

Commentaires : Planifié en 2023

- **Au Burundi**

IOV 3.2 : Nombre de plans de contingence PASSA mis en œuvre ou évalués au sein des SNH qui intègrent les principes de protection

Cible : 22

En cours

Commentaires : 22 groupes PASSA en cours de réalisation avec au moins 100 participants par groupe sur 25 initialement prévus.

4.3.5.4.1. SR 3.1 Les compétences en préparation et gestion des catastrophes des équipes et des volontaires Croix-Rouge sont renforcées

- **Indicateurs pour ce sous-objectif**

IOV 3.1.1 : Nombre de communes ayant développé ou mis à jour un plan de réponse aux catastrophes

- **Au Niger**

Cible : 5

En cours

Commentaires : Activité en cours

- **Au Burundi**

Cible : 12

Atteint : 12

Commentaires : Toutes les 12 collines de Mishiha ont élaboré et mis en place des plans de réponse aux catastrophes

4.3.5.4.2. SR 3.2 Les compétences en Protection des équipes/volontaires Croix-Rouge sont renforcées

• Indicateurs pour ce sous-objectif

- **Au Burkina Faso**

IOV 3.2.1 : % de participants aux formations de PSS démontrant un savoir accru sur le sujet abordé

Cible : 80%

En cours : 75%

Commentaires :

- i) Formation de formateurs : 11 formateurs sur 17 participants ont démontré avoir amélioré leurs connaissances sur le soutien psychosocial ;
- ii) Formation de volontaire/acteurs communautaire : 20 volontaires sur 24 participants ont prouvé avoir amélioré leurs connaissances lors des évaluations post-tests.

IOV 3.2.2 : # de personnel et volontaires formés à l'approche PGI, PSEA et/ou VBG / aux approches Protection

- **Au Burkina Faso**

Cible : 135

En cours : 144

Commentaires : 46 hommes et 18 femmes formés en PSS au 1^{er} semestre et 80 personnes formées sur PGI et PSEA en déc. 22)

- **Au Mali**

Cible : 40

Atteint : 94

Commentaires : Au total 94 volontaires ont été formées, soit :

- 65 en gestion et réponse aux catastrophes ;
- 10 Formation 1ers secours psychologique et soutien psychosocial ;
- 12 Formation des volontaires sur la gestion des incendies ;
- 7 Formation sur les VBG : 07 volontaires de Mopti

Les thématiques PGI, VBG ont été intégrées dans les formations 1ers secours, ce qui a permis d'élargir la cible initiale. Les volontaires formés seront mobilisés pour accompagner les communautés en matière de sensibilisation, d'évaluation rapide et de réponses (opérations de distribution etc.) et d'activités de soutien psychosocial.

- **Au Niger**

Cible : 61

En cours : 46

Commentaires : 28 pêcheurs formés sur les droits de l'enfant, de la femme et sur la cohésion sociale

- **Au Burundi**

Cible : 260

En cours : 177

Commentaires : 2 Contribution à hauteur de 54% de la cible total de 328 volontaires formés, en partenariat avec la RKV

IOV 3.2.3 : # de personnel, volontaires et d'autres partenaires qui ont reçu une formation sur le DIH, Accès plus Sur et/ou principes humanitaires.

- **Au Mali**

Cible : 50

En cours

Commentaires : planifié en 2023

- **Au Niger**

Cible : 60

Atteint : 60

Commentaires : 28 femmes + 32 hommes volontaires des comités villageois

- **Au Rwanda**

Cible : 60

Atteint : 60

Commentaires : 21 personnes dont 7 membres du staff et 14 volontaires

• **Mise à jour des bénéficiaires (statut + nombre)**

	Personnes	
Pays	Cible	Réalisé au RI
Burkina Faso	135	63
Mali	130	50
Niger	121	96
Burundi	152	3.354
Rwanda	321	200

Sexe			
Pays	M	F	Total
Burkina Faso	45	18	63
Mali	25	25	50
Niger	46	50	96
Burundi	1.423	1.931	3.354
Rwanda	100	100	200

• **Mise à jour des activités en lien avec ce résultat**

SR 3.1. Les compétences en préparation et gestion des catastrophes des équipes et volontaires Croix-Rouge sont renforcées

- **Au Mali**

Au regard de l'ampleur des besoins de protection et d'assistance humanitaire, le programme contribue au plan de renforcement des capacités de la Croix-Rouge Malienne.

Concernant le renforcement des capacités de la CRM sur l'usage des transferts monétaires, les équipes ont bénéficié d'une formation pour assurer la phase pilote de distribution via la plateforme digitale Red Rose, en lien avec la Croix-Rouge Britannique.

Au niveau décentralisé, 35 volontaires (25 hommes et 10 femmes) des branches de Gao et Bamako ont bénéficié d'une formation sur la gestion de la réponse aux catastrophes, intégrant les standards minimums de protection. 10 volontaires (5 hommes et 5 femmes) des branches de Ségou et Mopti, ont participé à un atelier de renforcement de capacité sur le soutien psychosocial et le premier secours psychologique.

- Au Niger

L'enjeu en matière de préparation et gestion des catastrophes repose sur le maillage territorial de la Croix-Rouge. La création de 4 comités villageois CR dans la région de Maradi a le double avantage de renforcer la présence de volontaires et de sensibiliser les populations sur la connaissance du Mouvement ainsi que de mobiliser les communautés sur la connaissance des gestes qui sauvent. Ces créations ont permis l'engagement de 400 nouveaux volontaires issues des communautés hôtes, mais aussi parmi les réfugiés et déplacés. 60 personnes dont 28 femmes et 32 hommes (7 femmes et 8 hommes par village) ont été formées sur les premiers secours dans les villages ciblés.

En matière de préparation à la réponse, les équipes ont lancé les discussions pour déterminer la stratégie d'appui des communes de la zone du projet afin d'élaborer des plans de réponse spécifiques. À noter que ce volet s'intègre dans un plan d'action de soutien à la résilience plus large, cofinancé par la Croix-Rouge Danoise, et profite ainsi d'une méthodologie spécifique.

- Au Burundi

En premier lieu, il y a eu une Évaluation des activités des Comités Communautaires de Réduction des risques de catastrophes (CCRRC) des 3 collines de Mugeru, Busumanyi et Kaniha (Commune de Mishiha, Branche Cankuzo). À la suite de quoi, il y a eu l'actualisation de la planification trimestrielle des activités de prévention des risques et gestion des catastrophes sur les 3 collines.

Par ailleurs, la Croix-Rouge a développé l'approche PASSA (Participatory Approach for Safe Shelter Awareness), afin de réduire les risques de catastrophes en lien avec les abris ; ce volet a été conduit avec l'appui de l'expertise de la Croix-Rouge Luxembourgeoise. Le niveau national (Bujumbura) et la zone de Muyinga ont bénéficié de formations PASSA afin de pouvoir être déployés dans les différents centres d'encadrement professionnels pour mettre en place les groupes PASSA et animer ceux-ci sur les huit activités PASSA. Il a été convenu de mettre en place 22 groupes PASSA correspondant aux 11 centres d'encadrement des volontaires pour l'année 2022 et de le faire pour les 17 collines restantes en 2023. Les visites terrains qui ont été organisées conjointement par le Représentant AICRL et l'Expert formateur ont montré que les activités PASSA ont été menées avec un succès inattendu.

En effet, alors qu'on avait prévu des groupes PASSA de 25 personnes, on a pu suivre sur le terrain des séances d'animation avec la participation de 100 à 200 personnes de tous âges et qui rivalisaient à répondre aux questions posées. Cette situation a entraîné l'augmentation du nombre des bénéficiaires cibles passant de 152 à 3 354 personnes.

SR 3.2. Les compétences en protection des équipes/volontaires Croix-Rouge sont renforcées

- Au Burkina Faso

Formations sur les Premiers Secours Psychologiques

En juin 2022, une formation de formateurs a été organisée et a touché 17 personnes : chefs de projet, médecins, superviseurs, assistants sociaux et psychologues issus de la Croix-Rouge Burkinabè.

Deux sessions de formations des volontaires sur les Premiers Secours Psychologiques ont été organisées à Kaya dont la première du 9 au 11 août et la deuxième du 23 au 25 août 2022. Au total, 03 formateurs communautaires, 30 volontaires et 10 membres du comité provincial du Sanmatenga ont été capacités sur les PSP.

Sessions "Prendre soin de soi" aux volontaires

Une première session "prendre soin de soi" a été organisée le 22 juillet 2022 à Kaya et a réuni 30 volontaires du comité provincial du Sanmatenga et 12 agents de la Croix-Rouge. Deux autres sessions ont été organisées les 6 et 7 octobre 2022 et ont concerné 33 volontaires.

4.3.2.1.3 [FIN] Rapport final

- Au Burundi

IOV 3.2 : Nombre de plans de contingence PASSA mis en œuvre ou évalués au sein des SNH qui intègrent les principes de protection

Cible : 22

Atteint : 100%

Commentaires : L'ensemble des unités collinaires prévues a bénéficié d'une formation PASSA qui a permis de créer 22 groupes, soit 2 groupes par colline (11 centres d'encadrement).

SR 3.1 Les compétences en préparation et gestion des catastrophes des équipe et des volontaires Croix-Rouge sont renforcées

IOV 3.1.1 : Nombre de communes ayant développé ou mis à jour un plan de réponse aux catastrophes

- Au Niger

Cible : 5

Pas atteint : 1

Commentaires : Un plan de réponse aux catastrophes au niveau régional a été mis à jour.

- Au Burundi

Cible : 12

Atteint : 12 communes soutenues par les unités collinaires Croix-Rouge ont développé des plans de prévention des risques de catastrophes ainsi que des mesures concrètes de prévention.

Commentaires : 156 membres de Comité Croix-Rouge de Réduction des risques de catastrophes (CCRRC) dont 117 hommes et 39 femmes ont bénéficié de formation pour accompagner la définition et la mise en œuvre de ces plans d'actions.

SR 3.2 Les compétences en Protection des équipes/volontaires Croix-Rouge sont renforcées

• Indicateurs pour ce sous-objectif

IOV 3.2.1 : % de participants aux formations de PSS démontrant un savoir accru sur le sujet abordé

- Au Burkina Faso

Cible : 80%

Pas atteint : 72%

Commentaires : 204 personnes dont 89 femmes et 115 hommes formés parmi lesquels 72% des participants déclarent avoir amélioré leur connaissance en Premier Secours Psychologique.

- Au Rwanda

Cible : 45%

Atteint : 73%

Commentaires : 30 volontaires dont 15 femmes et 15 hommes parmi lesquels 73% ont démontré avoir augmenté leur niveau de connaissance en PSS.

IOV 3.2.2 : # de personnel et volontaires formés à l'approche PGI, PSEA et/ou VBG / aux approches Protection

- Au Burkina Faso

Cible : 135

Atteint : 265

Commentaires : au total, 204 personnes (soit 115 hommes et 89 femmes) ont été formés en PSS. De plus, 61 personnes (dont 39 hommes et 22 femmes) ont été formés sur d'autres thématiques telles que le PGI et le PEAS.

- Au Mali

Cible : 40

Atteint : 200

Commentaires : Au total 200 personnes (dont 60 femmes) composés de 82 membres des comités ont été formées sur le CEA, 17 volontaires et leaders sur la gestion pacifique des conflits, 18 accompagnateurs AGR et 80 bénéficiaires AGR (dont 37 femmes) sur la gestion d'entreprise communautaire.

- **Au Niger**

Cible : 61

Atteint : 66

Commentaires : Au total, 66 volontaires ont été formées dont 35 (9 femmes) sur le PGI & RLF, et 31 volontaires (dont 10 femmes) sur la PEAS.

- **Au Burundi**

Cible : 120

Atteint : 890 personnes

Commentaires : 890 personnes dont 539 personnes issues de la Commune de Mishiha (dont 38% de femmes) et 351 personnes dans la Commune de Giteranyi (dont 30% de femmes) ont été formées sur VBG, CEA, PASSA, risques de protection dans les deux communes, DIH, etc,

- **Au Rwanda**

Cible : 45

Atteint : 90

Commentaires : 90 participants constitués de 40 personnes formées en **VSBG** (16 femmes et 24 hommes) dont 32 membres du comité exécutif du camp et 8 volontaires : 25 volontaires (20 femmes et 5 hommes) formés sur les **techniques de communication en langue des signes** et 25 autres volontaires (13 femmes et 12 hommes) formés sur la **santé de la reproduction via l'application « Tantine »**.

IOV 3.2.3 : # de personnel, volontaires et d'autres partenaires qui ont reçu une formation sur le DIH, Accès plus Sur et/ou principes humanitaires.

- **Au Niger**

Cible : 60

Atteint : 187

Commentaires : 60 volontaires (dont 28 femmes) issus des comités villageois formés en Premiers secours, 22 personnes (dont 8 femmes) sensibilisées et formées à l'éducation communautaire, et 105 personnes formées sur les principes fondamentaux, les droits et normes humanitaires.

• **Mise à jour des bénéficiaires (statut + nombre)**

	Personnes	
Pays	Cible	Réalisé au RF
Burkina Faso	135	265
Mali	130	327
Niger	121	248
Burundi	152	890
Rwanda	328	199

Sexe			
Pays	M	F	Total
Burkina Faso	154	111	265
Mali	222	105	327
Niger	106	147	248
Burundi	577	313	156

Rwanda	98	101	199
---------------	-----------	------------	------------

- **Mise à jour des activités en lien avec ce résultat**

SR 3.1. Les compétences en préparation et gestion des catastrophes des équipes et volontaires Croix-Rouge sont renforcées

- **Au Mali**

Les compétences de la Croix-Rouge du Mali ont été renforcées avec cet accompagnement à la mise en place d'un Protocole d'Actions Précoces (PAP) inondations dans la région de Gao. Cela a impliqué la formation d'une centaine de volontaires, le prépositionnement d'équipement et du matériel de secours. Des comités locaux de gestion de crise ont été soutenus et entraînés grâce à des exercices de simulation. Ceci a permis de renforcer les compétences des comités Croix-Rouge, des membres de la communauté et des acteurs étatiques sur la gestion des catastrophes naturelles.

- **Au Niger**

Dans le cadre de la stratégie nationale de réponses aux catastrophes de la CRN qui a prévu la disponibilité d'un plan de réponse multirisque dans chacune des régions, le programme a soutenu la mise à jour du plan de contingence multirisque du comité régional. La première version du plan de contingence a été facilitée grâce au programme précédent. Le programme AMoPAH a facilité la mise à jour de ce plan de contingence multirisque qui couvre également les 5 communes cibles de l'intervention.

- **Au Burundi**

Au Burundi, les catastrophes naturelles sont parmi les causes des déplacements de populations, entraînant indirectement des besoins accrus de protection. Pour réduire ce risque, la CRBu a choisi de renforcer les Comités Communautaires de Réduction Risques et Catastrophes (CCRRC). Présent dans chaque unité collinaire de la région ciblée, ces structures Croix-Rouge bénéficient d'un ancrage communautaire qui facilite la diffusion d'une culture du risque dans les communautés.

Le programme a ainsi soutenu le fonctionnement des CCRRC, l'actualisation des plans de prévention des risques et de gestion des catastrophes ainsi que la cartographies des vulnérabilités et des capacités des collines.

Ce soutien a permis de définir des plans d'action pour réduire les risques et mitiger l'impact de potentiel catastrophe, notamment de glissement de terrain et d'érosion des sols dû aux fortes pluies. C'est ainsi que le programme a soutenu un plan de reboisement des 12 collines, avec le traçage de 5.5km linéaires de courbes de niveau, à curer 11km linéaires de Caniveaux et à développer 12 pépinières avec la production de 180.000 plants d'arbres.

Les 12 unités collinaires ont l'ambition de produire chacune 5.000 plants par an pour appuyer cet effort de reboisement, contribuant ainsi à stabiliser les sols et réduire les risques d'érosion et de glissement de terrain.

Plus spécifiquement aux risques liés aux habitats, les formations PASSA initiés en 2022 ont permis la promotion de l'approche participative de sensibilisation à la sécurité des logements, via les groupes PASSA dans les localités soutenues. Ce sont ces groupes qui ont notamment facilités les actions de reboisement, de défrichage et terrassement pour réduire les risques de glissement de terrain.

SR 3.2. Les compétences en protection des équipes/volontaires Croix-Rouge sont renforcées

- **Au Burkina Faso**

La CRBF a bénéficié de différents cycles de formation et de recyclage sur les différentes thématiques de protection :

Les Premiers Secours Psychologiques (PSP)

Au cours de l'année écoulée, la Croix-Rouge Burkinabè a intensifié ses efforts pour renforcer les capacités en premiers secours psychologiques (PSP) et en soutien psychosocial (PSS) dans différentes régions du pays.

Une série de formations et de sessions de sensibilisation ont été organisées, impliquant divers acteurs et bénéficiaires.

Concernant le **Premier Secours Psychologique (PSP)**, tout d'abord, une **formation des formateurs** en PSP a été mise en place, regroupant 18 cadres de la Croix-Rouge, notamment des chefs de projet, des médecins, des superviseurs, des assistants sociaux et des psychologues. L'objectif principal était de former un groupe de formateurs compétents en PSP, prêts à dispenser des formations dans tout le pays. Par la suite, des **sessions de formation PSP** ont été organisées à Kaya, bénéficiant à un total de 30 volontaires, 10 membres du comité provincial de Sanmatenga et 7 membres du personnel sur le terrain. Ces formations ont permis de renforcer les compétences en PSP au sein de la communauté locale. De plus, l'équipe SMSPS (Santé Mentale et Support Psycho Sociale) a été sollicitée pour animer des **sessions de formation sur les PSP** dans d'autres localités, telles que Pissila, Boussouma et Pensa, atteignant ainsi un total de 70 participants. Ces formations ont été cruciales pour diffuser les compétences en PSP dans diverses régions du pays.

Parallèlement, d'autres formations sur **le soutien psychosocial et sur la gestion des VBG** ont été dispensées à d'autres groupes, notamment :

- Une formation de formateurs sur la santé mentale et le soutien psychosocial, à l'attention des agents du ministère de la Santé et de l'hygiène publique à Bobo Dioulasso (8 agents formés, dont 1 femme) ;
- Une formation de 40 agents de santé des districts sanitaires de Tougan et de Dédougou sur la santé mentale et le soutien psychosocial (stress posttraumatique ; dépression ; deuil ; prendre soin de soi et des autres).
- Une formation du Staff PSS sur le Mental Health Gap (MhGAP) a été organisée à Ouagadougou et a regroupé 4 assistants sociaux, 4 psychologues et 1 médecin.
- Aux étudiants en psychologie à Kaya (100 étudiants) et Ouagadougou/Kaya (74 étudiants). Ces formations ont couvert un large éventail de sujets, allant du soutien psychosocial à la gestion des cas de violence sexuelle basée sur le genre ;
- Des sessions de sensibilisation sur le thème "Prendre soin de soi" ont été déployées, bénéficiant à 40 volontaires (19 femmes et 17 hommes) âgés de 18 à 49 ans, ainsi qu'à 15 membres du personnel de la CRBF dans la même tranche d'âge. Ces sessions ont été conçues pour préparer les participants à mieux gérer le stress rencontré lors de leurs interventions sur le terrain. Au total, sept sessions de "prendre soin de soi" ont été organisées, démontrant l'engagement continu de la CRBF à renforcer le bien-être et la sécurité de son personnel, tout en veillant à la protection des populations vulnérables qu'elle sert.

Durant la période considérée, un effort particulier a été porté sur la **Protection, le Genre et l'Inclusion (PGI)** ainsi que sur la **Prévention de l'Exploitation et des Abus Sexuels (PEAS)**, à travers des sessions de formation et de sensibilisation. À Ouagadougou, une session de formation des formateurs a été organisée, rassemblant 25 participants, comprenant des volontaires et des membres du personnel de la CRBF. Parmi eux, 19 hommes et 6 femmes ont participé à cette session, visant à renforcer les compétences en matière de PGI et PEAS. Une autre session de formation a eu lieu à Kaya, impliquant un total de 36 participants, dont 16 femmes et 20 hommes, issus des volontaires et du personnel de la CRBF. Cette session avait pour objectif de sensibiliser davantage sur les questions de protection et de prévention des abus.

Quatorze volontaires, dont 5 hommes et 9 femmes, du comité provincial du Sanmatenga ont suivi une formation sur la **Protection des liens familiaux (PLF)**. Cette formation visait à renforcer leurs capacités pour identifier les cas nécessitant une intervention dans ce domaine et pour orienter les personnes concernées vers les équipes PLF de la CRBF. Cette initiative s'est déroulée en collaboration avec le soutien du Comité International de la Croix-Rouge (CICR), démontrant ainsi l'engagement de différentes organisations à travailler ensemble pour fournir une assistance efficace et coordonnée dans le domaine de la protection des liens familiaux.

- **Au Mali**

Plusieurs sessions de formations portant sur les thématiques de la Protection, du Genre et de l'Inclusion (PGI), de la Prévention de l'Exploitation et des Abus Sexuels (PSEA) et du Soutien Psychosocial (PSS) ont été organisées à l'intention des volontaires et des membres de diverses structures communautaires.

Au total, 200 participants, dont 60 femmes, ont bénéficié de formations axées sur l'application de l'approche PGI. Ces formations comprenaient également des modules spécifiques sur les Premiers Secours

Psychologiques (PSP) et la Prévention de l'Exploitation et des Abus Sexuels (PSEA). Les sessions de formation ont été animées par des spécialistes en protection et en soutien psychosocial, qui sont restés disponibles pour fournir un encadrement continu tout au long des activités.

Grâce à ces formations, les volontaires ont été en mesure d'accompagner efficacement les bénéficiaires affectés par des incidents de protection en mettant en place des groupes de parole, en fournissant un counseling et en orientant les cas graves vers des centres spécialisés de prise en charge psychologique, tels que les Centres d'Assistance Intégrée (One Stop Center), garantissant ainsi une assistance holistique et adaptée aux besoins des personnes touchées.

Par ailleurs, des formations et séances de sensibilisation sur d'autres thématiques ont aussi contribué à renforcer les compétences du staff et des volontaires :

- **Sessions de partage d'informations sur la gestion des données sensibles au genre** : plusieurs sessions ont été organisées afin de sensibiliser les volontaires CR (94 au total) sur les outils de collecte des données sensibles au genre et la protection des données personnelles ;
- **Formation sur les principes humanitaires** : déroulée en plusieurs sessions sur les sites d'intervention du projet, cette formation a renforcé la compréhension de 33 volontaires (dont 10 femmes) sur les principes humanitaires et particulièrement du Mouvement Croix-Rouge. Aussi ont-ils reçu des informations capitales sur les attitudes à adopter pour faciliter l'accès aux zones à fort défi sécuritaire et le droit international humanitaire (DIH).

- Au Niger

Une formation des formateurs a bénéficié à 16 personnes (10 volontaires et 6 staffs projet), sur **l'analyse, prévention et gestion des conflits** a été organisée à Tillabéry. La formation a été facilitée par deux experts de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) : reconnaissance des différents types de conflits, outils et analyses des causes, technique de médiation, inclusion et rôles des femmes, activités de cohésion sociale.

Une formation sur **l'Approche Communautaire en Soutien Psychosocial** a permis d'outiller 39 personnes issues des comités locaux des communes de Téra-Dessa-Ayorou, telles que : les leaders communautaires, les maires des communes de Ayorou-Dessa-Tillabéry, les représentants communautaires des femmes et des jeunes, le bureau régional du ministère de l'action humanitaire, la direction du développement communautaire, la direction de la protection et promotion de la femme, le staff du programme à Tillabéry. Cette formation s'est concentrée sur l'identification et l'accompagnement des personnes ayant des difficultés psychosociales, d'impulser un changement positif de comportement dans leur milieu de vie pour un bien-être collectif plus inclusif.

Au niveau de Maradi, 22 volontaires, dont 8 femmes, ont bénéficié d'une formation sur l'éducation communautaire et la sensibilisation à des thématiques essentielles telles que la gestion des risques de catastrophes, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, la santé, l'alimentation/nutrition ainsi que la cohésion sociale. Cette formation leur a permis de mener près de 58 séances de sensibilisation, comprenant des visites à domicile et des causeries communautaires, sur ces sujets.

Au niveau du Comité Régional, 35 volontaires communautaires et membres, dont neuf femmes, ont bénéficié d'une formation sur l'approche de la Protection, du Genre et de l'Inclusion (PGI) et la Protection des Liens Familiaux (PLF). Cette formation visait à intégrer les principes de Dignité, Accès et Sécurité dans les actions et interventions du projet, tout en les sensibilisant sur la connaissance des procédures de la PLF afin de faciliter les contacts avec le Point Focal PLF Régional et de savoir comment réagir en cas de demandes sur le terrain.

Parallèlement, 31 personnes, dont dix femmes, ont suivi une formation sur l'approche de la **Prévention de l'Exploitation et des Abus Sexuels (PEAS)** afin de mieux comprendre les risques liés à ces problématiques et de savoir comment agir en cas de signalements ou de cas avérés dans les zones d'intervention. Notons que, à l'échelle nationale, le projet a collaboré avec le financement de la Croix-Rouge Française pour développer des messages clés sur la **PEAS**, à utiliser pour sensibiliser à la fois le personnel et les communautés par la Croix-Rouge Nationale dans toutes ses interventions. Cette initiative a permis de doter la CRN d'outils

nécessaires et adaptés pour transmettre des messages visant à accroître les connaissances des communautés sur la PEAS et à les sensibiliser sur leurs droits et leurs responsabilités.

Pour permettre à la CRN de délivrer ses services dans la région de Maradi, quatre comités villageois CR de la commune de Guidam-Roumgi et trois comités de la Commune Dan Kano (du programme CASA) ont bénéficié de la construction de locaux, d'équipement en matériels didactiques et de salubrité, d'un appui en AGR ainsi qu'un package de formation au niveau communautaire (protection des droits de la femme et de l'enfant, PGI ...).

Pour compléter la structuration de ces comités, 105 volontaires (dont 49 femmes) issus des 7 villages ont été formés sur les principes fondamentaux du Mouvement, les normes humanitaires. Ceci permet à ces membres et volontaires des comités Villageois de mieux connaître l'organisation et d'agir selon les principes et les normes humanitaires autant que possible. Ces derniers ont été instruits à traduire en acte et diffuser les principes fondamentaux dans le cadre de leurs activités.

- Au Burundi

En 2023, le programme s'est concentré sur la formation du staff technique et des volontaires, dans les régions d'intervention sur 2 thématiques :

- Intégrer la prise en compte de la protection, notamment les enjeux de VSBG dans l'actions humanitaire :

Ainsi, **303 volontaires** (niveau national, des branches et des clubs MUGONIKI) ont ainsi pu être formés sur les risques de protection (identification des risques et mesures de mitigation de ces risques, enjeux d'engagement communautaires).

Durant ces formations, un focus spécifique a été mis sur les violences basées sur le genre, l'approche droit et la protection des personnes victimes. L'enjeux sur ces aspects restent la faiblesse de l'offre e service dédiée aux victimes. La CRBu dans son rôle d'auxiliaire peut jouer un rôle avec les premiers secours psychologique mais n'a pas les capacités pour une prise en charge psycho-sociale.

- Promouvoir la solidarité et l'approche ménage modèle

84 volontaires ont été sensibilisés sur l'approche Ménage Modèle intégrant différents aspects de protection, la prise en compte du genre et de l'inclusion. Cela a notamment permis de promouvoir les principes d'entraides, plus spécifiquement en faveur des bénéficiaires plus vulnérables, souffrant d'un handicap ou étant trop âgés pour apporter leur contribution dans les travaux de construction des maisons.

- Au Rwanda

Une session de formation/recyclage en **PSS axé sur le premier secours psychologique (PSP)** a été organisée du 22 au 24 décembre 2022 au profit de 30 volontaires (femmes : 15 et hommes : 15) chargés de ce volet d'activités dans les camps et le centre de transit d'urgence de Gashora. Une 2e session sur les **techniques de communication en langue des signes** pour les personnes sourdes-muettes a été organisée du 19 au 21 avril 2023 au profit de 25 volontaires dont 20 femmes et 5 hommes. Cette session a été organisée principalement pour les volontaires du volet PSS qui travaillent au quotidien avec des enfants et personnes adultes en situation d'handicap physique et qui sont confrontés à la barrière de la langue.

L'objectif de ces deux ateliers était non seulement de partager les expériences liées à la problématique de la santé mentale dans les camps de réfugiés, notamment savoir identifier les besoins d'aide psychologique pendant un catastrophe, comprendre l'importance du premier secours psychologique, élaborer un format de rapport et un plan d'actions mais aussi assimiler les techniques de base concernant la langue des signes pour communiquer efficacement avec les bénéficiaires.

Grâce à la mobilisation de facilitateurs de hauts niveaux (universitaires) et expérimentés, ainsi que l'utilisation de l'approche participative, les participants ont pu acquérir de nouvelles connaissances et notions de base en langue des signes leur permettant d'améliorer leurs compétences. Les résultats de l'évaluation post formation de la session sur le PFA (Psychological First Aid, Premier Secours Psychologique) ont démontré que 73% des participants ont bien assimilé le module dispensé. Tandis qu'en langue des signes, le niveau d'acquisition des connaissances reste très faible vu la courte durée (03) de la session de formation.

Un plan d'action annuelle a été élaboré par les participants à l'issue de l'atelier de PFA. Ceci permettrait d'assurer le suivi de la mise en œuvre des activités PSS du programme. En revanche, en langue des signes, il est recommandé l'organisation d'autres sessions de formation plus longues (durée minimum 3 mois) qui permettraient aux volontaires d'acquérir le minimum de connaissances pour communiquer avec les personnes sourdes-muettes.

Une session de formation a été organisée au siège de la CRR du 23 au 25 janvier 2023 sur les **techniques d'animation radio mobile** au profit de 15 volontaires dont 7 filles et 8 garçons. L'atelier avait pour objectif de fournir aux volontaires les connaissances et techniques d'animation d'une session radio-mobile et de confectionner les outils nécessaires à la production d'un programme radio-mobile en direct. Les techniques d'animation participative mobilisée par les facilitateurs (groupes d'ateliers, jeux de rôle, exercices pratiques...) ont permis aux participants de bien comprendre l'intérêt et le contenu d'un programme radio-mobile, de se familiariser aux équipements et connaître les techniques de montage et d'élaborer un plan d'actions en termes de séances et thématiques à présenter lors des prochaines sessions radio-mobile dans les camps. Au terme de l'atelier, les participants ont exprimé leurs satisfactions pour les connaissances et techniques apprises et ont formulé le vœu de bénéficier de sessions de recyclage et des visites de terrain dans les mois à venir pour améliorer la qualité de leur prestation sur le terrain.

Une session de formation en **RLF** a été organisée le 25 janvier 23 au profit de 24 volontaires dont 10 femmes et 14 hommes des camps de Mahama, Nyabiheke et Kiziba. L'objectif de l'atelier de formation était de doter les volontaires des capacités et outils nécessaires à une réponse d'urgence en termes de mise en place des activités RLF allant de l'enregistrement à la réunification des enfants non accompagnés et séparés, les services d'appels et de charge téléphoniques, en passant par la dissémination des messages de prévention contre d'autres séparations. Le mécanisme de référencement des besoins non RLF aux autres acteurs ainsi que les matériels de dissémination RLF en cas d'urgence ont été aussi abordés. Grâce à l'approche participative ayant permis d'animer l'atelier par les facilitateurs (CICR&RRC), les participants étaient très satisfaits à l'issue de la session. Ils ont acquis les notions de base essentielles pour déployer une réponse d'urgence en cas de besoin.

Une session de formation en **CBEHPP** (Community Based Environmental Health Promotion Program), Programme Communautaire de Promotion de la Santé Environnementale, a été organisée du 13 au 15 février 2023 en faveur de 35 volontaires dont 16 femmes et 19 hommes des camps de Mahama, Nyabiheke, Kiziba, des centres de transit de Gashora et Nyanza. L'objectif de l'atelier était de renforcer les capacités des volontaires dans le domaine de la promotion d'hygiène et la lutte contre la malnutrition. Une large gamme de thématique allant de l'hygiène personnelle aux maladies communes, notamment le paludisme, la diarrhée en passant par les techniques de conservation des aliments, de traitement et stockage de l'eau et les bonnes attitudes à adopter en tant que père de famille ou volontaire. Les techniques de travaux en groupes d'ateliers, de jeux de rôles, brainstorming...ont permis aux participants de bien assimiler la plupart des thématiques abordées en dépit de l'insuffisance de temps. Les participants ont exprimé leur satisfaction et intérêt pour les modules abordés et souhaiteraient bénéficier de nouveaux outils d'animation CBEHPP (Community Based Environmental Health Promotion Program) pour animer les sessions de sensibilisation lors des mobilisations communautaires.

Deux sessions de formation en Violence Sexuelle Basée sur le Genre (VSBG), ont été organisées du 16 au 17 mai 2023 à Nyabiheke et du 2 au 3 août 23 à Mahama. Les participants aux 2 sessions de formation sont au nombre de 40 personnes (16 femmes et 24 hommes) dont 32 membres du comité exécutif du camp et 8 volontaires. L'atelier avait pour objectif de fournir les connaissances et capacités aux réfugiés et membres du comité exécutif du camp pour gérer les cas de VSBG en offrant un soutien psychosocial aux victimes et savoir définir une VSBG. Grâce à l'utilisation de la technique participative associant les études de cas, les groupes de discussion et les jeux de rôle, les participants ont pu assimiler l'essentiel des modules dispensés, ce qui a permis de constater à l'issue de l'évaluation post formation une proportion de 85% dépassant les 40% de participants ayant un niveau de connaissance acceptable au démarrage de la formation.

Un atelier de formation sur la **santé de la reproduction via l'application « tantine »** a été organisée au siège de la CRR à Kigali du 15 au 18 février 23 au profit de 25 volontaires dont 13 filles et 12 garçons. L'objectif de l'atelier était de renforcer les connaissances théoriques et les capacités techniques des volontaires sur les différents aspects de la santé de la reproduction et l'utilisation de l'application « tantine » pour animer les sessions de sensibilisation en faveur des jeunes dans les camps. Les principaux thèmes abordés ont porté sur le système reproductif et sexuel en lien avec l'anatomie et la physiologie, le cycle menstruel de la femme et l'hygiène, le planning familial, la prévention des maladies sexuellement transmissibles, les violences basées sur le genre... Grâce à l'approche participative associant les travaux de groupes aux jeux de rôles, les études de cas, les démonstrations et sessions de questions-réponses...mobilisée par les facilitateurs, les participants ont démontré avoir bien assimilé, à travers les résultats des évaluations pré et post formation, le contenu de la session de formation et exprimé le souhait de bénéficier d'autres sessions de recyclage et surtout de visites

de suivi pour résoudre les petites difficultés techniques, notamment pour accéder à l'application et améliorer la qualité de leur travail au quotidien sur le terrain.

Une session de formation/recyclage en cinéma mobile a été organisée du 13 au 15 septembre 23 au siège de la CRR à Kigali. Elle a réuni 15 volontaires dont 10 hommes et 5 femmes. L'objectif de la session était de renforcer les capacités des volontaires pour mettre en œuvre le programme de cinéma mobile dans les camps et les centres de transit. Les thèmes abordés ont porté sur l'objectif et le rôle du programme de cinéma-mobile, les pratiques et compétences requises, le monitoring, reporting et évaluation du cinéma-mobile... Grâce à la méthode participative, notamment à travers les travaux de groupes, les jeux de rôle et pratiques, les participants ont assimilé les connaissances et techniques dispensées pour animer efficacement les sessions cinéma-mobile. Les résultats des tests pré et post formation ont démontré une bonne appropriation des modules de formation dispensés par les participants et leur volonté de bien mettre en œuvre les techniques et modules appris. D'où l'augmentation du taux de réussite des participants aux tests d'évaluation pré et post formation de 73% à 87%.

Le nombre des bénéficiaires ciblés a baissé de 328 à 199 participants du fait de 2 sessions de formation des jeunes bénéficiaires du programme de formation professionnelle en santé reproductive et les VSBG qui n'ont pu être réalisées. La lenteur administrative en est le principal mobile.

4.4. Plan de travail (par exemple, annexe diagramme de Gantt)

Un plan de travail par pays sera défini au démarrage de l'intervention.

Tous les projets dans tous les pays débiteront le **1^{er} novembre 2021 pour 24 mois**, exceptés :

- Le volet réponses aux réfugiés et communautés hôtes du Rwanda, qui commencera a priori le 1^{er} juin 2022 (suite du programme 2020 en cours) et se terminera avec l'ensemble du programme le 31 octobre 2023.
- Le premier volet du Burundi, qui commencera également a priori le 1^{er} juin 2022, et qui se terminera en décembre 2022 ou janvier 2023 (exit stratégie du programme 2020 en cours).

4.5. [INT] Plan de travail révisé en cas de changement après la proposition

Les chronogrammes pays révisés sont disponibles à la demande.

4.6. Suivi, évaluation, audit et autres études

4.6.1. Suivi des activités (expliquer comment, par qui)

Responsabilité	Au niveau de chaque pays	Au niveau central / transversal
Responsabilité vis-à-vis du bailleur		CRB-CF La Responsable de l'Unité d'Urgence (RUU) est l'interlocutrice de la gestionnaire DGD
Garantie du respect du cadre protection et du cadre du programme présenté au bailleur	Représentant Pays (RP) et Assistants Techniques (AT) CRB-CF	Coordinateur/trice du programme avec l'appui de la Référente Technique (RT) PGI/ECR de la CRB-CF
Peer learning	RP et AT CRB-CF et SNP	Coordinateur/trice du programme
Synergies et partenariats avec MCRCR et acteurs hors MCRCR	RP et AT CRB-CF	Coordinateur/trice du programme
Suivi opérationnel et budgétaire du programme (monitoring)	Responsable Partenariat et Programme (RPP) (siège) / RP et AT CRB-CF Desk / RP des SNP impliquées Comité de pilotage pays réunissant tous les partenaires	Comité de pilotage (réunissant opérationnels et financiers siège et RP CRB-CF et PNS) (réunions trimestrielles) présidé par le/la coordinateur/trice du programme Coordinateur/trice du programme

	d'implémentation, présidé par la CRB Equipes projet et/ou S&E de la SNH	
Appui technique	AT CRB-CF et PNS	RT PGI/ECR et RT Cash et DP de la CRB-CF RT des SNP impliquées et du CICR Experts RLF de la CRB-CF
Suivi comptable et financier	Gestionnaire financier/ère (GF) (siège) / RP CRB-CF GF (siège) / Comptable (siège) / RP des SNP impliquées Equipe comptable et financière de la SNH	Gestionnaire financier/ère (GF) (siège) / Comptable (siège)
Rapportage	RP/RPP CRB-CF et SNP Equipes Projet et/ou S&E de la SNH	Le/la coordinateur/trice compile les rapports narratifs et se coordonne avec les GF pour cohérence narratif/financier La RUU les transmet au bailleur
Évaluation	RP/RPP CRB-CF en collaboration avec les SNP impliquées	Le/la coordinateur/trice de programme avec l'appui de la RT PGI/ECR et du RT Cash/DP de la CRB-CF.
Audit		Service Support de la CRB-CF, avec l'appui des équipes pays des CRB-CF, SNP, SNH

La CRB-CF se dotera d'un(e) coordinateur/trice qui sera responsable de bien coordonner le programme dans son ensemble ; il/elle aura une vision opérationnelle et budgétaire globale, lui permettant de suivre l'état d'avancement global du programme; il/elle accompagnera le processus d'évaluation initiale afin de garantir une approche protection ; il/elle garantira que toutes les interventions entrent bien dans le cadre de financement protection et dans le cadre du programme tel que présenté au bailleur ; il/elle guidera le comité de pilotage du programme dans les décisions d'arbitrage/de réaffectation budgétaire entre pays, résultats, grandes rubriques ; il/elle facilitera les apprentissages mutuels entre pays, avec les partenaires du Mouvement, les organisations de protection et les autres organisations belges ; il/elle s'assurera de la mise en place du mécanisme de validation et d'activation du *crisis modifier* dans les pays du Sahel et coordonnera les différentes demandes d'appui à travers ce mécanisme ; il/elle assurera la coordination et la compilation des rapports intermédiaire et final. Dans chaque pays, les projets seront mis en œuvre en gestion conjointe, ce qui implique que les partenaires (SNH et SNP) seront conjointement responsables de la stratégie d'intervention, de la mise en œuvre du programme et d'éventuelles réorientations opérationnelles et/ou budgétaires, dans le respect du cadre bailleur.

Gestion des données : De façon générale, la collecte des données dans le cadre du suivi du programme sera organisée de manière électronique par ODK/Kobo Collect et Red Rose. Ces applications seront aussi utilisées lors des enquêtes pour assurer une digitalisation des données afin d'obtenir un gain en termes de temps d'analyse, y compris une économie des ressources. Un document de gestion des données sera aussi validé/adopté avant le début des opérations afin de protéger les bénéficiaires du programme.

- 4.6.2. Cochez les cases correspondant aux études qui seront éventuellement entreprises:**
- | | | | | |
|-------------------------------------|--|---------|---------|----------|
| ☐ | Évaluation | externe | pendant | l'action |
| ☒ | Évaluation | externe | après | l'action |
| ☐ | Audit | externe | pendant | l'action |
| ☒ | Audit | externe | après | l'action |
| ☐ | Évaluation interne ou audit interne relatif à l'action | | | |

4.6.3. Autres études: ☐ Veuillez préciser: il n'y a pas d'autres études prévues

5. QUESTIONS TRANSVERSALES

5.1. Veuillez décrire le niveau escompté de durabilité et/ou de connexité.

Au niveau opérationnel, le projet combinera l'urgence et le relèvement. Ainsi, le projet s'attache à ne pas seulement apporter des actions réactives aux violations des droits des bénéficiaires, mais également à leur proposer, à travers des actions correctives, des pistes de relèvement, afin de ne pas les rendre dépendants d'une aide humanitaire qui ne saurait se pérenniser.

Par ailleurs, le projet propose des activités à destination des personnes déplacées, mais également à destination des communautés hôtes les plus vulnérables, afin de garantir la cohésion sociale et de ne pas attiser des jalousies et des stigmatisations.

Aussi, ce projet s'inscrit d'une part dans une **approche partenariale sur le long terme** qui lie la CRB-CF à ses partenaires (SNH) et d'autre part dans une approche collective avec les autres membres du mouvement en appui au renforcement des capacités des Sociétés Nationales Hôtes. Le Mouvement CRCR **est en effet convaincu que la durabilité de ses actions passe par le renforcement des capacités des équipes et des volontaires de la CR locale**. Ainsi, lors de l'intervention, le renforcement des capacités du partenaire (SNH) est important afin que celui-ci remplisse pleinement son rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics en termes de réponse aux urgences (il garantit une réponse plus rapide, plus efficace et plus pertinente), et puisse également renforcer le rôle de l'état en tant que garant des droits et détenteurs d'obligations.

Enfin, l'action a été conçue pour apporter une réponse à des besoins non couverts par d'autres acteurs. Elle est donc complémentaire à celle apportée par d'autres programmes d'assistance et de développement dans la zone d'intervention. Une forte coordination multisectorielle permettra de garantir l'efficacité et l'efficience de l'aide apportée.

5.2. Stratégie de continuité (liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement)

Le programme tiendra compte des liens entre les **trois dimensions du Nexus** (humanitaire, développement et paix) tout en évitant les risques de politisation, ou de perception de politisation, de la réponse humanitaire des Sociétés Nationales, ce qui serait contraire au principe de « Neutralité ».

Le programme contribuera au lien aide humanitaire-paix, notamment à travers les activités suivantes: mise en application du principe "do no harm" ; promotion des principes humanitaires et rappel du caractère neutre de l'action de la CR; renforcement de la cohésion sociale entre communautés, notamment entre personnes déplacées et communautés hôtes ; collaboration avec le CICR sur le plaidoyer "soins de santé en danger"... De même, il contribuera au lien aide humanitaire-développement, ne serait-ce que parce que les sociétés nationales, qui sont les partenaires d'implémentation du programme, ont toutes un double mandat d'assistance humanitaire et d'accompagnement des communautés sur le long terme. Ainsi, les 5 sociétés nationales soutenues par le présent programme humanitaire seront également soutenues structurellement et au niveau de leurs programmes de développement par le prochain programme DGD D3. Toutes les initiatives de renforcement de capacités des partenaires locaux auront un effet sur la mise en œuvre de l'intégralité des programmes, qu'ils soient d'aide humanitaire ou de développement.

5.3. Intégration (par exemple, réduction des risques de catastrophes, enfants, droits de l'homme, égalité des sexes, impact environnemental, autres à préciser)

Approches transversales ECR et PGI : La Croix-Rouge applique les approches 'Protection, Genre et Inclusion' (PGI) et 'Engagement Communautaire et Redevabilité' (ECR) de façon transversale à toutes les opérations et contextes. Cela permet d'assurer le respect et la protection des droits humains. Cette dimension, à travers l'application des principes de Dignité, Accès, Participation et Sécurité, se voit reflétée dans les objectifs, résultats, indicateurs et activités mais aussi dans les mécanismes pour engager la communauté, et dans la façon de concevoir et réaliser les activités, qu'elles soient spécifiques de protection ou qu'elles intègrent la dimension de protection ; qu'elles soient réactives, correctives ou constructives. L'approche ECR assure une participation active des personnes, dans toute leur diversité, dans les processus et les décisions qui les concernent et une transparence de la CR envers les bénéficiaires, et requiert qu'une analyse des aspects relatifs au genre et à la diversité soit faite tout au long du cycle du programme. Elle assure aussi une qualité de l'assistance et un respect des droits des personnes et leur dignité, en impliquant les bénéficiaires dans

l'évaluation de l'aide reçue et en tenant en compte de leur perception sur l'aide reçue. L'approche PGI, quant à elle, permet d'intégrer la dimension de protection et les analyses relatives au genre et à l'inclusion tout au long du cycle de projet et d'approcher la complexité des contextes de façon holistique.

Impact environnemental : Le présent programme vise à éviter tout impact environnemental négatif. Même dans la fourniture d'une aide humanitaire immédiate, le choix de produits et d'articles locaux sera toujours préféré à l'importation. En ce qui concerne les activités de récupération des moyens d'existence, de reconstruction d'abris et de latrines, le présent programme privilégiera et encouragera fortement des solutions qui prennent en compte les effets du changement climatique et qui n'exercent pas des pressions inutiles sur le milieu naturel. De plus, les parties prenantes seront consultées pendant la phase de conception et de mise en œuvre, à travers des outils participatifs tels que des discussions de groupe et des entretiens avec des informateurs clés afin de les sensibiliser sur la thématique.

Protection des données : La conformité de la CRB-CF au Règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil relatif à la RGPD a été jugée bonne lors de l'audit FPA. Dans le cadre de l'implémentation du projet, les partenaires locaux (SNH) sont amenés à transférer des données aux sièges des co-partenaires situés en Europe, de manière à permettre à ceux-ci le respect de leurs obligations légales en matière de comptabilité et la reddition des comptes aux bailleurs de fonds. Ceux-ci prennent toute mesure utile sur un plan technique et organisationnel pour protéger les données à caractère personnel contre la destruction accidentelle ou non autorisée, contre la perte accidentelle ainsi que contre la modification, l'accès et tout autre traitement non autorisé des données à caractère personnel. Les mesures d'atténuation des risques généraux relatifs à la protection des données au regard du RGPD sont par ailleurs prévues dans leurs procédures administratives et financières respectives. En ce qui concerne le traitement par la CRB-CF des données personnelles fournies, une analyse d'impact relative à la protection des données a été effectuée dans un souci de n'omettre aucun risque et d'assurer une sécurité maximale dans le traitement des données, et ce en dépit de l'absence d'obligation en la matière (cf. recommandation n° 01/2018 du 28 février 2018 de l'Autorité de Protection des Données, disponible sur demande). Le CICR a pris le lead sur ces questions dans le MCRCR ; il organise des concertations et émet des orientations à tous les membres du MCRCR en fonction de chaque contexte d'intervention. De manière générale, l'approche de la Croix-Rouge est de ne collecter et n'utiliser que ce qui est strictement nécessaire, dans le respect des droits des personnes concernées. Seules les équipes du projet ont accès aux formulaires de participation, listes de présences et bases de données. En aucun cas, les données à caractère personnel ne peuvent être communiquées en dehors du projet, à l'exception du bénéficiaire lui-même qui souhaiterait obtenir une modification ou une suppression. Les équipes pays sont toujours sensibilisées à ne pas garder les données sensibles des bénéficiaires après leur utilisation. La CRB-CF et ses partenaires de mise en œuvre, organiseront la collecte des données de manière électronique par ODK/Kobo et Red Rose, qui présentent des politiques claires et transparentes en termes de sécurité des données⁶⁰. Ces différentes politiques et procédures s'inscrivent dans le cadre du RGPD. Pour les zones les plus à risque sécuritaire, les distributions pourraient être organisées en utilisant des cartes électroniques Red Rose, déjà utilisées par certains de nos partenaires et par le CICR, ce qui permettrait à la CR de ne partager les données des bénéficiaires à aucune partie externe (opérateur mobile et autres entités étatiques).

Localisation : Le Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge est un acteur déterminant en termes de **localisation** de l'aide et **d'accès humanitaire** : chaque société nationale bénéficie en effet d'une présence sur l'intégralité du territoire national à travers son réseau de volontaires communautaires présents sur place de manière continue. Dans les régions où l'accès humanitaire est particulièrement entravé (comme au Sahel) ou en cas de restriction des déplacements (comme ce fut le cas en 2020 en raison de la crise sanitaire), le MCRCR peut se prévaloir d'un accès continu et privilégié aux bénéficiaires. Le MCRCR joue un rôle primordial dans la réponse actuelle à la crise sanitaire, et de plus en plus de sociétés nationales locales (SNH) sont sollicitées en direct par les bailleurs de fonds institutionnels en raison de leur capacité d'intervention quelles que soient les contraintes d'accès.

5.4. [INT] En cas de changements ou de problèmes à traiter, veuillez préciser

Cette partie sera détaillé dans le rapport final.

5.5. [FIN] En cas de changements ou de problèmes à traiter, veuillez préciser

Approches transversales ECR et PGI :

Selon les résultats de l'évaluation externe finale, les SNH appliquent les approches "Protection, Genre et Inclusion" (PGI) et ECR de façon transversale à toutes leurs interventions et contextes. Cette stratégie a pour objectif de garantir le respect et la protection des droits humains. Dans les cinq pays d'intervention, les SNH ont incorporé les principes de Dignité, Accès, Participation et Sécurité (DAPS) dans les objectifs, résultats, indicateurs et activités, ainsi que dans les mécanismes d'engagement communautaire et de conception des activités. Cependant, un renforcement de leurs capacités en matière de protection, de genre et d'inclusion permettrait d'assurer une meilleure prise en compte des personnes en situation de vulnérabilité.

Au Mali et au Burundi, par exemple, les SNH ont déployé des efforts pour l'institutionnalisation des principes PGI à travers une nouvelle politique programmatique visant à rendre les programmes inclusifs dans tous les aspects opérationnels et contextes d'intervention, en particulier sensibles au genre.⁴ Au Niger, les campagnes de sensibilisation, s'inscrivant dans la trame de l'approche PGI de la CRN, ont principalement ciblé la protection des femmes, des enfants et des individus aux besoins spécifiques, notamment ceux en situation de handicap, non accompagnés et/ou déplacés. La CRBF et la CRR ont par exemple travaillé en étroite collaboration avec le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) pour rétablir les liens familiaux.

L'approche PGI du Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge (MCRCR) est fondée sur le cadre DAPS et l'application des principes de protection du manuel Sphère.

Dans le cadre du programme AMoPAH I, cette approche a été intégrée à la fois globalement et dans la manière dont les activités ont été pensées et exécutées. Ainsi, chaque résultat/outcome a été défini selon une stratégie d'opérationnalisation des principes de protection Sphere, et les activités proposées pour chacun de ces résultats/outcomes constituent la mise en application de ces principes. Le programme recense des interventions facilitant l'accès aux services de soutien psychosocial (prise en charge des violences sexuelles et basées sur le genre, premiers secours psychologiques), renforçant la cohésion sociale (événements récréatifs, manifestations culturelles intercommunautaires), répondant aux besoins essentiels des populations cibles pour renforcer la sécurité, la dignité et le droit des personnes, et consolidant les capacités des équipes, volontaires, et acteurs locaux pour l'application et le respect des principes de protection. Dans le cadre du programme AMoPAH I, cette approche a été intégrée à la fois globalement et dans la manière dont les activités ont été pensées et exécutées. Ainsi, chaque résultat/outcome a été défini selon une stratégie d'opérationnalisation des principes de protection Sphere, et les activités proposées pour chacun de ces résultats/outcomes constituent la mise en application de ces principes.

Le programme recense des interventions facilitant l'accès aux services de soutien psychosocial (prise en charge des violences sexuelles et basées sur le genre, premiers secours psychologiques), renforçant la cohésion sociale (événements récréatifs, manifestations culturelles intercommunautaires), répondant aux besoins essentiels des populations cibles pour renforcer la sécurité, la dignité et le droit des personnes, et consolidant les capacités acteurs locaux pour l'application et le respect des principes de protection.

Les SNH ont souligné le rôle crucial des partenaires humanitaires, tels que la CRB, dans la prise en compte de certaines problématiques PGI, à travers des formations sur des questions transversales, notamment la protection contre les abus, les exploitations sexuelles et les principes de dignité, d'accès et de participation. Par ailleurs, les SNH ont mis l'accent sur le développement de mécanismes de protection robustes, via un processus cyclique comprenant la compréhension des risques, l'identification des acteurs pertinents, et la réponse aux risques et vulnérabilités.

Ainsi, malgré un niveau de compétence déjà existant, et pour intégrer pleinement les aspects de la protection de façon transversale et institutionnelle dans les initiatives des SNH (Société Nationale Hôte), un renforcement des capacités et formation continue sur ces aspects, avec un soutien conjoint des autres SNP (Société Nationale Participante), contribueront à une prise en compte continue de la protection.

En termes d'inclusion, le programme a ciblé divers types de bénéficiaires sans discrimination, y compris des individus vivant avec un handicap, les familles vulnérables, les femmes, les personnes âgées et celles ayant des besoins spécifiques. Cependant, dans les cinq pays d'interventions, plusieurs informateurs ont souligné

⁴ KII6 Burundi.

que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour intégrer pleinement les personnes vivant avec un handicap, car le programme n'a pas toujours pris en compte leurs besoins spécifiques en matière d'accessibilité et de mobilité. Certains répondants vivant avec un handicap au Burkina Faso et au Burundi, ont indiqué ne pas avoir accès aux informations nécessaires concernant le programme, malgré leur présence dans la communauté depuis une période significative ou que leurs conditions n'ont pas été suffisamment prises en compte limitant ainsi leur participation effective aux activités du programme. Ces lacunes dans la communication et l'évaluation des besoins soulignent l'importance de renforcer les canaux de communication et d'impliquer les membres de la communauté, notamment les personnes en situation d'handicap dans la programmation.

En matière de genre, les informateurs et bénéficiaires ont rapporté n'avoir pas été témoins de cas de discrimination lors du processus de ciblage. Les femmes ont eu accès à des services tels que l'accès au soutien psychosocial ou les activités d'AGR qui ont particulièrement ciblés les femmes au Mali, Burkina Faso, ainsi que les transferts monétaires au Niger et au Rwanda où elles ont gagné un peu d'indépendance financière ainsi que créer des nouveaux commerces. De plus, des associations de femmes ont été mises en place au Burundi.

Tout en reconnaissant les progrès réalisés dans la promotion de l'égalité des sexes et la lutte contre les violences basées sur le genre, l'évaluation du programme AMoPAH I a identifié la nécessité de poursuivre et d'intensifier ces efforts pour garantir une véritable égalité des chances et une protection effective des droits des femmes.

En ce qui concerne l'ECR, cette approche a été au cœur du programme AMoPAH I, qui a notamment guidé le processus de ciblage des bénéficiaires et la conception des activités. Dans chaque pays d'intervention. La participation des bénéficiaires a été une priorité tout au long du cycle du programme, notamment lors de l'identification des besoins, de la formulation, de la mise en œuvre et de l'évaluation des interventions. Les canaux de communication ont été conçus pour garantir un échange d'informations bidirectionnel : les SNH ont notamment mis en place des systèmes de retours d'information, tels que le mécanisme de gestion des retours d'information et de traitement des réclamations au Burundi ou des centres d'écoute au Burkina Faso, pour permettre à chaque personne de s'exprimer de manière confidentielle sur le travail de la Croix-Rouge et recevoir des réponses adéquates.

De façon générale, les volontaires doivent être sensibilisés de manière soutenue et régulière aux enjeux PGI/ECR. Cette sensibilisation est essentielle, à la fois pour éveiller les consciences et pour favoriser une meilleure compréhension des défis auxquels sont confrontées les populations vulnérables. Parallèlement, le développement des compétences du personnel des SNH dans les cinq pays d'intervention revêt une importance capitale, notamment en ce qui concerne la protection des droits humains et la prestation d'une assistance multisectorielle. Cela inclut la formation sur les normes et les principes fondamentaux, ainsi que l'acquisition de compétences techniques spécifiques nécessaires pour répondre efficacement aux besoins des personnes affectées par les crises.

Protection des données :

L'effort de digitalisation des activités du programme à travers l'utilisation du cash transfert pour les activités de distribution d'argent ou les demandes de consentement des bénéficiaires lors de la production des documentaires ou films ou des collectes des données via le logiciel kobocollect pour le volet PMER permet d'assurer la transparence et de minimiser les risques liés à la divulgation des données personnelles des bénéficiaires. Dans le cadre du prochain programme AMoPAH, le référent cash et digitalisation de la CRB apportera son appui pour intégrer de manière significative le volet protection des données dans les activités transversales du programme en lien avec le Règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil relatif à la RGPD.

Localisation :

Selon les résultats de l'évaluation externe finale, conformément aux Objectifs de Développement durables de 2030, la CRB a mis l'accent sur une approche localisée pour répondre aux défis du développement durable. Afin que les interventions doivent être adaptées aux contextes locaux et renforcer les capacités des acteurs nationaux, y compris les institutions et les organisations locales, cette approche est mise en œuvre à travers les SNHs dans chaque pays concerné. Plutôt que de fournir une aide extérieure sans considération des

capacités locales, le programme exploite les connaissances et l'expérience des SNHs dans leurs opérations humanitaires. Cela permet de maximiser l'efficacité et l'impact des interventions, en s'appuyant sur les partenariats existants et en favorisant une appropriation locale des programmes.

Au-delà des principes humanitaires, la stratégie de localisation de l'aide, en ligne avec le cadre du Network for Empowered Aid Response (NEAR), constitue un élément crucial dans l'approche adoptée par les SNHs. Cette approche favorise une participation active des membres des communautés cibles, les reconnaissant comme des partenaires égaux dans la planification et la mise en œuvre des programmes humanitaires.[1] Les consultations communautaires représentent un pilier essentiel de cette stratégie, permettant une compréhension approfondie des besoins, des défis et des ressources locales. Par exemple, au Niger, l'intégration des textes religieux dans les initiatives de protection témoigne d'une adaptation aux pratiques et aux normes culturelles locales, renforçant ainsi l'acceptation et la pertinence des programmes au sein des communautés.

Dans le cadre d'AMoPAH I, la mobilisation communautaire, notamment par l'implication des volontaires, a joué ainsi un rôle significatif dans la promotion et la mise en œuvre de solutions adaptées pour les populations cibles à travers les SNH. Cette implication des volontaires a été cruciale dans plusieurs domaines, offrant une réponse globale et cohérente aux besoins des bénéficiaires.

MESURES DE SÉCURITÉ ET D'URGENCE

5.6. Mesures d'urgence (plan B/ mesures d'atténuation à prendre si les risques et hypothèses exposés dans le cadre logique se concrétisent)

Risques	Mesures de mitigation
<u>Risques liés à la situation sanitaire COVID-19</u> avec la possibilité de nouveaux confinements et mesures de restriction qui affecteraient la mise en œuvre du programme	- Implémentation par les partenaires (SNH) et le réseau de volontaires communautaires au niveau local ; renforcement des comités locaux CR - Adaptation des activités y compris révision des budgets pour assurer une réponse flexible avec maintien d'un dialogue régulier avec la DGD D5.1 - Mécanisme de suivi et de gestion à distance - Garantie du respect des mesures de prévention COVID-19 (intensification des sensibilisation, équipement des volontaires) - Renforcement du télétravail et partage des bonnes pratiques entre ONG
<u>Accès humanitaire limité</u> en particulier pour le personnel et les volontaires des SN	- Volontaires issus des communautés. - Coordination intensifiée avec les partenaires de la zone et les autorités locales. - Mise en œuvre par nos partenaires qui sont bien acceptés localement et disposent de réseaux bien établis - Communication transparente à tous les stades du programme et avec toutes les parties prenantes - Diffusion des principes humanitaires en collaboration avec le CICR - Adaptation ou réorientation des activités avec maintien d'un dialogue régulier avec la DGD D5.1
<u>Risques sécuritaires</u> Intensification des conflits dans les zones du programme, hausse de la criminalité (braquage sur les axes routiers, cambriolage...)	- Étroite coordination entre les sociétés nationales CR et le CICR pour la planification des actions sur terrain. - Suivi intensifié de la situation sécuritaire - Staff et volontaires formé·es à la gestion de la sécurité et des plans visant à atténuer les risques. Ils/Elles reçoivent des updates réguliers sur l'évolution du contexte. - Des plans de contingence sont en place. - Promotion de la cohésion sociale au sein des communautés. - Sensibilisation des communautés sur le mandat de la CR.

<u>Risques liés aux aléas climatiques</u> (inondations, sécheresses)	- Appui à la mise en œuvre des plans de contingence CR. - Soutien à la mise en place de stocks de contingence - Renforcement de capacités FBF - Activation du crisis modifier - Réorientation des activités. - Coordination avec les acteurs présents dans la zone. - Veille humanitaire et partage de l'information.
<u>La situation sécuritaire ou l'instabilité politique se dégrade ou les aléas climatiques s'intensifient, ce qui provoque des déplacements massifs excédant les capacités du projet</u>	- Adaptation des critères de ciblage : priorité aux nouveaux déplacé-es, assistance aux plus vulnérables sur base de critères HEA et d'autres facteurs de vulnérabilités additionnels, assistance dégressive (révision de la fréquence et/ou de la valeur du montant à distribuer). - Partage des informations et prise de décision rapide sur les adaptations à apporter au projet avec la DGD D5.1. - Veille humanitaire et diffusion des données pour soutenir le plaidoyer pour la mobilisation de ressources additionnelles. - Coordination avec les autres intervenants.

5.7. Aspects relatifs à la sécurité

5.7.1. Situation sur le terrain. Veuillez donner une brève description

Sahel : Le contexte sécuritaire au Burkina Faso, Mali et Niger se dégrade de plus en plus et reste de manière générale très volatil ces dernières années. Dans plusieurs parties des trois pays, les attaques ciblées contre les forces de défense, certains civils, les autorités administratives, la destruction des infrastructures de l'État et les menaces verbales sont récurrentes. La criminalité aussi est en hausse avec de plus en plus d'actes de banditisme, dû à la porosité des frontières et au trafic d'armes dans la zone. Cette situation est exacerbée par les restrictions de mouvements liées aux couvre-feux et autres décisions administratives. Dans les trois pays, cette dégradation sécuritaire a créé presque 2.2 millions des déplacés et réfugiés, population qui selon le IASC a un problème endémique de protection⁶¹. Au **Mali**, en plus d'une situation sécuritaire très précaire, la situation politique connaît des problèmes avec des coups d'Etat répétés. A cette situation s'est ajoutée depuis la fin de 2017 un conflit intercommunautaire sans précédent dans plusieurs régions du pays. **L'accès humanitaire** est mis à mal dans l'ensemble de ces trois pays. À titre d'exemple, au **Burkina Faso**, plus de 91 formations sanitaires sont aujourd'hui fermées tandis que les prestations ont été considérablement affectées dans 232 autres. Ces perturbations affectent près de 1 million de personnes. Par ailleurs, le transfert de patients vers des centres de santé de niveau 2 se fait de plus en plus difficilement dû au manque d'ambulances, saisies ou incendiées par des groupes armés, et les évacuations sanitaires sont désormais à la charge des communautés et des patients eux-mêmes. De même, au **Niger**, l'imposition de l'utilisation d'escortes armées ou militaires par les autorités compétentes dans certaines zones du pays restreint l'accès de certaines organisations humanitaires et en conséquence l'assistance aux vulnérables.

Rwanda: La situation sécuritaire au Rwanda est stable. La police et l'armée sont présentes de manière visible et permanente sur l'ensemble du territoire ; elles ont doublées des agents de sécurité des quartiers à l'échelle communautaire. En dehors des tensions ou conflits avec la RDC et le Burundi pouvant entraîner une insécurité aux frontières, la zone d'intervention du projet est à l'abri des phénomènes d'insécurité. Des mesures de sécurité spécifiques sont mises en place par le gouvernement à l'entrée et à l'intérieur des camps, à travers la présence de la police et des agents du service de l'immigration.

Burundi: La situation sécuritaire au Burundi s'est améliorée cette dernière année, surtout depuis les élections intervenues dans le pays entre mai et août 2020. Le pays est globalement accessible. Il est tout à fait possible pour la CRBu et ses partenaires de continuer ses actions de développement et d'urgence sur la majeure partie du territoire Burundais. La présence de volontaires et équipes CR sur l'ensemble du pays permet de recevoir des informations sécuritaires sur le contexte local très rapidement. Ce côté décentralisé permet également d'assurer une continuité des actions au niveau local, même si les déplacements depuis la capitale deviennent plus compliqués. Vu le passé récent il faut néanmoins rester vigilant avec de possibles évolutions négatives.

5.7.2. Un protocole de sécurité spécifique a-t-il été établi pour cette action?
 Oui ☒ Non ☐ Procédures standard ☐

Si oui, précisez: plans sécurité pays, procédures sécurité des SNH, dialogue permanent avec le CICR

5.7.3. Le personnel sur le terrain et les expatriés ont-ils reçu des informations et une formation concernant ces procédures?
 Oui ☒ Non ☐

5.8. [INT] En cas de changements ou de problèmes à traiter, veuillez préciser

- **Au Burkina**

Une veille humanitaire et un suivi permanent des incidents sécuritaire sont assurés. La planification des activités tient compte des opportunités et des mesures alternatives à envisager en fonction du contexte. L'approvisionnement des commerçants dans les communes ciblées se font souvent par convois militaires ou de Volontaire pour la Défense de la Patrie (VDP) avec des risques très élevés d'embuscades ou d'attaques de ces convois.

- **Au Mali**

Dans les régions de Gao et Mopti, la situation sécuritaire reste toujours précaire. Une veille humanitaire et un suivi permanent des incidents sécuritaire sont assurés, en lien avec le CICR, le réseau d'ONG présentes dans les zones d'interventions et avec l'Ambassade de Belgique.

Malgré cela, les activités se sont déroulées comme prévu, facilitées notamment par l'ancrage communautaire de la CRM et l'implication des leaders communautaires. La coordination avec le CICR et l'implication du Point Focal Sécurité de la CRM permet de garantir la sécurité des opérations et de mitiger des risques pour les équipes.

- **Au Niger**

Dans la région de Tillabéry, la situation reste toujours volatile. Cependant, les activités sont menées comme planifiées grâce à une bonne coordination sur le plan sécuritaire au sein du Mouvement sous le lead du CICR. En plus des briefings sécuritaires réguliers, le partage des plannings de déplacements des équipes terrain, facilite la prise de décision pour les autorisations de déplacement.

- **Au Burundi**

Il n'y a pas eu de changement ou de problème concernant les mesures de sécurité et d'urgence.

- **Au Rwanda**

Entre juillet et septembre 2022, la résurgence du virus Ebola en Ouganda a fait craindre une incidence sur la situation épidémiologique au Rwanda. Les autorités rwandaises ont mis en place des mesures de contrôle dans les zones frontalières et lancer des campagnes de sensibilisation de sa population. Cette situation n'a pas impacté les activités du programme.

Aucun changement lié à la situation sécuritaire n'est à signaler depuis octobre 2022 après l'arrivée sur le sol rwandais de 5285 demandeurs d'asile en provenance de la RDC marquée par la résurgence du conflit armé entre les forces rebelles du M23 et les forces gouvernementales congolaises. Lors des inondations intervenues en mai 2023 dans les provinces du Nord et de l'ouest du pays, les déplacements dans ces zones étaient rendus difficiles à cause des glissements de terrain et de la dégradation des infrastructures routières. A l'exception de la réponse d'urgence via le mécanisme « Crisis modifier » qui a connu du retard, cette situation n'a pas impacté les activités du projet situé plutôt dans l'est du pays.

En revanche, dans le Sahel, les conséquences de la crise sécuritaire liée au terrorisme et aux conflits intercommunautaires ont engendré une crise humanitaire sans précédent avec le nombre des victimes de violence ou de famine qui augmente sans cesse. Cette situation rend problématique l'accès humanitaire à ces zones où les populations, exposées aux risques de protection, sont souvent piégées entre les forces des groupes rebelles et les forces des groupes étatiques et sont obligés de quitter leur terroir. Selon les prévisions du Cadre Harmonisé de novembre 2022, le nombre de personnes dans le besoin d'une assistance humanitaire au Mali est passé de 7,5 millions en janvier 2022 à 8,8 millions en janvier 2023, soit une hausse de 17% entre 2022 et 2023, illustrant ainsi l'aggravation des besoins humanitaires. Selon l'Aperçu des besoins humanitaires de 2023, au Niger, 4.319.484 personnes ont besoin d'assistance, soit 17,10% de la population totale du pays. Au Burkina-Faso, selon le plan de réponse humanitaire (HRP) de mars 2023, le nombre des personnes dans le

besoin en protection générale s'élève à 1.433.864, ce qui illustre l'aggravation de la crise dans presque toute la région Sahel.

6. COORDINATION SUR LE TERRAIN

6.1. *Coordination sur le terrain (veuillez indiquer la participation de l'Organisation humanitaire aux mécanismes de coordination avec d'autres parties prenantes, tels que les "clusters", les ONG, les agences des Nations unies, autres (à spécifier), ainsi que les liens avec la procédure d'appel consolidée, si nécessaire*

Le programme nécessitera une forte coordination interne au MCRCR, entre les différents partenaires du programme (CRB-CF, CRD, CRL, BRC, CICR, SNH) mais également avec l'ensemble des acteurs du MCRCR présents dans chaque pays d'intervention (FICR, autres SNP, et en particulier la RKV au Burundi et au Rwanda) afin d'assurer la complémentarité des interventions et des appuis aux partenaires locaux.

La CRB-CF et ses partenaires locaux participeront aux réunions « cluster » pertinentes pour le programme, et en particulier au cluster Protection. Ces équipes seront également en contact étroit avec le UNHCR qui est un des acteurs de référence pour toute intervention à destination des personnes déplacées, réfugiées, retournées. Dans le Sahel, les équipes se coordonneront étroitement avec OCHA et les acteurs humanitaires actifs dans les mêmes zones.

La référente technique ECR/PGI fait partie des différents groupes de travail du MCRCR concernant ces deux thématiques, et assurera le lien avec la FICR et les autres SNP actives sur ces thématiques. Le référent technique Transfert monétaire et Préparation aux catastrophes fait lui aussi partie des groupes de travail du MCRCR dans ces deux thématiques et participe activement aux plateformes de concertation régionales relatives à son expertise.

Enfin, dans tous les pays d'intervention, des discussions sont déjà en cours avec les autres ONG belges présentes pour identifier des pistes de collaboration et d'apprentissage mutuel.

6.2. *Autorités nationales et locales (relations établies, autorisations, coordination)*

Les Sociétés Nationales locales partenaires de ce programme (CRBF, CRN, CRM, CRBu, CRR) sont auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs pays respectifs. Elles bénéficient donc d'un statut, d'un mandat et d'une reconnaissance spécifiques, et ont une relation privilégiée avec les services de l'Etat au niveau central comme au niveau local. Ces Sociétés Nationales sont structurées sur le même modèle que les autorités administratives (niveau central, régional ou provincial, départemental, communal...) ce qui permet de créer des collaborations étroites entre les comités CR et les autorités locales à tous les niveaux. Ces relations privilégiées, couplées à une excellente connaissance du terrain, constituent d'importants atouts pour une mise en œuvre efficace du programme.

6.3. *Éventuelle coordination avec la représentation diplomatique belge*

Les représentations diplomatiques belges seront impliquées dans le suivi du projet à travers des rencontres de suivi, mais aussi des visites terrain, si la situation sécuritaire le permet. Elles seront associées à l'analyse de la situation contextuelle, sécuritaire, humanitaire et aux décisions éventuelles de réorientation en fonction de l'évolution de cette situation. Les RP de la CRB-CF participent à toutes les rencontres organisées par les Ambassades de Belgique et partagent régulièrement les informations importantes avec elles.

6.4. [INT] Encas de changements où des problèmes de coordination ; veuillez préciser

- Au Burkina

L'équipe terrain participe activement aux différentes réunions de GCORR et des Clusters régionaux, participe également à la cartographie des acteurs sur les différentes interventions permettant une complémentarité et une synergie des interventions.

- Au Mali

Les informations sur le projet sont partagées via les réunions de coordination avec les autres intervenants sous le lead de la Direction Nationale du Développement Social. Par ailleurs, les équipes projets participent aux clusters protection, abris et santé, au niveau central à Bamako et régionale.

Le projet intervient en cofinancement avec le HIP ECHO et cela permet une efficience dans les interventions en ce sens que les coûts opérationnels de mise en œuvre des activités sont supportés d'un côté avec une possibilité d'augmentation du nombre de bénéficiaires de l'assistance.

- **Au Niger**

L'équipe participe activement aux clusters et groupes de travail Protection en capital et dans les régions, ainsi qu'au différents mécanismes de coordination entre les différents programmes de la CR nigérienne pour garantir une planification commune et l'harmonisation des processus en plus des rencontres régulières avec les services techniques déconcentrées de l'État, notamment les médecins chefs de districts, et avec certaines ONG assurant la prise en charge psychosociale.

- **Au Burundi**

L'équipe participe activement aux mécanismes de coordination interne au Mouvement, notamment en lien avec la RKV et avec la CR Luxembourg qui exécute une partie du programme AMoPAH dans la province de Muyinga. Une attention spécifique a été apportée à l'harmonisation des procédures d'activation du Crisis Modifier avec la RKV.

- **Au Rwanda**

Depuis le déclenchement de la pandémie du COVID-19, les réunions de coordination en présentiel des acteurs humanitaires intervenant dans les camps animés par le MINEMA ont été suspendues. À Mahama, seules des réunions de coordination ad hoc se tiennent. À Nyabiheke, des réunions de coordination mensuelle par visio-conférence ont été mises en place. Ces réunions permettent de faire le suivi des recommandations et de partager des informations concernant les réalisations, les difficultés rencontrées et les plans d'actions de chaque partenaire.

En coordination avec la RKV qui exécute son projet humanitaire « HP1 » dans les camps de Mahama et Nyabiheke où intervient aussi la CRB, plusieurs actions communes (mobilisation communautaire, distribution des Nfis, construction des latrines, protection de l'environnement) sont planifiées et exécutées de manière conjointe avec une seule équipe de volontaires.

6.5. [FIN] En cas de changements où des problèmes de coordination ; veuillez préciser

La coordination du programme humanitaire à l'échelle des 5 pays du sahel et des Grands lacs a été assurée par le coordinateur du programme à travers l'animation régulière des différentes réunions des instances stratégiques ou de suivi du programme (réunions des comités stratégique, de pilotage, les points pays), l'appui à l'organisation des ateliers régionaux (partage d'expériences ou programmation), la gestion des relations partenariales, les appuis techniques aux équipes pays via les visites de terrain, le suivi budgétaire et le reporting technique.

Au Burkina et au Mali

Pas de changements dans le mécanisme de coordination.

Au Niger

Malgré la situation sociopolitique, aggravée par le coup d'état du 26 juillet, les activités se sont déroulées selon le planning, bénéficiant d'une bonne coordination sécuritaire sous la direction du CICR : en plus des briefings réguliers sur la sécurité, le partage des plannings de déplacement des équipes sur le terrain facilite la prise de décision pour les autorisations de déplacement.

Cette situation a également conduit à des **changements significatifs en termes d'amélioration de la coordination**. En interne, la CRN a intensifié les réunions des groupes de travail technique, tels que SAME/Cash, Protection, Santé et Communication/CEA. En externe, les équipes projet participent activement aux clusters et groupes de travail à la fois au niveau national et régional, renforçant ainsi la collaboration avec les autorités administratives et les services techniques de l'État dans les régions et départements d'intervention.

Au Burundi

Maintien des mécanismes de coordination présentés initialement.

Au Rwanda

Grâce au mécanisme de coordination en place et à la collaboration avec le CICR, deux sessions de formation en RLF ont été animées en janvier 2023 au profit de 25 volontaires (15 hommes et 10 femmes) employés par le CICR sur le volet RLF et en octobre 2023 en faveur de 10 staffs de la CRR et du CICR (4 femmes et 8 hommes) par une équipe RLF du CICR basée au Kenya.

Les volontaires ainsi formés avec l'appui financier du programme ont été déployés par la CRR pour appuyer le CICR dans la mise en place des activités RLF dans les camps des réfugiés de Mahama, Nyabiheke et Kiziba. Les staffs de la CRR et du CICR auront la charge de la gestion de la plateforme (base de données) destinée à la gestion digitale des cas de personnes disparues et qui sont recherchées par les membres de leur famille.

7. PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE

7.1. Nom et adresse du ou des partenaires de mise en œuvre

<u>Croix-Rouge Burkinabé</u> Rue 13.43; 01 BP 4404 Ouagadougou 01- Burkina Faso	<u>Croix-Rouge Malienne</u> Djélibougou; Route de Koulikoro; Rue 261 - Porte 02; BP : 280 Bamako - Mali	<u>Croix-Rouge Nigérienne</u> 665, rue NB 045; Niamey Bas Terminus, 2ème arrondissement; B.P. 11386 Niamey - Niger
<u>Croix-Rouge du Burundi.</u> 18, avenue des États-Unis BP 324 Bujumbura - Burundi	<u>Croix-Rouge Rwandaise</u> Av KG 15 kacyiru BP : 425 Kigali - Rwanda	

7.2. Statut des partenaires de mise en œuvre (par exemple: ONG, autorités locales, etc.) et rôle joué par eux

Par essence, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge suscite des partenariats très forts entre ses membres et **le partenaire naturel et incontournable des Sociétés Nationales œuvrant à l'étranger est la société nationale du pays hôte**. Les membres du Mouvement sont donc tous des partenaires potentiels, qui **partagent les mêmes principes et valeurs, les mêmes outils et méthodes de travail, qui collaborent et travaillent de manière coordonnée et solidaire**.

Les Sociétés Nationales développent des partenariats privilégiés au sein de ce Mouvement. Ces partenariats structurels, la CRB-CF s'engage à s'y investir dans le long terme, avec pour objectif principal un renforcement des capacités et/ou une participation à l'accomplissement de la stratégie des partenaires. Renforcer le MCRCR et nos partenaires du Sud pour qu'ils puissent augmenter leurs capacités à répondre aux besoins de leur population est en effet la clé de voûte du travail de la CR. Chaque SNH est auxiliaire des pouvoirs publics dans son pays. Depuis plusieurs années, la CRB-CF mène une réflexion approfondie sur ses modalités de partenariat, et en particulier sur la question de la gestion directe par opposition à la gestion déléguée des programmes sur le terrain. Sa propre expérience a convaincu la CRB-CF que la délégation opérationnelle est plus adaptée à l'atteinte de résultats de développement durables et au renforcement du partenaire. Dans la lignée des réflexions au niveau international et belge sur l'efficacité de l'aide, la CRB-CF a décidé que ce mode de partenariat serait privilégié. Celui-ci s'articule autour de trois concepts-clés : gestion axée résultats, renforcement des capacités et attitude *coach*.

Le programme proposé ici sera géré en **gestion conjointe** (et non en gestion déléguée), en raison de son budget important, des exigences de timing (situation d'urgence) et de l'expertise technique requise; ceci signifie que le programme sera **mis en œuvre par chaque Société Nationale locale, mais que la CRB-CF renforcera son accompagnement** afin d'assurer un suivi plus rapproché et d'apporter l'expertise technique nécessaire (d'où la nécessité de délégués expatriés et d'appui technique). Un accord spécifique de partenariat

sera signé entre la CRB-CF et ses partenaires pour la mise en œuvre de ce programme, qui définira précisément le cadre de collaboration.

7.3. Type de relation avec le ou les partenaires de mise en œuvre et les rapports attendus de la part du partenaire de mise en œuvre

Tel que décrit dans sa politique de partenariat, la CRB-CF accorde une grande importance au développement de relations de partenariat de qualité. Le partenariat idéal pour la CRB-CF est un **engagement à long terme fondé sur des objectifs convenus, ainsi qu'une vision, des valeurs et des stratégies partagées émanant de plans stratégiques**. Ses caractéristiques sont notamment : l'accompagnement, la réciprocité et la responsabilité commune quant aux résultats de programmes. Cette relation qui part d'une vision commune d'une problématique et des solutions à apporter, se concrétise dans la mise en place de programmes conjoints mais comprend également des activités qui vont au-delà de celles liées aux projets/programmes. Le transfert de fonds existe, mais il n'est pas considéré comme le seul moyen d'exprimer sa collaboration. L'implication dans le **renforcement des capacités organisationnelles**, la recherche de financement, le plaidoyer et d'autres activités sont essentiels à la relation. Les partenaires se complètent mutuellement en termes d'expériences, savoirs, réseaux et compétences. Le partenariat permet aux deux partenaires de devenir plus compétents, de mieux remplir leurs missions et d'atteindre leurs objectifs, dans une relation de respect et de confiance mutuels.

Les partenariats qui lient la CRB-CF aux cinq partenaires (SNH) de mise en œuvre de ce programme sont des **partenariats institutionnels solides** qui reposent sur plusieurs années de collaboration et dans lesquels les partenaires se sont mutuellement engagés sur le moyen terme (les accords généraux de partenariat sont signés pour 10 ans). Dans chaque pays d'intervention, le programme prévoit une **composante de renforcement de capacités du partenaire local en protection et en préparation et gestion des catastrophes (R3)** au niveau central (siège) comme aux niveaux décentralisés (comités locaux de la zone d'intervention). Les actions et les modalités de renforcement spécifiques à chaque partenaire seront définies en début de programme et en coordination avec les autres acteurs du MCRCR présents dans le pays.

Les cinq partenaires fourniront à la CRB-CF, en toute transparence, les rapports (mensuels, trimestriels, annuels) rédigés à l'attention du siège de la Croix-Rouge nationale. Les rapports intermédiaire et final à l'attention du bailleur seront rédigés conjointement au niveau de chaque pays, puis compilés par le/la coordinateur/trice. Des rencontres de suivi et de planification seront réalisées sur le terrain avec la participation des cadres techniques et cadres support afin d'assurer la qualité de la mise en œuvre des activités du projet.

7.4. [INT] En cas de changements, veuillez préciser

RAS

7.5. [FIN] En cas de changements, veuillez préciser

RAS

8. ACTIVITÉS DE COMMUNICATION, DE VISIBILITÉ ET D'INFORMATION

8.1. Activités de communication programmées

À travers ce programme, la CRB-CF a pour objectif d'augmenter la visibilité des crises sur lesquelles elle travaille et de produire du matériel de communication (photos, vidéos...) qui lui permettront d'accroître son plaidoyer humanitaire pour les crises du Sahel et des Grands Lacs qui sont considérées par différents acteurs comme des crises oubliées et qui ne sont que rarement relayées dans les médias européens.

Le matériel produit sera notamment diffusé à travers les sites web et les réseaux sociaux de la CRB-CF et de ses partenaires, et pourra servir de support à des campagnes de communication spécifiques ou à des récoltes de fonds auprès du grand public. Un projet de communication précis sera défini conjointement avec l'équipe « Marketing et Communication » de la CRB-CF au démarrage du programme.

Toute activité de communication sera en lien avec le **code de conduite du MCRCR**, ses principes de **Dignité, Accès, Participation et Sécurité, et dans le respect du RGDP**. Les bénéficiaires ne seront pas représentés comme des récepteurs passifs d'assistance humanitaire, mais comme des agents de changement. De plus, le soutien de la DGD D5.1 sera indiqué clairement (dans la mesure du possible, voir section suivante).

8.2. Visibilité sur les équipements durables, les fournitures principales, ainsi que sur le lieu du projet

Le programme sera implémenté dans des pays qui sont très différents du point de vue sécuritaire (CF 6.2.1.). Vu le contexte sécuritaire tendu au Sahel et en partie aussi au Burundi, **le projet demande l'autorisation de ne pas appliquer les règles de visibilité bailleur** dans ces zones d'intervention, afin de maintenir l'image de neutralité de l'organisation et de réduire le risque d'association entre l'assistance humanitaire dispensée par la Croix-Rouge et les États qui sont partenaires financiers. Ces derniers conduisent également souvent des opérations d'appui à la sécurité du pays et le risque d'être visé est donc majeur. La visibilité sera au contraire assurée au Rwanda.

8.3. Activités de publication prévues

Il n'y a pas d'activités de publication prévues.

8.4. [INT] En cas de changements, veuillez préciser

Un point spécifique aux différentes actions de communication sera détaillé en fin de programme.

8.5. [FIN] Rapport sur les activités pertinentes

Au niveau de la CRB

Au regard de l'actualité internationale de ces deux dernières années, la communication de la CRB s'est concentrée sur l'aide humanitaire déployé en Ukraine et au Maroc, laissant peu d'opportunité de communiquer sur les activités en Afrique subsaharienne.

Pour autant, le Département International a contribué à rendre visible la crise alimentaire au Sahel de 2022, au travers d'une campagne de presse et sur les réseaux sociaux. Cette activité s'est appuyée sur la journée mondiale contre la faim le 15 juin 2022 avec un communiqué de Presse relayé sur la RTBF (<https://www.rtb.be/article/sahel-11-millions-de-personnes-sont-menacees-par-la-famine-selon-la-croix-rouge-11012318>) et via l'Interview du coordinateur du programme diffusé sur Youtube (<https://youtu.be/kBgWuOQv2ps?feature=shared>)

Dans le cadre du programme le Département International de la CRB a choisi de valoriser la communication de ses partenaires :

Au Burkina Faso

La Croix-Rouge du Burkina Faso dispose d'une équipe de communication qui assure une large diffusion de son actualité et de ses programmes. Le programme AMoPAH a ainsi pu bénéficier de différents articles, permettant de relayer des témoignages de bénéficiaires et de communiquer sur l'approche Protection développé par la CRBf avec le soutien de la CRB sur financement DGD : https://croix-rouge.bf/actualites/je-suis-fiere-d-avoir-recue-ma-piece-d-identite-kaligueta-sawadogo?fbclid=IwAR0G8nMRtIDVg3uCIEx2qV7iZwPIKW6lS1Cq6jSBcp53cZT9JqwLV_obgLA ; <https://croix-rouge.bf/actualites/vingt-mois-pour-renforcer-la-protection-sociale-de-450-menages-vulnerables-de-ouahigouya> .

La CRBf relaye aussi son actualité dans la presse locale, comme ici concernant l'assistance et le soutien à la réinsertion des personnes déplacés sur financement du programme Amopah : <https://faso7.com/2023/10/13/faso7-kongoussi-la-croix-rouge-burkinabe-promeut-lautosuffisance-alimentaire-des-personnes-vulnerables-a-travers-le-projet-amopah/>

Au Mali

Le département communication de la Croix-Rouge du Mali a assuré la couverture médiatique du programme, en garantissant une visibilité des actions sur les réseaux sociaux et le site web de la CRM.

Il a pu produire un reportage auprès des communautés de Mopti, intégrant les témoignages et la satisfaction des bénéficiaires : <https://youtu.be/IejXiz8uDpk>

Au Burundi

La CR Burundaise relaye son actualité sur son site Web et produit des reportages. Ainsi le programme Amopah a bénéficié d'une bonne couverture média, sur le site web : <http://croixrouge.bi/tirer-des-lecons-apprises-de-la-mise-en-oeuvre-des-projets/> ; sur la plateforme Youtube avec la diffusion d'un reportage tournée en octobre 2023 dans les deux communes d'intervention du programme. Ce reportage a permis de

disposer d'un nombre important de témoignages des bénéficiaires et de présenter la grande diversité d'actions soutenues :

- Bénéficiaires de maisons construites par le programme AMOPAH: <https://youtu.be/eGQVRm2LFCs>
- Les clubs « Mugona Iki » (clubs de collecte et de gestion des plaintes): <https://youtu.be/fpcuyOFmzrg>
- Les activités de protection de l'environnement et de réduction des risques de catastrophes : <https://youtu.be/ZO03OCncTdE>
- La prévention du choléra et l'adduction en eau potable dans le cadre de l'activation du Crisis Modifier: https://youtu.be/t7_O2WruF6I
- Les activités WASH conduites dans la Commune de Mishiha par le Programme TUBEHONEZA financé par l'UE, et qui sont complémentaires aux interventions du programme
 - Latrine: <https://youtu.be/OM9bvf1bSEk>
 - Adduction: <https://youtu.be/BeBwDr8Zn7U>

Au Rwanda

La CR Rwandaise dispose d'une équipe de communication qualifiée qui relaye régulièrement son actualité et ses programmes. Le programme Amopah a ainsi pu bénéficier d'une bonne couverture médiatique dans la presse : <https://lecanape.rw/nyabiheke-la-croix-rouge-rwandaise-brise-la-passivite/>

Un documentaire et un album photo sont en cours d'édition. Produit par la CR Rwandaise, ils seront disponibles en ligne et partagés sur les réseaux sociaux d'ici mi-2024.

9. RESSOURCES HUMAINES

9.1. Veuillez indiquer les chiffres globaux par fonction et par statut

Nous indiquons ici les coûts RH expatriées et siège prévus sur ce programme. Les détails concernant les RH locales seront disponibles dans un second temps, au démarrage du programme.

Fonction	Statut	Nb de personnes	Nb total de mois dans le projet
RUU CRB-CF	Siège	1	2
RT PGI/ECR CRB-CF	Siège	1	8
RPP CRB-CF	Siège	5	5
RLF CRB-CF	Siège	4	6
Desk CRL	Siège	1	2
Desk et RT CRD	Siège	1	3
Coordinateur/trice du programme CRB-CF	Expatrié	1	24
RT Cash/DP CRB-CF	Expatrié	1	16
RP (5 pays) CRB-CF	Expatrié	5	18
RP Adjoint Burkina CRB-CF	Expatrié	1	5
AT CRB-CF (Burundi, Burkina, Niger, Rwanda)	Expatrié	4	48
RP CRD (Niger)	Expatrié	1	2,5
AT CRD (Mali et Niger)	Expatrié	2	13,5
Délégué urgences CRL (Burkina)	Expatrié	1	4

9.2. [INT] En cas de changements, veuillez préciser

Les informations seront apportées en fin de programme.

10.3 [FIN] En cas de changements, veuillez préciser

Voici les couts RH par fonction et statut mobilisés pour la mise en œuvre du programme.

Fonction	Statut	Nb de personnes	Nb total de mois dans le projet
RUU CRB-CF	Siège	1	2
RT PGI/ECR CRB-CF	Siège	1	8
RPP CRB-CF	Siège	5	5
RLF CRB-CF	Siège	4	6
Desk CRL	Siège	1	2
Desk et RT CRD	Siège	1	3
Coordinateur/trice du programme CRB-CF	Expatrié	1	24
RT Cash/DP CRB-CF	Expatrié	1	16
RP (5 pays) CRB-CF	Expatrié	5	18
RP Adjoint Burkina CRB-CF	Expatrié	1	5
AT CRB-CF (Burundi, Burkina, Niger, Rwanda)	Expatrié	4	48
RP CRD (Niger)	Expatrié	1	2,5
AT CRD (Mali et Niger)	Expatrié	2	13,5
Délégué urgences CRL (Burkina)	Expatrié	1	4

10. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

10.1. Nom et titre du représentant légal signant la convention

Mr. Pierre HUBLET

Directeur Général - Croix-Rouge de Belgique | ASBL Activités internationale

10.2. Nom, numéro de téléphone, adresse électronique et titre de la (des) personne(s) chargée(s) de la gestion administrative du dossier

Allatan BETI KOLOSSOUM

Coordinateur du programme Humanitaire multi-pays (AMoPAH2)

Kolossoum.allatan@croix-rouge.be | +257 61206684

10.3. Nom, numéro de téléphone et de fax et adresse e-mail du représentant dans la zone d'intervention

10.4. Compte bancaire

<u>Représentant pays CRB-CF au Burkina Faso</u> Brahim Cisse brahima.cisse@croix-rouge.be +226 62 69 46 50	<u>Représentant pays CRB-CF au Mali</u> Eugène Somda Eugene.somda@croix-rouge.be +223 77 64 06 88	<u>Représentant pays CRB-CF au Niger</u> Sayouba SAVADOGO sayouba.savadoغو@croix-rouge.be +227 89 14 12 22
<u>Représentant pays CRB-CF au Burundi</u> Joëlle MOUAHA joelle.mouaha@croix-rouge.be +257 66 48 99 38	<u>Représentant pays CRB-CF au Rwanda</u> Adama TONI adama.toni@croix-rouge.be +257 799 83 153	Référent Technique Cash/DP CRB-CF, basé à Dakar Christine Grégoire, experte volant Cash/Information Management Christine.gregoire@croix-rouge.be +3281771626

Nom de la banque: **ING**

Adresse de l'agence: **Avenue Marnix 24A, 1000 Bruxelles**

Désignation précise du titulaire du compte: **Croix-Rouge de Belgique Communauté Francophone Activités Internationales**

Numéro de compte complet (y compris code(s) bancaire(s)):

Code IBAN: **BE75 3101 2912 2951**

Code SWIFT: **BBRUBEBBXXX**

11. BUDGET

Libellés	Coût total EUR	Ratio
Bien et services délivrés aux bénéficiaires	€ 3.882.878	56%
Equipement	€ 304.705	4%
Equipement durable (>500EUR)	€ 203.074	
Autre	€ 101.630	
Ressources Humaines	€ 1.978.088	29%
Ressources humaines locales	€ 929.804	
Ressources humaines expatriées	€ 895.283	
Ressources humaines siège	€ 153.001	
Frais de fonctionnement	€ 532.664	8%
Frais de fonctionnement des véhicules	€ 131.225	
Frais de voyage	€ 115.741	
Communication, visibilité, information	€ 101.310	
Bâtiments : loyers et charges	€ 132.162	
Fournitures et matériel	€ 48.060	
Services externes	€ 4.167	
Autres frais	€ 240.054	3%
Frais bancaires et de transfert	€ 6.523	
Evaluations/Audits	€ 155.734	
Missions Sièges	€ 77.797	
TOTAL COUTS DIRECTS	€ 6.938.389	100%
Coûts administratifs (5,5%)	€ 381.611	5,5%
TOTAL COUTS	€ 7.320.000	